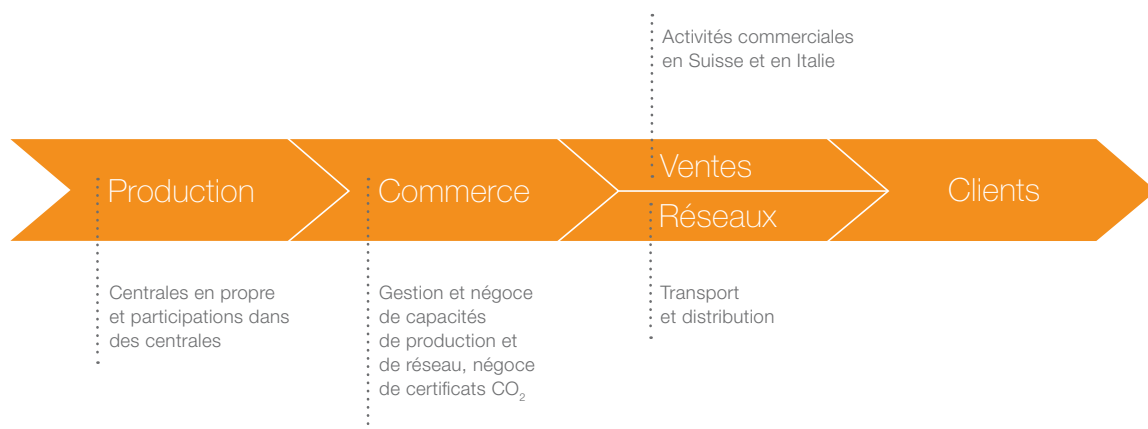


Groupe BKW  
Rapport financier 2011



Le groupe BKW est l'une des entreprises majeures du secteur de l'énergie en Suisse. Il emploie plus de 2 800 collaborateurs et est présent à tous les niveaux de l'approvisionnement énergétique: de la production au transport en passant par le négoce et la vente. Il approvisionne en courant plus d'un million de personnes directement ou via ses partenaires distributeurs. Le parc de production BKW comprend des centrales hydroélectriques, une centrale nucléaire, une centrale combinée à gaz ainsi que des installations dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables.

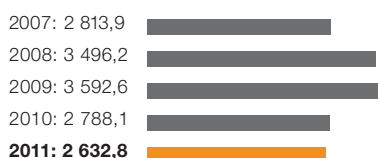


# Chiffres & repères 2011

## Groupe BKW

### Prestation globale

en millions de CHF



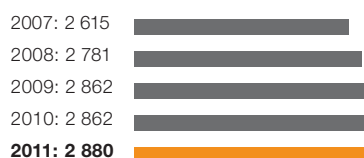
### Perte nette/Bénéfice net

en millions de CHF



### Nombre de collaborateurs

en équivalent plein temps



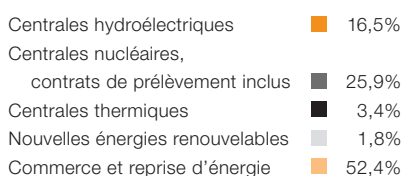
### Economie électrique

GWh	2011	2010 adapté	2009	2008	2007
<b>Fourniture</b>					
Ventes Suisse	8 186	8 153	8 075	7 978	7 760
Ventes à l'international	1 630	1 838	5 768	5 201	4 835
Commerce	10 332	11 838	12 638	11 882	10 842
Energie de pompage et de restitution	295	331	509	536	465
Pertes durant le transport et consommation propre	202	236	265	372	317
Fourniture directe issue de participations financières	76	111	55	0	0
<b>Total</b>	<b>20 721</b>	<b>22 507</b>	<b>27 310</b>	<b>25 969</b>	<b>24 219</b>
<b>Production et approvisionnement (Participations financières incluses)</b>					
Centrales hydroélectriques	3 406	3 743	4 052	4 012	3 875
Centrales nucléaires, contrats de prélèvement inclus	5 373	5 921	5 784	5 884	5 799
Centrales thermiques	703	700	648	375	0
Nouvelles énergies renouvelables	383	188	94	28	14
Commerce et reprise d'énergie	10 856	11 955	16 732	15 670	14 531
<b>Total</b>	<b>20 721</b>	<b>22 507</b>	<b>27 310</b>	<b>25 969</b>	<b>24 219</b>

#### Fourniture 2011



#### Production et approvisionnement 2011



## Finances

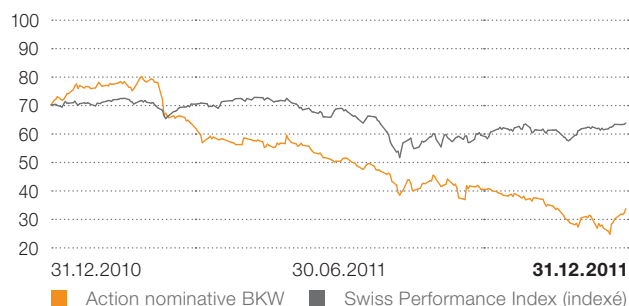
en millions de CHF	2011	2010 adapté	2009	2008	2007
Prestation globale	2 632,8	2 788,1	3 592,6	3 496,2	2 813,9
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	138,1	474,1	501,6	471,3	412,6
Perte nette/Bénéfice net	-66,2	228,3	298,5	138,7	226,9
Cash-flow d'exploitation	292,4	274,8	602,7	242,5	362,1
Investissements en immobilisations corporelles	256,8	317,7	289,7	270,3	211,5
Total du bilan	7 082,9	6 569,6	6 519,0	5 989,3	5 868,3
Fonds propres	2 654,9	2 904,7	3 244,3	3 069,8	3 104,9
> en % du total du bilan	37,5	44,2	49,8	51,3	52,9

## Indications par action

CHF	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur nominale	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Cours boursier					
> Cours à la fin de l'exercice	36,45	70,70	80,50	102,00	144,00
> Cours le plus haut de l'exercice	79,95	82,85	108,00	159,50	148,00
> Cours le plus bas de l'exercice	28,00	62,90	63,35	90,00	114,40
Perte nette/Bénéfice net (part actionnaires BKW)	-1,44	4,54	5,74	2,65	4,36
Fonds propres (part actionnaires BKW)	55,22	60,57	61,87	58,63	59,43
Capitalisation boursière, en millions de CHF	1 723,4	3 359,9	4 190,5	5 298,3	7 463,6

Du fait de la cession des activités de vente en Allemagne au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la prestation globale, le résultat d'exploitation et les chiffres liés à l'énergie ont été corrigés de ces activités pour l'année 2010, mais pas pour les années 2007-2009, ce qui rend la comparaison difficile.

## Evolution du cours de l'action BKW 31.12.2010 – 31.12.2011



## Actionnaires

Canton de Berne	52,91%
Groupe E SA	10,07%
E.ON Energie AG	7,07%
Actions propres	9,83%
Autres	20,12%



# Sommaire

## Rapport financier 2011

- 02 Résultat financier
- 06 Comptes du groupe BKW
- 69 Périmètre de consolidation
- 72 Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes consolidés
  
- 74 Comptes annuels de BKW SA
- 81 Répartition du bénéfice
- 82 Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels
  
- 84 Informations pour les investisseurs
- 87 Chiffres-clés concernant  
la production

→ Photo de couverture: rénovation de la sous-station Mühleberg Est.  
Les travaux permettront de remplacer les postes en plein air de Mühleberg Est et de Mühleberg Ouest, qui datent de plus de 40 ans, par des postes intérieurs modernes et compacts. La mise en service de l'installation aura lieu au cours du deuxième semestre 2012.



## Résultat financier

### Un contexte difficile et des charges extraordinaires grèvent le résultat

Un contexte difficile et des charges extraordinaires ont grevé le résultat du groupe BKW<sup>1</sup> durant l'exercice 2011: le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation se sont inscrits en recul. L'effet positif de la contribution des activités d'approvisionnement suisses a été largement contrebalancé par la diminution des recettes résultant des activités de négoce, la baisse des quantités d'énergie produites et les charges extraordinaires. Le résultat financier, inférieur à celui de l'exercice précédent, a également eu un effet négatif sur le résultat.

#### Un contexte exigeant, qui entraîne un recul du résultat

Au cours de l'exercice écoulé, le groupe BKW a enregistré un résultat d'exploitation en baisse dans un contexte économique et réglementaire exigeant. La faiblesse des prix du marché, la force du franc et, surtout, des corrections de valeur et des provisions extraordinaires pour de nouvelles centrales de production fossile-thermique ont généré un résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciations (EBITDA) de 138,1 millions de CHF. Corrigé des charges extraordinaires, l'EBITDA s'élève à 417,9 millions de CHF, soit un niveau inférieur de 11,8% à l'année précédente. L'effet positif de la contribution des activités d'approvisionnement suisses a été plus que contrebalancé par la diminution des recettes résultant des activités de négoce, la baisse des quantités d'énergie produites et les charges extraordinaires. Le résultat financier en recul ayant lui aussi des conséquences négatives sur le résultat, les pertes nettes s'inscrivent à 66,2 millions de CHF. Le bénéfice net corrigé s'élève à 122,8 millions de CHF, ce qui représente un fléchissement de 46,2% par rapport à l'année précédente.

#### Un résultat grevé par des charges extraordinaires

Dans le cadre de la clôture des comptes, BKW a procédé au contrôle de la valeur effective de ses installations de production. Il en est ressorti une nécessité de correction de -317,7 millions de CHF au total. Ces corrections de valeur et provisions extraordinaires concernent les nouvelles installations de production fossile-thermique de Wilhelmshaven, Livorno Ferraris et Tamarete. BKW est partenaire minoritaire dans ces centrales où elle acquiert l'électricité produite au prix de revient. Sur la base des estimations relatives à l'évolution des marchés, BKW escompte que le prix de revient de ces centrales sera dorénavant supérieur aux prix de marché réalisables. C'est la raison pour laquelle la majorité des corrections

de valeur a été comptabilisée au titre des contrats d'acquisition d'énergie défavorables et donc comme dépenses d'acquisition d'énergie. Corrigé de ces charges extraordinaires, l'EBITDA s'élevait à 417,9 millions de CHF, un résultat de 11,8% inférieur à l'année précédente. Une autre partie des corrections de valeur concerne l'adaptation de la valeur comptable de la participation à la centrale de Livorno Ferraris; elle est comprise dans le résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence. Le résultat corrigé avant impôts sur le bénéfice s'inscrit à 150,4 millions de CHF. Les recettes fiscales résultant des corrections de valeurs et des provisions extraordinaires s'élèvent à 128,7 millions de CHF. Cet effet prend une telle proportion car des corrections de valeur sur des participations relevant du droit commercial entraînent un allègement supplémentaire des impôts sur le bénéfice selon IFRS. Les charges extraordinaires ont ainsi un effet net sur le résultat annuel de -189,0 millions de CHF et entraîné un bénéfice net corrigé de 122,8 millions de CHF, soit un recul de 46,2% en glissement annuel.

#### Modification des principes de présentation des comptes et changements dans le périmètre de consolidation

Les comptes du groupe sont établis dans le respect des normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS).

Durant l'exercice 2011, seules quelques normes ont été introduites ou modifiées pour l'établissement des comptes. Ces modifications étant pour l'heure sans incidence pour BKW, elles n'entraînent pas de changements dans la situation financière, du patrimoine et des résultats du groupe, ni pour la publication du rapport financier 2011.

Au cours de l'exercice 2011, le périmètre de consolidation du groupe BKW a subi les modifications suivantes:

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, les activités de vente en Allemagne ont été cédées. La plus-value résultant de la vente, qui s'élève à 5,9 millions de CHF, est inscrite dans le compte de pertes et profits comme bénéfice net résultant des activités abandonnées. Conformément aux prescriptions IFRS, les valeurs de référence ont été adaptées en conséquence dans le rapport financier 2011.

→ <sup>1</sup> Le groupe BKW englobe la société BKW SA et les autres sociétés du groupe. Pour faciliter la lecture, il est désigné ci-après par l'abréviation «BKW». Lorsqu'il est question de la seule société BKW FMB Energie SA, le nom de celle-ci est explicitement mentionné.

Passage du résultat présenté au résultat corrigé	2011 présenté	2011 Corrections	2011 corrigé	2010*	Variation en %
Prestation globale	2 632,8		2 632,8	2 788,1	-5,6%
Charges d'exploitation	-2 494,7	279,8	-2 214,9	-2 314,0	-4,3%
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA)</b>	<b>138,1</b>	<b>279,8</b>	<b>417,9</b>	<b>474,1</b>	<b>-11,8%</b>
Amortissements et dépréciations	-190,4	4,5	-185,9	-140,6	32,2%
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>-52,3</b>	<b>284,3</b>	<b>232,0</b>	<b>333,5</b>	<b>-30,4%</b>
Résultat financier	-88,3		-88,3	-56,3	56,8%
Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence	-26,7	33,4	6,7	-0,2	--
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>-167,3</b>	<b>317,7</b>	<b>150,4</b>	<b>277,0</b>	<b>-45,7%</b>
Impôts sur le bénéfice	95,2	-128,7	-33,5	-53,0	-36,8%
Bénéfice net résultant des activités abandonnées	5,9		5,9	4,3	--
<b>Perte nette/Bénéfice net</b>	<b>-66,2</b>	<b>189,0</b>	<b>122,8</b>	<b>228,3</b>	<b>-46,2%</b>

\* La cession des activités de vente en Allemagne a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les valeurs de comparaison pour 2010 ont été adaptées en conséquence.

Durant l'exercice 2011, BKW a acquis plusieurs centrales dans le domaine des énergies renouvelables, augmentant ainsi une nouvelle fois sa capacité de production:

- Elle a acquis six parcs éoliens dans les Pouilles, en Italie. BKW détenait déjà une participation dans cinq de ces parcs éoliens du fait de sa participation minoritaire de 33% dans Fortore Wind S.r.l. Elle détient désormais 100% des parts dans les six parcs éoliens, d'une puissance totale de 140 MW.
- En Allemagne, BKW a repris 100% des parts dans les parcs éoliens de Bippen (Basse-Saxe) et de Holleben (Saxe-Anhalt), qui totalisent une puissance de 53 MW.
- Dans le Val d'Aoste, en Italie, BKW a acquis cinq petites centrales hydroélectriques d'une puissance installée de 8 MW.

#### Prestation globale en léger recul

La prestation globale consolidée du groupe BKW a atteint un montant de 2 632,8 millions de CHF durant l'exercice 2011, soit une baisse de 5,6% en glissement annuel. Cette évolution tient en particulier à la faiblesse des prix de l'électricité, à la force du franc et au contexte économique difficile.

#### Energie Suisse: des activités d'approvisionnement solides, un volume de production en baisse

Le secteur d'activité Energie Suisse a amélioré sa prestation globale de 4,9%, ce qui la porte à 2 262,8 millions de CHF. Le chiffre d'affaires net réalisé avec des clients tiers a progressé de 2,1% pour s'établir à 1 175,5 millions de CHF, tandis que les ventes restaient stables dans la zone d'approvisionnement. Le chiffre d'affaires net réalisé avec les autres secteurs a enregistré une hausse de 6,8%, pour s'établir à 998,6 millions de CHF, à la suite de l'augmentation des prix de facturation internes pour la production d'électricité. Le résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT) affiche une baisse considérable de 31,1%, pour s'inscrire à 160,2 millions de CHF. Le recul du résultat d'exploitation tient à la baisse de la production

propre, à l'augmentation des coûts d'acquisition de l'énergie, ainsi qu'aux charges liées aux coûts de près de 14 millions de CHF non recouvrables résultant de la suspension de la demande d'autorisation générale pour le remplacement des centrales nucléaires. Par ailleurs, la dissolution d'une provision pour contrats d'acquisition d'énergie défavorables auprès d'entreprises partenaires d'un montant total de 28,9 millions de CHF au cours de l'exercice précédent avait eu un effet favorable sur l'EBIT de l'année précédente.

#### Energie International et commerce: un contexte difficile grève le chiffre d'affaires et le résultat

La prestation globale du secteur d'activité Energie International et commerce a reculé de 6,9%, ce qui la porte à 2 072,1 millions de CHF. Le chiffre d'affaires net réalisé avec les clients externes s'est réduit de 15,8%, pour s'inscrire à 1 144,6 millions de CHF en raison de l'évolution des marchés et des cours du change. Le chiffre d'affaires net réalisé avec les autres secteurs, en revanche, a enregistré une hausse de 7,3%, s'établissant à 918,5 millions de CHF, du fait de l'augmentation des prix de facturation internes pour la production d'électricité. Le résultat du négoce d'énergie pour compte propre s'élève à 20,0 millions de CHF. Il est donc supérieur de 21 millions de CHF au résultat de l'exercice précédent ce qui est réjouissant, vu les conditions difficiles régnant sur le marché. Le résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité a été présenté pour la première fois durant l'exercice 2011. Il s'agit d'activités liées à l'énergie fondées sur de l'exploitation, mais qui, conformément aux normes IFRS, sont traitées comme des instruments financiers et doivent par conséquent être évaluées à leur valeur de marché à la date de clôture du bilan. Le résultat de -41,2 millions de CHF représente les gains d'opportunité, mais ne fournit pas une perspective financière globale sur la situation énergétique de BKW, puisque les activités liées à l'énergie à prendre en compte



pour l'exploitation ne sont comptabilisées qu'au moment de la livraison, soit pour la plupart au cours des années à venir. Les ventes à l'international ont enregistré une hausse de 7,4% du chiffre d'affaires, qui atteint 213,6 millions de CHF, grâce à des opportunités s'étant présentées sur le marché de l'énergie d'ajustement. Le volume des ventes a toutefois reculé du fait de la conjoncture. Pour le résultat d'exploitation corrigé (EBIT), il en résulte au total une perte de 40,0 millions de CHF (l'exercice précédent, le résultat d'exploitation était positif et s'élevait à 44,7 millions de CHF). La baisse du résultat d'exploitation corrigé est principalement due à la faiblesse des prix de l'énergie, à la force du franc et à la diminution de l'écart entre l'énergie de pointe et l'énergie en ruban du fait des mutations structurelles du marché.

#### **Réseaux: augmentation du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation**

Le secteur d'activité Réseaux a amélioré sa prestation globale de 4,2%, ce qui la porte à 685,5 millions de CHF. Le chiffre d'affaires net réalisé avec des clients externes a augmenté de 9,5%, s'établissant à 182,9 millions de CHF, tandis que le chiffre d'affaires net réalisé avec les autres segments de clientèle affiche une hausse de 1,3% et un montant de 436,9 millions de CHF. Cette augmentation s'est faite en dépit d'un volume baissier, grâce à une légère augmentation des coûts d'utilisation du réseau. Le chiffre d'affaires extérieur lié à l'utilisation du réseau est principalement facturé par le secteur d'activité Energie Suisse; il est comptabilisé en tant que chiffre d'affaires interne dans le secteur d'activité Réseaux. C'est la raison pour laquelle le secteur d'activité Réseaux n'affiche qu'un faible chiffre d'affaires extérieur. Ce dernier est en grande partie généré par le domaine des prestations de construction et d'ingénierie, ainsi que par les activités d'installation électrique; il a de nouveau progressé, gagnant 10,1% pour atteindre 122,8 millions de CHF (variations de la valeur des mandats en cours comprises). Le résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT) a presque doublé et s'élève à 120,4 millions de CHF. L'exercice précédent, il avait encore fallu inscrire des impositions supplémentaires des services-système pour les années 2009 et 2010 à la suite d'une décision de l'ECom et constituer une provision pour le supplément de révocation d'un montant total de 51 millions de CHF. La provision a pu être éliminée durant l'année sous revue.

#### **Résultat d'exploitation corrigé en recul et résultat financier négatif**

Les charges d'approvisionnement en énergie corrigées s'élèvent à 1 424,5 millions de CHF pour l'exercice 2011, soit une baisse de 8,4% en glissement annuel.

Les charges de personnel ont crû de 2,2%, pour s'établir à 349,2 millions de CHF. Durant l'exercice précédent, les charges de personnel étaient moins importantes en raison de la modification des avoirs de plans de prévoyance d'un montant de 6,7 millions de CHF. Durant l'année sous revue, cette adaptation a entraîné des charges de 1,4 million de CHF. Les charges de matériel et les prestations de tiers ont augmenté de 5,9% pour atteindre 212,9 millions de CHF, principalement en raison des charges supplémentaires d'environ 14 millions de CHF liées aux coûts non recouvrables résultant de la suspension de la demande d'autorisation générale pour le remplacement des centrales nucléaires. Les charges d'exploitation restantes ont augmenté de 5,4%, pour s'inscrire à 228,3 millions de CHF, essentiellement en raison des redevances et des émoluments plus élevés.

Le résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA) corrigé est en baisse de 11,8% et s'établit à 417,9 millions de CHF. Les charges d'amortissement enregistrent une hausse de 45,3 millions de CHF, à 185,9 millions de CHF. Cette évolution inclut une dépréciation des certificats de CO2 de 18 millions de CHF liée à la chute des prix en 2011. Le résultat d'exploitation (EBIT) corrigé, de 232 millions de CHF, s'est réduit de 101,5 millions de CHF par rapport à l'année précédente.

Suite à l'évolution des marchés des actions, à l'augmentation des coûts de financement et à la force du franc, le résultat financier s'est détérioré durant l'exercice sous revue, affichant une baisse de 32,0 millions de CHF par rapport à l'année précédente et s'établissant à -88,3 millions de francs. La principale cause tient au rendement des actions inscrites au bilan à leur valeur de marché et détenues par le Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et par le Fonds de gestion des déchets radioactifs. Au lieu des gains enregistrés l'année précédente, les Fonds d'Etat ont enregistré des pertes de 1,1 million de CHF durant l'exercice 2011. Le bénéfice net corrigé de BKW s'est contracté par rapport à l'exercice précédent, passant de 228,3 millions de CHF à 122,8 millions de CHF, ce qui correspond à un recul de 46,2%.

### **Solde du bilan en hausse, fonds propres et financement solides**

Durant l'exercice 2011, le résultat du bilan a augmenté de 7,8% par rapport à l'exercice précédent, et s'inscrit à 7 082,9 millions de CHF. Tandis que l'actif immobilisé a augmenté de 9,3%, l'actif circulant s'est contracté de 7,9%, principalement en raison de la diminution des immobilisations financières à court terme du fait des investissements réalisés. Au passif, les engagements à long terme ont augmenté en premier lieu en raison de l'actualisation de l'évaluation des coûts induits par la désaffectation des installations et l'élimination des déchets nucléaires et de l'ajout d'engagements financiers résultants de l'acquisition de parcs éoliens en Allemagne et en Italie. Les engagements à court terme ont principalement crû du fait des valeurs de remplacement des dérivés et des engagements financiers à courts termes.

La situation financière de BKW demeure solide. Le premier refinancement des emprunts en cours n'est pas dû avant 2018. En octobre, BKW a par ailleurs conclu un crédit consortial encore inutilisé d'un montant de 300 millions de CHF, se dotant ainsi d'un cadre de financement pour renforcer ses réserves de liquidités. Le crédit court pendant un minimum de trois ans.

La part des fonds propres a essentiellement diminué du fait de la hausse du solde du bilan et de la perte nette de l'exercice, passant de 44,2% à 37,5%, mais peut toujours être qualifiée de solide.

Les actifs et les passifs concentrés au sein de la société juridiquement indépendante BKW Übertragungsnetz AG sont inscrits dans deux rubriques distinctes, «actifs détenus en vue de la vente» et «engagements détenus en vue de la vente», à la fin de l'année. Cela en raison de la cession prévue du réseau de transport à swissgrid ag en 2012. Les valeurs inscrites dans ces deux rubriques l'exercice précédent concernaient les actifs et les passifs des activités de ventes cédées en Allemagne en cours d'année.

### **Stabilité de l'entrée de capitaux liés à l'activité d'exploitation**

L'entrée de capitaux liés à l'activité d'exploitation était de 292,4 millions de CHF durant l'exercice sous revue. Elle est donc supérieure de 17,6 millions de CHF au niveau de l'année précédente en dépit des pertes nettes affichées, ce qui tient principalement au fait que les ajustements de valeurs extraordinaires et les provisions réalisées durant l'exercice sont sans incidence sur les liquidités. Si l'actif circulant net a augmenté en 2011, la baisse

des impôts sur le bénéfice est liée à l'évolution du résultat annuel. Les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles, les sociétés du groupe et les sociétés évaluées par mise en équivalence ont entraîné une sortie de capitaux de 552,8 millions de CHF (656,1 millions de CHF l'exercice précédent). Ils ont principalement été financés par des placements à terme de court terme, qui ont diminué en conséquence. Les sorties de trésorerie nettes résultant de l'activité d'investissement s'élèvent par conséquent à 89 millions de CHF (339,8 millions de CHF l'exercice précédent).

Les sorties de trésorerie résultant de l'activité de financement s'élèvent à 110,2 millions de CHF et sont fortement marquées par le versement des dividendes. L'exercice précédent avait été marqué par une entrée de capitaux de 58,4 millions de CHF résultant essentiellement de l'émission d'emprunts.

Les liquidités ont augmenté de 91,7 millions de CHF.

### **Rendement du dividende de 2,7%**

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 11 mai 2012 de verser un dividende de 1,00 CHF par action. Le rendement du dividende s'élève donc à 2,7% (sur la base du cours à la fin de l'année). La proposition relative au montant du dividende se fonde sur le bénéfice annuel corrigé des ajustements de valeur extraordinaires et des provisions sans incidence sur les liquidités de 122,8 millions de CHF. Cela correspond à un taux de distribution d'environ 40% (sans les actions propres) et reflète la continuité de la politique appliquée par BKW en matière de dividendes.

### **Perspectives**

Pour l'exercice en cours, BKW ne prévoit pas d'amélioration des conditions régnant sur le marché et table sur des prix de l'énergie demeurant bas ainsi que sur une pression accrue sur les marges à l'international. Conjuguée à l'influence des normes réglementaires et à un franc qui demeurera fort, cette situation grèvera également le résultat opérationnel de l'exercice 2012. Les gains d'efficacité résultant des mesures engagées pour réduire les coûts ne déploieront pas encore intégralement leurs effets. En tenant compte de tous ces facteurs et des incertitudes qui subsistent, également sur les marchés financiers, tant le résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA) que le bénéfice net de l'exercice suivant pourront fortement diverger du niveau des chiffres corrigés de l'exercice 2011.

# Comptes du groupe BKW

## Compte de pertes et profits consolidé

	Note	2011	2010 adapté
en millions de CHF			
Chiffre d'affaires net	7	2 503,0	2 677,5
Prestations propres activées		46,2	46,7
Autres produits d'exploitation		83,6	63,9
<b>Prestation globale</b>		<b>2 632,8</b>	<b>2 788,1</b>
Approvisionnement en énergie	7	-1 704,3	-1 554,7
Matériel et prestations de tiers		-212,9	-201,1
Charges de personnel	8	-349,2	-341,6
Autres charges d'exploitation	9	-228,3	-216,6
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-2 494,7</b>	<b>-2 314,0</b>
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations</b>		<b>138,1</b>	<b>474,1</b>
Amortissements et dépréciations	10	-190,4	-140,6
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-52,3</b>	<b>333,5</b>
Produits financiers	11	19,8	62,1
Charges financières	11	-108,1	-118,4
Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence	16	-26,7	-0,2
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>		<b>-167,3</b>	<b>277,0</b>
Impôts sur le bénéfice	12	95,2	-53,0
<b>Perte nette/bénéfice net résultant des activités poursuivies</b>		<b>-72,1</b>	<b>224,0</b>
Bénéfice net résultant des activités abandonnées		5,9	4,3
<b>Perte nette/bénéfice net</b>		<b>-66,2</b>	<b>228,3</b>
Parts minoritaires au bénéfice net		2,0	1,5
Part des actionnaires BKW en perte nette/au bénéfice net		-68,2	226,8
Perte/bénéfice par action en CHF (dilué et non dilué)	13	-1,44	4,54
Perte/bénéfice par action en CHF résultant des activités poursuivies (dilué et non dilué)		-1,57	4,45

# Comptes du groupe BKW

## Compte de résultat global consolidé

	2011	2010
en millions de CHF		
<b>Perte nette/bénéfice net</b>	<b>- 66,2</b>	<b>228,3</b>
Changes		
› Changes	- 26,2	- 147,4
› Transfert au compte de pertes et profits	4,9	
Immobilisations financières disponibles à la vente		
› Ajustements de valeur	- 58,4	- 4,6
› Impôts sur le bénéfice	13,0	1,9
Couvertures de flux de trésorerie		
› Ajustements de valeur	- 7,7	5,1
› Impôts sur le bénéfice	1,7	- 1,1
<b>Total des variations de valeur saisies dans les fonds propres</b>	<b>- 72,7</b>	<b>- 146,1</b>
<b>Résultat global</b>	<b>- 138,9</b>	<b>82,2</b>
Parts minoritaires au résultat global	2,0	1,1
Part des actionnaires BKW au résultat global	- 140,9	81,1

# Comptes du groupe BKW

## Bilan consolidé

	Note	31.12.2011	31.12.2010
en millions de CHF			
<b>Actif</b>			
Immobilisations corporelles	15	2 833,0	2 271,8
Participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence	16	1 035,4	1 127,9
Produits dérivés	28	32,6	15,7
Immobilisations financières à long terme	17	1 014,7	1 097,4
Actifs incorporels	18	245,4	193,8
Impôts différés actifs	12	8,6	21,6
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>5 169,7</b>	<b>4 728,2</b>
Stocks	19	39,9	20,6
Créances	20	607,5	559,9
Créances résultant des impôts sur le bénéfice		38,3	5,0
Produits dérivés	28	75,6	54,5
Immobilisations financières à court terme	17	196,3	558,3
Comptes de régularisation	21	176,4	169,2
Liquidités	31	524,4	432,7
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 658,4</b>	<b>1 800,2</b>
Actifs détenus en vue de la vente	6	254,8	41,2
<b>Total actif</b>		<b>7 082,9</b>	<b>6 569,6</b>
en millions de CHF			
<b>Passif</b>			
Capital-actions	22	131,1	132,0
Réserves provenant de capitaux		35,0	35,0
Réserves provenant de bénéfices		2 808,6	3 084,0
Actions propres	22	-363,7	-372,4
<b>Part des actionnaires BKW aux fonds propres</b>		<b>2 611,0</b>	<b>2 878,6</b>
Parts minoritaires aux fonds propres		43,9	26,1
<b>Total fonds propres</b>		<b>2 654,9</b>	<b>2 904,7</b>
Impôts différés passifs	12	494,1	551,6
Produits dérivés	28	33,3	9,9
Provisions à long terme	23	1 692,5	1 147,3
Engagements financiers à long terme	24	1 213,4	1 054,4
Autres engagements à long terme	25	193,0	199,6
<b>Total engagements à long terme</b>		<b>3 626,3</b>	<b>2 962,8</b>
Autres engagements à court terme	26	405,4	418,7
Produits dérivés	28	99,4	50,3
Provisions à court terme	23	36,0	55,8
Engagements financiers à court terme	24	43,5	1,6
Passif d'impôts sur le bénéfice		29,0	19,6
Comptes de régularisation	21	147,6	126,8
<b>Total engagements à court terme</b>		<b>760,9</b>	<b>672,8</b>
Engagements détenus en vue de la vente	6	40,8	29,3
<b>Total fonds de tiers</b>		<b>4 428,0</b>	<b>3 664,9</b>
<b>Total passif</b>		<b>7 082,9</b>	<b>6 569,6</b>

# Comptes du groupe BKW

## Variation des capitaux propres consolidés

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves provenant de capitaux	Bénéfices retenus	Changes	Réserves de réévaluation pour les instruments financiers disponibles à la vente	Réserves pour couverture de flux de trésorerie	Actions propres	Part des actionnaires BKW	Parts minoritaires	Total
Fonds propres au 31.12.2009	132,0	35,0	3 052,7	-43,5	128,9	0,0	-84,3	3 220,8	23,5	3 244,3
Résultat global			226,8	-147,0	-2,7	4,0		81,1	1,1	82,2
Dividendes			-130,8					-130,8	-0,5	-131,3
Achat/vente d'actions propres			-4,0				-288,1	-292,1		-292,1
Acquisition de parts minoritaires			-0,3					-0,3	-0,6	-0,9
Création de nouvelles sociétés du groupe								0,0	0,4	0,4
Variation des parts dans les sociétés du groupe			-0,1					-0,1	2,2	2,1
<b>Fonds propres au 31.12.2010</b>	<b>132,0</b>	<b>35,0</b>	<b>3 144,3</b>	<b>-190,5</b>	<b>126,2</b>	<b>4,0</b>	<b>-372,4</b>	<b>2 878,6</b>	<b>26,1</b>	<b>2 904,7</b>
Résultat global			-68,2	-21,3	-45,4	-6,0		-140,9	2,0	-138,9
Dividendes			-119,1					-119,1	-0,8	-119,9
Achat/vente d'actions propres			-0,5				9,7	9,2		9,2
Restructuration en raison de la nouvelle structure (actions BKW FMB Energie SA non échangées)	-0,9		-16,3				-1,0	-18,2	18,2	0,0
Acquisition de parts minoritaires			1,4					1,4	-2,2	-0,8
Création de nouvelles sociétés du groupe								0,0	0,2	0,2
Variation des parts dans les sociétés du groupe								0,0	0,4	0,4
<b>Fonds propres au 31.12.2011</b>	<b>131,1</b>	<b>35,0</b>	<b>2 941,6</b>	<b>-211,8</b>	<b>80,8</b>	<b>-2,0</b>	<b>-363,7</b>	<b>2 611,0</b>	<b>43,9</b>	<b>2 654,9</b>

# Comptes du groupe BKW

## Flux de trésorerie consolidés

	Note	2011	2010
en millions de CHF			
Résultat avant impôts sur le bénéfice (y c. activités abandonnées)		- 161,3	283,2
Ajustement pour			
› Amortissements et dépréciations	10	190,4	140,9
› Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence	16	26,7	0,2
› Résultat financier (y c. activités abandonnées)	6/11	82,3	56,3
› Bénéfices/pertes sur la cession d'actifs immobilisés		- 2,4	- 0,1
› Variation des provisions à long terme (hors intérêts)		259,1	- 54,9
› Taux de dissolution des droits d'utilisation cédés		- 8,9	- 8,3
› Variations résultant de l'évaluation de produits dérivés		32,9	5,1
› Autres positions sans incidence sur les flux de trésorerie		7,7	- 1,6
Autres dépenses financières		- 1,8	- 1,7
Variation de l'actif circulant net (hors immobilisations, engagements financiers à court terme et produits dérivés)		- 73,5	- 53,8
Impôts sur le bénéfice payés		- 58,8	- 90,5
<b>Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation</b>		<b>292,4</b>	<b>274,8</b>
Investissements en immobilisations corporelles	15	- 256,8	- 317,7
Désinvestissements en immobilisations corporelles		8,6	7,3
Acquisition de nouvelles sociétés du groupe	5/31	- 180,4	- 62,8
Cession de sociétés du groupe		18,3	0,1
Investissements dans des sociétés évaluées par mise en équivalence	16	- 77,2	- 220,9
Désinvestissements dans des sociétés évaluées par mise en équivalence		0,4	14,9
Investissements en immobilisations financières à long et court termes		- 42,5	- 117,8
Désinvestissements en immobilisations financières à long et court termes		423,4	352,6
Investissements en actifs incorporels	18	- 38,5	- 54,7
Désinvestissements en actifs incorporels	18	15,0	24,4
Intérêts perçus		8,7	11,3
Dividendes perçus		32,0	23,5
<b>Cash-flow résultant de l'activité d'investissement</b>		<b>- 89,0</b>	<b>- 339,8</b>
Vente/achat d'actions propres	22	4,6	- 298,9
Acquisition de parts minoritaires		- 0,8	- 0,6
Création de sociétés du groupe (parts minoritaires)		0,6	0,4
Augmentation des engagements financiers à long terme		7,9	477,4
Diminution des engagements financiers à long terme		- 2,5	0,0
Augmentation des autres engagements à long terme		43,4	32,3
Diminution des autres engagements à long terme		- 2,1	- 2,3
Augmentation des engagements financiers à court terme		0,1	1,6
Diminution des engagements financiers à court terme		- 7,8	0,0
Intérêts versés		- 33,7	- 20,2
Dividendes distribués		- 119,9	- 131,3
<b>Cash-flow résultant de l'activité de financement</b>		<b>- 110,2</b>	<b>58,4</b>
Différences de change sur liquidités		- 1,5	- 20,5
<b>Variation nette des liquidités</b>		<b>91,7</b>	<b>- 27,1</b>
<b>Liquidités au début de l'exercice</b>		<b>432,7</b>	<b>459,8</b>
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	31	<b>524,4</b>	<b>432,7</b>

# Comptes du groupe BKW

## Annexe aux comptes du groupe

### 1 Activité

BKW SA, dont le siège se trouve à Berne (CH), constitue, conjointement avec les sociétés du groupe, un important fournisseur d'énergie en Suisse et offre un large éventail de prestations destinées aux clients privés et commerciaux. Dans les pays voisins de la Suisse, le groupe dispose de ses propres canaux de distribution. BKW couvre l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée, depuis la production jusqu'à la vente aux clients finaux, en passant par le transport, la distribution et le négoce.

Pour introduire la nouvelle structure de holding, BKW FMB Energie SA a fondé, le 28 février 2011, une société du groupe dont elle était intégralement propriétaire, et qui a aujourd'hui pour nom commercial BKW SA. Le 18 octobre 2011, BKW SA a proposé aux actionnaires de BKW FMB Energie SA une offre leur permettant d'échanger avec une parité de 1:1 leurs actions contre des nouvelles actions de BKW SA ayant la même valeur nominale. A l'expiration de l'offre, BKW détenait 52 434 811 actions de BKW FMB Energie SA, soit 99,31% de toutes les actions. Les actions BKW FMB Energie SA ont ensuite été présentées comme apport en nature à BKW SA; le transfert a eu lieu en échange de l'émission d'actions de BKW SA aux actionnaires ayant présenté leurs actions BKW FMB Energie SA. Le transfert a porté le capital-actions de BKW SA à 131 087 027,50 CHF, BKW SA a été cotée à la SIX Swiss Exchange et à la BX Berne eXchange à compter du 12 décembre 2011. La décotation des actions de BKW FMB Energie SA aura lieu le 20 avril 2012. A l'issue de l'offre d'échange, pour les actions BKW FMB Energie SA non-présentées, une procédure d'annulation a été lancée conformément à l'art. 33 de la loi sur les bourses (LBVM) et échangées contre des actions de BKW SA. Suite à la décision du Tribunal de commerce de Berne, les propriétaires d'actions BKW FMB Energie SA annulées reçoivent des actions BKW SA avec une parité de 1:1. A l'issue de cette procédure, BKW SA disposera d'un capital-actions de 132 000 000,00 CHF et détiendra 100% des actions de BKW FMB Energie SA. Les informations présentées dans le présent rapport financier au sujet de précédents exercices se rapportent à l'ancienne structure.

### 2 Bases de la présentation des comptes

#### 2.1 Principes généraux

Les comptes du groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting

Standards – IFRS). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de BKW. Ils satisfont par ailleurs aux exigences du droit suisse des sociétés anonymes. La date de clôture des comptes pour le groupe et les sociétés intégralement consolidées est le 31 décembre. Les comptes du groupe sont établis en francs suisses (CHF).

Les comptes du groupe sont établis sur la base des coûts d'acquisition historiques; les exceptions sont décrites dans les principes de comptabilisation et d'évaluation.

#### 2.2 Présentation des chiffres de l'exercice précédent

Les activités de vente en Allemagne ont été cédées au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Si dans le rapport financier 2010, tant les «activités poursuivies» que les «activités abandonnées» avaient été inscrites séparément dans le compte de pertes et profits consolidé, dans le présent rapport financier, les produits et les charges des «activités abandonnées» figurent dans une même ligne. Les valeurs de référence ont été adaptées en conséquence.

#### 2.3 Application des nouvelles normes et interprétations durant l'exercice 2011

Les comptes du groupe ont été établis dans le respect de l'ensemble des normes et interprétations en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les normes et interprétations suivantes, nouvelles ou révisées, sont applicables à partir de l'exercice 2011:

- › IAS 24 «Information relative aux parties liées»
- › Amendement à IAS 32 – «Classement des émissions de droits»
- › Amendements à IFRS 1 «Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les nouveaux adoptants»
- › Améliorations des normes comptables internationales
- › Amendement à IFRIC 14 – «Paiements anticipés des exigences de financement minimal»
- › IFRIC 19 «Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres»

Ces modifications n'ont pas eu d'impact sur la situation financière, le patrimoine et les résultats financiers de BKW. En vertu des modifications à IAS 24 et en présence de certaines condi-



tions, BKW pourrait ne publier que certaines de ses transactions avec le canton de Berne. BKW renonce toutefois à faire usage de cette possibilité.

#### **2.4 Nouvelles normes et interprétations publiées, mais pas encore appliquées**

Lors de la clôture du bilan, divers amendements ainsi que de nouvelles normes et interprétations étaient publiés, mais il n'est pas encore nécessaire de les appliquer. BKW entend appliquer les modifications à compter de leur entrée en vigueur (entrée en vigueur pour les exercices débutant à la date figurant entre parenthèses ou après):

- › IFRS 10 «Etats financiers consolidés» (1<sup>er</sup> janvier 2013)
- › IFRS 11 «Partenariats» (1<sup>er</sup> janvier 2013)
- › IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités» (1<sup>er</sup> janvier 2013)
- › IFRS 13 «Evaluation de la juste valeur» (1<sup>er</sup> janvier 2013)
- › Amendement à IAS 1 «Présentation des états financiers» (1<sup>er</sup> juillet 2012)
- › Amendement à IAS 19 «Avantages du personnel» (1<sup>er</sup> janvier 2013)
- › Amendement à IAS 27 «Etats financiers individuels» (1<sup>er</sup> janvier 2013)
- › Amendement à IAS 28 «Participations dans des entreprises associées» (1<sup>er</sup> janvier 2013)
- › IFRS 9 «Instruments financiers» (1<sup>er</sup> juillet 2015)
- › Amendement à IAS 32 «Instruments financiers: présentation» (1<sup>er</sup> janvier 2014)
- › Amendement à IFRS 7 «Instruments financiers: informations à fournir» (1<sup>er</sup> janvier 2013)
- › IFRIC 20 «Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert» (1<sup>er</sup> janvier 2013)

Les conséquences éventuelles résultant de l'application de ces normes et interprétations nouvelles ou révisées sont en cours d'examen. Au vu de la situation actuelle, BKW estime que ces modifications ne devraient pas avoir d'impact majeur sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de BKW, publiés le 31 décembre 2011 (exception faite des normes figurant ci-dessous).

IFRS 11 remplace dans une large mesure les dispositions de IAS 31 pour le traitement des coentreprises. La nouvelle norme établit une distinction entre les accords conjoints des «activités communes» et des «coentreprises». Selon cette norme, les «coentreprises» doivent être comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence, tandis que les «activités communes» doivent être comptabilisées en tenant compte de la quote-part des actifs et des passifs, ainsi que de la quote-part des produits et des dépenses. BKW juge possible que l'évaluation du classement des participations existantes puisse entraîner, sous IFRS 11, une modification de l'inscription au bilan.

L'amendement IAS 19 «Avantages du personnel» comprend différentes nouveautés importantes. Actuellement, BKW applique la méthode du corridor pour inscrire au compte de pertes et profits, de manière linéaire sur la durée moyenne de service restante, les bénéfices et pertes actuariels résultant des réévaluations périodiques des engagements de prévoyance (dans la mesure où ceux-ci ont dépassé 10% du montant le plus élevé entre les actifs et les engagements de prévoyance). Du fait de la suppression de la méthode du corridor, les bénéfices et pertes actuariels seront dorénavant portés directement au compte de résultat global. De ce fait, il faut s'attendre à une plus grande volatilité des avoirs et des engagements de prévoyance et donc des capitaux propres consolidés. La nouvelle norme prévoit en outre que les avoirs nets de prévoyance et les engagements nets de prévoyance devront dorénavant être déterminés de manière uniforme sur la base du taux d'actualisation. Le rendement attendu des actifs du plan est ainsi remplacé par le taux d'actualisation. Jusque-là, la rentabilité des actifs du plan était évaluée conformément aux rendements attendus sur la base du portefeuille d'investissements en question. Il est par conséquent probable que les coûts de prévoyance nets de l'employeur seront plus élevés à l'avenir.

### **3 Principes de consolidation**

#### **3.1 Méthode de consolidation**

Les comptes du groupe se fondent sur les comptes des différentes sociétés du groupe, sachant que ces derniers ont été établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes. Les sociétés sous contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale: leurs actifs et leurs passifs, de même que leurs charges et leurs produits, sont saisis à 100%. Les parts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres et

dans les résultats des sociétés sous contrôle sont présentées séparément dans le bilan et dans le compte de pertes et profits. Les produits et les charges internes au groupe se compensent mutuellement, de même que les actifs et les passifs internes au groupe. Les bénéfices intermédiaires résultant de ventes et prestations internes au groupe, mais non encore réalisés par la vente à des tiers, sont éliminés.

### 3.2 Parts dans les sociétés associées et les joints-ventures

Les participations dans les sociétés où BKW peut exercer une influence déterminante sans toutefois en détenir le contrôle (part des droits de vote généralement située entre 20% et 50%) sont classées dans la catégorie des sociétés associées et sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les sociétés qui, en vertu de conventions passées entre les actionnaires, sont gérées de manière collective (il s'agit notamment d'entreprises partenaires) sont considérées comme des joint-ventures. A ce titre, elles sont intégrées dans les comptes du groupe selon la méthode de la mise en équivalence, quel que soit le taux de participation.

Les parts de BKW dans les actifs et les passifs des sociétés associées et des joint-ventures, de même que dans leurs charges et leurs produits, sont indiquées dans la note 16. Certaines entreprises partenaires ont une date de clôture des comptes différente de celle de BKW. Il s'agit de sociétés qui clôturent leur exercice comptable le 30 septembre pour le faire coïncider avec l'année hydrologique.

### 3.3 Acquisition et cession de sociétés du groupe

Les sociétés nouvellement acquises par BKW sont intégrées dans les comptes du groupe à la date de la prise de contrôle. Les actifs nets acquis (y compris les actifs incorporels) sont évalués à leur juste valeur (fair value) et intégrés selon la méthode de l'acquisition. Lorsque le prix d'achat est plus élevé que la valeur des actifs nets acquis, la différence correspondante est portée à l'actif au titre de goodwill. Le goodwill comptabilisé est contrôlé annuellement ou en présence de signes de dépréciation (impairment). Toute différence négative alors constatée est immédiatement inscrite au compte de pertes et profits.

Lorsqu'une société du groupe est cédée, celle-ci est éliminée

du périmètre de consolidation à la date de la perte de contrôle. BKW inscrit la différence entre le prix de vente et la valeur des actifs nets cédés au compte de pertes et profits à cette même date. L'éventuel goodwill encore inscrit au bilan, ainsi que les différences de change cumulées et les variations de valeur enregistrées sur les instruments financiers inscrites au compte de résultat global sont éliminées via le compte de pertes et profits avec les plus-values et les moins-values résultant de la vente.

### 3.4 Changes

Le rapport financier est établi en francs suisses (CHF). BKW comptabilise les transactions en devises au cours du jour. Les gains et pertes de change découlant de telles transactions et de la réévaluation des positions en devises à la date de clôture du bilan sont pris en compte dans le résultat financier. Pour la conversion en francs suisses des comptes annuels des sociétés du groupe qui établissent leur bouclage en devises, les principes suivants sont appliqués:

- bilan converti au cours en vigueur à la date de clôture du bilan (31 décembre);
- compte de pertes et profits converti au cours moyen de l'exercice;
- flux de trésorerie convertis au cours moyen de l'exercice.

Le goodwill ainsi que les ajustements de la valeur comptable des actifs nets réalisés à l'occasion de l'affectation du coût d'acquisition sont comptabilisés en devises.

Les différences de change résultant de la conversion des comptes annuels des sociétés du groupe, sociétés associées et joint-ventures qui établissent leur bouclage en devises sont enregistrées via le compte de résultat global.

## 4 Principes de comptabilisation et d'évaluation

### 4.1 Présentation du chiffre d'affaires

Les ventes d'énergie opérées par le secteur d'activité Ventes sont considérées comme réalisées et sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires dès lors que les livraisons correspondantes ont eu lieu.

Dans le négoce d'énergie, la présentation du chiffre d'affaires varie en fonction de l'objet des transactions. Certaines opérations de négoce d'énergie sont conclues dans le cadre de la gestion active du parc de centrales ou en vue de la couverture physique de contrats de fourniture ou de prélèvement d'énergie. Ce type d'opérations de gestion est réparti en opérations pour compte propre et en opérations de couverture. Le chiffre d'affaires brut généré par les opérations pour compte propre est comptabilisé dans le chiffre d'affaires à la date de la livraison, sous «Fourniture d'électricité Négoce» ou sous «Activités liées au gaz», selon le cas. Les opérations de couverture résultent d'activités plus vastes des opérations de gestion du portefeuille de production qui comprennent la conclusion d'autres opérations pour la couverture de la production propre. Selon IAS 39, ces autres opérations de couvertures sont considérées comme des instruments financiers. D'autres opérations de négoce sont effectuées dans l'unique intention de dégager une marge commerciale. Ces opérations répondent également à la définition d'instruments financiers.

Les activités liées à l'énergie qualifiées d'instruments financiers sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture du bilan, et leur résultat net, réalisé ou non, est comptabilisé dans le chiffre d'affaires sous «Résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité» ou sous «Résultat du négoce de dérivés énergétiques». Le résultat se compose de deux éléments: des bénéfices ou pertes effectivement réalisés dans le cadre des opérations en cours d'exécution d'une part, et des bénéfices ou pertes non réalisés résultant de l'évaluation à leur juste valeur des contrats en cours d'autre part.

#### 4.2 Instruments financiers (généralités)

Sont considérés comme instruments financiers toutes les conventions contractuelles entraînant une inscription dans les actifs financiers de BKW et dans les passifs financiers de la contrepartie, ou inversement. En vertu de la norme IAS 39, les actifs et passifs financiers sont répartis dans les catégories suivantes:

- › actifs ou passifs financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits (instruments financiers et produits dérivés détenus à des fins de négoce);
- › investissements financiers détenus jusqu'à l'échéance (actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'entreprise a l'in-

tention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance);

- › prêts et créances émis par l'entreprise;
- › actifs financiers disponibles à la vente (actifs financiers non dérivés ne pouvant être classés dans aucune autre catégorie);
- › engagements financiers comptabilisés sur la base de leur valeur d'acquisition au coût amorti.

La comptabilisation et la sortie de compte des actifs financiers s'effectuent à la date de la transaction (trade date). A l'intérieur de chaque catégorie, les actifs et passifs financiers sont évalués selon les mêmes principes. La première comptabilisation s'effectue à la juste valeur (fair value). Les frais de transaction relatifs aux instruments financiers qui n'appartiennent pas à la catégorie des «objets financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits» sont ajoutés au prix d'acquisition ou d'émission de l'instrument financier. Après cette première comptabilisation, les instruments financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits sont inscrits au bilan à leur juste valeur, les variations de valeur étant portées au compte de pertes et profits. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également inscrits au bilan à leur juste valeur, mais les variations de valeur correspondantes sont saisies dans le compte de résultat global, à moins qu'elles ne soient qualifiées de dépréciation (impairment) ou que l'instrument financier ne soit revendu. En cas de dépréciation, de cession ou de sortie pour toute autre raison, le montant inscrit au compte de résultat global est transféré au compte de pertes et profits. Les investissements financiers détenus jusqu'à l'échéance, les engagements concédés par BKW et les prêts et créances émis par BKW sont comptabilisés dans le bilan selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif, déduction faite des éventuelles dépréciations.

Un ajustement de valeur est effectué s'il existe des signes objectifs que la valeur effective ait pu diminuer. Les actifs comptabilisés au coût amorti subissent une dépréciation lorsque leur valeur comptable devient supérieure à la valeur actuelle des cash-flows futurs estimés. Concernant les actifs disponibles à la vente, on parle en principe de dépréciation lorsque la juste valeur de ces derniers devient inférieure à la valeur d'acquisition. S'il s'agit d'instruments de fonds propres, on considère qu'il y a dépréciation uniquement en cas de diminution significative ou durable de la valeur.

La juste valeur des titres cotés en bourse pour lesquels on peut considérer qu'il existe un marché actif est déterminée sur la base des cours publiés. La juste valeur des autres types d'instruments financiers est déterminée à l'aide de la méthode du cash-flow actualisé ou d'autres méthodes d'évaluation reconnues. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits auxquels ils sont rattachés sont réalisés, lorsque ces droits arrivent à échéance ou lorsque BKW en cède le contrôle. Les dettes financières sont décomptabilisées lorsqu'elles sont remboursées.

A ce jour, BKW n'a pas fait usage de l'option à la juste valeur (fair value option) décrite dans la norme IAS 39.

### 4.3 Produits dérivés

#### 4.3.1 Dérivés énergétiques

BKW pratique le négoce de contrats de type forwards avec profils fixes ou flexibles et de type futures, dont les actifs sous-jacents sont l'électricité, le gaz, le pétrole, le charbon et des certificats. Les contrats qui ont été conclus dans l'unique intention de dégager une marge commerciale sont traités comme des instruments financiers et qualifiés de dérivés énergétiques. Les positions ouvertes à la date de clôture du bilan sont comptabilisées à leur juste valeur. Les créances de BKW envers ses contreparties sont portées à l'actif du bilan en tant que valeurs de remplacement positives, les engagements au passif en tant que valeurs de remplacement négatives. On procède à une compensation (netting) des transactions en cours présentant des valeurs de remplacement positives ou négatives lorsque les réglementations contractuelles correspondantes le prévoient et que la compensation directe est juridiquement admissible et réalisable. Les pertes et gains réalisés et non réalisés sur dérivés énergétiques sont comptabilisés comme résultat du négoce de dérivés énergétiques dans le chiffre d'affaires net. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats, c'est-à-dire la valeur sous-jacente ou nominale des transactions, sont présentés sous forme de tableau à la note 28.

#### 4.3.2 Inscription au bilan des opérations de couverture (hedge accounting)

Pour se couvrir contre les variations de la juste valeur des éléments de l'actif ou d'une dette (fair value hedge) et contre l'exposition aux variations de flux de trésorerie (cash flow hedge) il est possible de faire appel à des instruments financiers déri-

vés. Ces instruments sont employés conformément aux principes de la politique en matière de couverture des risques et de risques de crédit. Ils sont évalués à leur juste valeur.

Pour être qualifiée d'opération de couverture au sens de la norme IAS 39, des conditions strictes doivent être remplies en termes de documentation, d'efficacité de l'instrument de couverture et de probabilité d'occurrence. Lors de la conclusion d'une transaction de couverture, la relation entre l'instrument de couverture et la position couverte ainsi que l'objectif et la stratégie de couverture de risque sont documentés. L'efficacité de la relation de couverture est contrôlée et documentée tant au début que pendant la période de couverture.

Les variations de valeur des instruments financiers servant à couvrir la juste valeur d'une position du bilan et dont l'efficacité est grande (qualifiés de couverture de juste valeur), sont inscrits au compte de pertes et profits conjointement avec les variations correspondantes de la juste valeur de l'actif ou de l'engagement sous-jacents. Les variations de valeur des instruments financiers servant à couvrir les flux de trésorerie (qualifiés de couverture de flux de trésorerie) sont inscrits au compte de résultat global à hauteur de la partie efficace de la couverture. La part inefficace du profit ou de la perte est inscrite au compte de pertes et profits.

Les variations de valeur, réalisées ou non, sur des instruments financiers qui, d'un point de vue économique et conformément aux directives du groupe, sont destinés à couvrir les risques de change et de taux résultant des activités courantes mais qui ne sont pas qualifiés d'opération de couverture, sont portées au compte de pertes et profits par le biais du résultat financier.

### 4.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés. Les amortissements se font de façon linéaire, suivant un plan basé sur la durée d'utilisation estimée des installations. Des contrôles sont effectués tous les ans pour réévaluer la durée d'utilisation des immobilisations et rechercher les éventuels signes de dépréciation. Les pertes de valeur sur immobilisations corporelles sont calculées selon les principes décrits à la note 4.13. Les immobilisations

corporelles liées à une concession devant être restituée sans indemnité ne peuvent pas être amorties sur une durée supérieure à la durée attendue de la concession en question.

Les valeurs actuelles des frais estimés pour le démantèlement des centrales et l'élimination des déchets sont portées à l'actif du bilan avec les coûts d'acquisition ou de production (cf. note 4.15). Les éléments de combustible spécifiquement destinés à la centrale nucléaire de Mühleberg sont portés à l'actif du bilan dans les immobilisations corporelles. Compte tenu de la dépréciation, l'amortissement se fait au fur et à mesure de leur combustion.

Les intérêts versés sur les fonds de tiers pendant la phase de réalisation de projets d'investissement à long terme sont portés à l'actif. Les biens-fonds sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition et ne sont amortis qu'en cas de dépréciation.

Les frais d'entretien et de réparation n'entraînant aucune augmentation de valeur sont directement imputés au compte de pertes et profits. Ces frais ne sont portés à l'actif que s'ils permettent d'allonger la durée de vie initialement estimée du bien concerné ou s'ils induisent d'autres avantages économiques substantiels (réduction des coûts, augmentation du rendement). Les coûts résultant de la mise en conformité avec des conditions imposées par la loi et n'engendrant pas d'intérêt direct futur ne sont portés à l'actif que s'ils permettent de générer un avantage sur d'autres actifs.

Les durées d'utilisation estimées des immobilisations corporelles se situent à l'intérieur des fourchettes indiquées ci-après, identiques à celles de l'exercice précédent:

Bâtiments	50 ans
Centrales	de 20 à 80 ans
Installations de transport et de distribution	de 20 à 50 ans
Installations informatiques	de 10 à 30 ans
Equipements d'exploitation et véhicules	de 3 à 20 ans
Éléments de combustible	selon combustion

#### 4.5 Actifs incorporels

Les actifs incorporels englobent les droits d'utilisation, les droits contractuels ou légaux obtenus dans le cadre d'acquisitions, les logiciels, le goodwill ainsi que les certificats.

Les droits d'utilisation sont des indemnités uniques fixées par contrat, versées à des partenaires contractuels pour l'utilisation de leurs installations d'exploitation, ou des concessions pour la construction et l'exploitation d'installations propres. Les droits d'utilisation et les actifs incorporels provenant d'acquisitions sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation ou sur une durée qui ne peut excéder la durée du contrat.

Le goodwill n'est pas amorti suivant un plan, mais affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées et contrôlé annuellement ou en présence de signes de dépréciation. S'agissant du traitement des certificats, cf. note 4.6.

#### 4.6 Quotas d'émission de CO<sub>2</sub>

Pour les quotas d'émission de CO<sub>2</sub> détenus dans le cadre de systèmes nationaux ou internationaux d'échange de quotas en vue de l'acquittement des taxes correspondantes, BKW a retenu la méthode dite «net liability approach». Les quotas attribués ou achetés sont inscrits dans les actifs incorporels à la valeur nominale de la contrepartie. Dès que les émissions réelles dépassent le nombre de quotas attribués à l'origine et encore détenus, une provision est constituée. Les quotas d'émission sont assortis d'une durée d'utilisation limitée. Pendant leur durée de détention, les certificats ne subissent toutefois pas de diminution de valeur et ne sont donc pas amortis suivant un plan. La valeur des certificats est réalisée au moment de la vente de ces derniers ou de leur restitution aux autorités en compensation des émissions occasionnées. Le contrôle de la valeur effective des quotas d'émission est effectué en présence de signes indiquant une variation.

Pour les opérations portant sur des quotas d'émission et réalisées dans l'unique intention de dégager une marge commerciale, BKW applique la règle d'exception réservée aux courtiers arbitragistes de marchandises selon la norme IAS 2. Cette règle d'exception permet d'évaluer les quotas d'émission à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les variations de valeur à la date de clôture du bilan ainsi que les achats et ventes réalisés sont saisis dans le compte de pertes et profits pour leur montant net. Les produits dérivés sur quotas d'émission conclus dans l'intention de réaliser une marge commerciale sont traités de la même façon que les produits dérivés relevant du négoce d'énergie (cf. note 4.3.1).

Les certificats verts, qui attestent la production d'électricité à partir des sources d'énergie renouvelables, sont traités de manière analogue aux quotas d'émission.

#### 4.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les participations, les titres, les prêts et les placements à terme. Sont également comptabilisés dans les immobilisations financières les créances envers les fonds d'Etat et les excédents liés aux plans de prévoyance, dans la mesure où ils n'entrent pas dans le champ d'application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 7.

Les titres cotés en Bourse appartenant à un portefeuille d'instruments financiers, faisant l'objet d'une gestion commune et pouvant être acquis ou cédés de manière régulière sont affectés à la catégorie «objets financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits» et comptabilisés dans l'actif circulant. Les autres titres et participations sont classés dans la catégorie des «actifs financiers disponibles à la vente» et comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Les placements à terme et les prêts sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les exploitants de centrales nucléaires sont légalement tenus d'alimenter les fonds d'Etat (Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires) chaque année. Conformément aux dispositions légales, ces fonds d'Etat remboursent ensuite aux exploitants les coûts résultant des travaux de démantèlement des centrales nucléaires et de l'élimination des déchets. Les paiements ainsi effectués étant considérés comme des remboursements au sens de l'interprétation IFRIC 5, les versements sont portés à l'actif du bilan au titre de créances envers les fonds d'Etat. Pour l'évaluation de ces créances, on prend en compte le montant le plus faible entre le montant estimé de l'engagement (cf. note 4.15) et la juste valeur des parts détenues par l'entreprise dans la fortune nette des fonds. Les variations résultant des évaluations du fonds sont portées au compte de pertes et profits par le biais du résultat financier.

Les excédents liés aux plans de prévoyance sont évalués conformément à la norme IAS 19 (cf. note 4.18).

#### 4.8 Créances et engagements résultant de ventes et de prestations/comptes de régularisation

Les créances sont comptabilisées au bilan sur la base de leur montant nominal, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Les ajustements de valeur sont effectués sur la base de l'appréciation des différentes créances, des échéances de créances contractuelles, ainsi que des habitudes de paiement des débiteurs. Les créances ne sont décomptabilisées que lorsqu'il existe suffisamment d'indices laissant supposer que le paiement n'aura plus lieu. Les engagements résultant d'achats et de prestations ne donnent lieu à aucun paiement d'intérêts et sont comptabilisés au bilan sur la base de leur montant nominal. Les comptes de régularisation servant à la délimitation périodique des charges et des produits sont également inscrits au bilan sur la base de leur valeur nominale et répartis en comptes de régularisation financiers et autres comptes de régularisation. Les délimitations financières sont constituées par les prestations fournies ou acquises sur une base contractuelle qui n'ont pas encore été facturées à la date de clôture du bilan.

#### 4.9 Stocks

Les stocks sont constitués entre autres de matériel mis en réserve pour la construction du réseau et pour les activités du domaine des installations électriques. Ils sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, ou à leur valeur de cession nette si celle-ci est inférieure au coût d'acquisition ou de production. Les coûts d'acquisition ou de production des matériaux bruts et auxiliaires sont évalués sur la base d'une moyenne mobile pondérée. Les coûts affectés aux produits finis et semi-finis englobent tous les coûts qui sont directement imputables à ces produits ainsi qu'une part des frais généraux de fabrication. Les ajustements de valeur pour le matériel mis en réserve sont calculés sur la base d'une déduction pour obsolescence. Les intérêts sur fonds de tiers ne sont pas portés à l'actif. Les certificats conclus dans l'intention de réaliser une marge commerciale figurent également au sein des stocks. Ils sont évalués à leur juste valeur (cf. note 4.6).

#### 4.10 Mandats en cours

Les mandats de fabrication des différents clients sont inscrits au bilan selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux (percentage of completion). Cette méthode se base sur une estimation individuelle du degré d'avancement effectif des travaux

ou sur une estimation des coûts. L'avancement des travaux est déterminé sur la base des frais déjà engagés par rapport au coût total estimé du mandat. Le produit proportionnel à l'avancement des travaux ainsi calculé est inclus dans le chiffre d'affaires figurant au compte de pertes et profits. Le produit pris en compte comprend le montant initial du contrat ainsi que les éventuels changements intervenus par rapport aux travaux, droits à réparation et primes de performance fixés dans le contrat en question, pour autant que ces changements soient mesurables et facturables. Les mandats et groupes de mandats pour lesquels le résultat proportionnel ne peut être estimé de façon fiable sont portés à l'actif sur la base de leurs coûts. Les pertes attendues sont aussitôt inscrites intégralement au bilan. Après prise en compte des paiements partiels déjà effectués par les clients, les travaux en cours sont inscrits au bilan parmi les créances, en tant que montant net résultant de mandats de fabrication, ou parmi les autres engagements à court terme, en tant qu'acomptes clients.

#### 4.11 Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leur juste valeur. Elles englobent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et les placements à court terme, d'une durée totale n'excédant pas trois mois, auprès d'établissements financiers. Cette définition des liquidités s'applique aussi aux flux de trésorerie.

#### 4.12 Actifs financiers à long terme ou groupes destinés à être cédés et activités abandonnées

Une activité abandonnée (discontinued operation) est une composante dont l'entreprise s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Le classement dans la catégorie activité abandonnée a lieu au moment de la vente des activités ou au moment où les critères du classement détenue en vue de la vente sont remplis. Les critères sont pour l'essentiel remplis lorsque la vente est fortement probable et que l'actif financier à long terme ou le groupe destiné à être cédé peut être vendu immédiatement. Les actifs financiers à long terme ou les groupes destinés à être cédés font l'objet d'une présentation distincte dans l'actif circulant et les engagements à court terme. Pour l'évaluation des actifs financiers à long terme ou des groupes destinés à être cédés on prend en compte le montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts de la vente et les éven-

tuelles dépréciations résultant de la première classification sont inscrites au compte de pertes et profits. Les actifs financiers et les groupes destinés à être cédés sont plus amortis. Les actifs et les passifs d'une activité abandonnée sont en principe considérés comme des groupes destinés à être cédés.

Lorsque les activités abandonnées sont classées comme détenues en vue de la vente ou qu'elles ont été vendues, il convient de présenter un compte de pertes et profits distinct pour ces activités. Dans le compte de pertes et profits consolidé, les composantes des activités abandonnées sont regroupées, à la fois pour l'année sous revue et pour la période de comparaison, en tant que bénéfice net des activités abandonnées. Les commentaires des postes du compte de pertes et profits figurant en annexe comportent seulement les activités poursuivies. Les flux de trésorerie consolidés montrent les flux du groupe dans son ensemble, y compris ceux des activités abandonnées. Les flux résultant de l'activité d'exploitation et des activités d'investissement et de financement des activités abandonnées sont présentés séparément en annexe.

#### 4.13 Dépréciation (impairment) d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels

A chaque date de clôture de bilan, un contrôle est effectué pour vérifier s'il existe des signes qu'un actif ait pu perdre de la valeur ou qu'un actif ayant fait l'objet d'ajustements de valeur les exercices précédents ait pu se revaloriser. Si de tels indices sont effectivement constatés, on détermine la valeur réalisable des actifs concernés. Pour les actifs dont la durée d'utilisation n'est pas déterminée, le contrôle consiste non pas à rechercher les signes de dépréciation mais simplement à comparer la valeur comptable et la valeur réalisable: les actifs dont la valeur comptable est supérieure à la valeur réalisable font l'objet d'un ajustement de valeur par le biais du compte de pertes et profits. La valeur réalisable est donnée par la plus élevée des valeurs suivantes: le prix de vente net ou la valeur d'utilisation (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés). On calcule normalement la valeur réalisable de chaque actif pris séparément. Lorsqu'il est impossible de définir la valeur réalisable individuelle d'un actif, on détermine la valeur réalisable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif en question. Si la charge de dépréciation estimée est supérieure à la valeur comptable de l'actif, l'engagement n'est comptabilisé que s'il remplit les condi-

tions pour former une provision ou un autre engagement. Lorsqu'une charge de dépréciation – pour autant qu'il ne s'agisse pas d'une dépréciation de goodwill – a été enregistrée lors des précédents exercices pour un actif donné et qu'il ressort du contrôle de la valeur réalisable que cet actif ne présente plus désormais qu'une dépréciation limitée, voire plus de dépréciation du tout, la charge de dépréciation en question est contre-passée. Pour les actifs soumis à amortissement, la contre-passation ne peut pas ramener la valeur d'un actif à un montant excédant la valeur résiduelle qu'il présenterait si sa valeur d'acquisition avait été amortie selon un plan d'amortissement. Les contre-passations sont également inscrites au compte de pertes et profits.

Les contrats de partenariat existants stipulent que les entreprises partenaires facturent l'énergie qu'elles produisent pour leurs actionnaires au prix de revient, indépendamment des prix actuels du marché. Compte tenu de l'engagement contractuel de payer le prix de revient de l'énergie, les surévaluations d'installations de production de sociétés partenaires doivent être portées à la rubrique des contrats défavorables d'acquisition d'énergie. En outre, compte tenu de l'obligation faite aux actionnaires de reprendre l'énergie à son prix de revient, la valeur effective des participations dans les entreprises partenaires évaluées par mise en équivalence est considérée comme établie.

#### 4.14 Droits d'utilisation cédés

Les droits d'utilisation cédés sont comptabilisés dans les autres engagements à long terme. Ils recouvrent les contributions versées par des tiers au titre de droits de transit pour les installations de transport, les droits d'utilisation des installations ainsi que les contributions aux frais de réseau (contributions au raccordement). L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale des entrées de trésorerie, déduction faite des dissolutions portées au compte de pertes et profits. L'engagement est amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation de l'installation, celle-ci ne pouvant excéder la durée du contrat relatif au droit cédé.

#### 4.15 Provisions

Les provisions tiennent compte de tous les engagements identifiables à la date de clôture du bilan en rapport avec les événements et transactions passés dont la réalisation entraînera vraisemblablement une perte de ressources présentant un avantage économique, et dont le montant n'est certes pas connu de

manière exacte mais peut être estimé de façon fiable. Lorsque la sortie de trésorerie est improbable ou que son montant ne peut être déterminé, elle est présentée sous les engagements conditionnels. Lorsque son montant est fortement dépendant de l'évolution d'un taux d'intérêt, c'est la valeur actuelle qui est retenue comme montant à provisionner.

En sa qualité d'exploitant de la centrale nucléaire de Mühleberg, BKW est légalement tenu de démanteler cette centrale après sa phase d'exploitation et d'en éliminer les déchets nucléaires. Les coûts qui en résultent sont réévalués périodiquement. La valeur actuelle des frais estimés du démantèlement et de l'élimination des déchets est affectée aux provisions et capitalisée annuellement. Le montant correspondant est porté à l'actif avec les coûts d'acquisition ou de production de la centrale et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation. Au moment de la mise en service de la centrale, les coûts liés à la mise en service ont été portés à l'actif et les provisions correspondantes ont été formées. Chaque année, les frais de démantèlement et d'élimination générés en sus par l'exploitation de la centrale sont par ailleurs portés à l'actif de façon linéaire sur la base de la durée d'exploitation et amortis sur la durée d'utilisation moyenne des éléments de combustible; enfin, les provisions correspondantes sont formées. Le calcul des provisions se fonde sur les hypothèses principales suivantes:

- › durée d'exploitation de 50 ans;
- › taux de renchérissement moyen de 3%;
- › taux d'intérêt de 5%.

#### 4.16 Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice englobent les impôts en cours et les impôts différés, estimés sur la base des bénéfices réalisés. Les impôts sur le bénéfice en cours sont calculés conformément aux prescriptions fiscales locales. Les impôts différés permettent de prendre en compte, selon la méthode du report variable (liability method), les répercussions en termes d'impôts sur le bénéfice des différences qui existent entre les règles internes au groupe et les règles fiscales locales en matière d'évaluation des actifs et des passifs. Ils sont évalués sur la base des taux d'imposition effectifs ou sur la base des taux d'imposition attendus au moment de la compensation de ces différences.

Les impôts différés passifs sont toujours inscrits au bilan. En revanche, les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que



lorsque l'on estime qu'ils seront profitables, eu égard aux bénéfices futurs attendus.

Les variations enregistrées au niveau des impôts différés sont saisies dans le compte de pertes et profits, à moins que la différence temporaire ne soit imputable à une comptabilisation sans incidence sur le compte de pertes et profits. Dans ce cas, l'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat global.

#### 4.17 Leasing

La présentation des comptes des contrats de leasing est répartie en leasing opérationnel et en leasing financier.

On parle de leasing financier lorsque, pour leur plus grande part, tous les risques et opportunités d'un actif liés à la propriété sont transférés du bailleur au preneur de leasing. Les actifs détenus par BKW en sa qualité de preneur de leasing dans le cadre d'un leasing financier sont pour la première fois inscrits au bilan en tant qu'immobilisations corporelles à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à leur valeur actuelle des paiements de leasing minimaux et sont amortis sur la durée d'utilisation économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. Les taux de leasing sont répartis en charges d'intérêts et en montant amortissable selon la méthode de calcul des annuités. Les engagements résultant du leasing financier sont présentés au bilan sous les immobilisations financières à court et à long termes.

Les autres contrats de leasing sont qualifiés de leasing opérationnel et ne sont pas inscrits au bilan. Les redevances de leasing sont comptabilisées dans les charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat.

#### 4.18 Prévoyance en faveur du personnel

Divers systèmes de prévoyance en faveur du personnel existent au sein de BKW, en fonction des prescriptions légales. La grande majorité du personnel est affiliée à la Caisse de pension FMB, une institution de prévoyance juridiquement indépendante, répondant aux critères d'un plan à primauté des prestations au sens de la norme IAS 19.

Les engagements et l'excédent de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations sont calculés chaque année

par des actuaires indépendants selon la méthode du coût unitaire projeté (projected unit credit). Celle-ci se base sur les années de service cumulées par les collaborateurs jusqu'à la date d'évaluation et sur une estimation de l'évolution future des salaires. Durant les périodes qui séparent les calculs, les droits acquis par les collaborateurs sont actualisés sur la base des paramètres définis à l'avance. Les excédents de prévoyance sont portés à l'actif lorsque l'excédent de couverture d'un plan de prévoyance au sens de la norme IAS 19 entraîne un avantage économique. Le calcul de cet avantage économique résultant des futures réductions de cotisations est effectué conformément aux directives de la norme IFRIC 14. Les charges de prévoyance annuelles, qui dépendent du volume de travail fourni pour la période sous revue, sont portées au compte de pertes et profits dans les charges de personnel. S'ils dépassent 10% du montant le plus élevé entre les actifs de prévoyance et les engagements de prévoyance, les bénéfices et pertes actuariels résultant des calculs périodiques sont portés au compte de pertes et profits de façon linéaire sur la durée moyenne de service restante.

Pour les plans à primauté des cotisations, les contributions à verser sont saisies dans le compte de pertes et profits pour chaque période concernée.

#### 4.19 Rémunérations en actions

Les collaborateurs de BKW ont la possibilité de participer au capital-actions de BKW SA à des conditions préférentielles. Le plan de participation prévoit de mettre tous les ans, pendant une durée non déterminée, un certain nombre d'actions nominatives à la disposition du personnel exerçant une activité à titre principal au sein de BKW. Les actions en question sont vendues à un prix préférentiel, qui est redéfini chaque année, et incluent une période de blocage. L'attribution de ces actions au personnel n'est assortie d'aucune autre condition. Il n'y a donc pas de période d'acquisition des droits (vesting period) et la rémunération est saisie à la date d'attribution (grant date). La juste valeur des actions est calculée sur la base de leur cours en Bourse. La différence entre la juste valeur et le prix préférentiel payé par les collaborateurs est comptabilisée dans les charges de personnel au moment de l'attribution des actions. Les actions octroyées sont retirées du portefeuille d'actions propres.

#### 4.20 Informations sectorielles

La détermination des segments et de leurs résultats au sens de la norme IFRS 8 se base sur la structure organisationnelle et le reporting interne utilisé par le management pour la gestion opérationnelle (management approach). BKW est structurée en secteurs d'activité. Chaque secteur d'activité agit de manière autonome pour accomplir les tâches relevant d'un secteur déterminé de l'activité globale de BKW et assume la responsabilité opérationnelle des résultats dans son domaine de compétence. L'organe décisionnel portant la responsabilité globale, à savoir la direction du groupe, attribue les ressources et détermine les résultats sur la base du résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT).

Pour la présentation des informations sectorielles, les principes de comptabilisation et d'évaluation sont les mêmes que ceux qui s'appliquent à la présentation des chiffres consolidés à l'échelle du groupe. Les prix des transactions internes au groupe sont basés sur les prix du marché au moment de la conclusion de la transaction.

#### 4.21 Incertitudes de l'évaluation

L'établissement de comptes consolidés conformes aux normes en vigueur en matière de présentation des comptes nécessite de procéder à des estimations et d'émettre des hypothèses qui influent sur les chiffres inscrits au bilan, au niveau des actifs, des provisions, des engagements et des engagements conditionnels à la date de clôture du bilan, ainsi que sur la présentation des produits et des charges de la période sous revue dans le compte de pertes et profits. Ces estimations et hypothèses se fondent sur l'expérience acquise par le passé et sur l'évaluation la plus précise possible des développements à venir. Les résultats effectivement enregistrés peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont constamment réexaminées et les modifications éventuelles sont inscrites au compte de pertes et profits de l'exercice au cours duquel elles ont été constatées.

4.21.1 Projets (installations en cours de construction, participations à des sociétés évaluées par mise en équivalence) BKW investit dans divers projets visant la création de capacités de production et de réseaux ou l'augmentation de capacités existantes. Ces projets sont à des stades de réalisation diffé-

rents. Plus le stade est précoce, plus il est difficile de se prononcer sur la réalisation d'un projet. La réalisation des projets, puis l'exploitation rapportant des bénéfices, sont tributaires de plusieurs facteurs tels que le cadre légal, l'obtention des autorisations nécessaires et l'évolution des marchés. Les coûts engendrés par le lancement du projet et les études préalables ne sont pas portés à l'actif. C'est seulement lorsque les coûts de projet sont concrets et peuvent être directement affectés (c.-à-d. à partir de la phase conceptuelle), qu'ils sont portés à l'actif. Dès que la réalisation du projet n'est plus considérée comme probable, ils sont décomptés avec incidence sur le compte de pertes et profits. Il est par conséquent possible que la valeur des installations en cours de construction à la date de clôture ainsi que la valeur de sociétés de projet dans lesquelles BKW détient une participation et qui sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence diffèrent de la valeur réalisable future.

##### 4.21.2 Goodwill

Le goodwill généré à l'occasion d'une fusion est contrôlé une fois par an afin de déterminer une éventuelle perte de valeur, ou plus souvent, si des événements ou un changement de contexte laissent supposer la possibilité d'une dépréciation. A l'occasion de ce contrôle de la dépréciation (impairment test), la valeur réalisable est attribuée à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie.

La valeur réalisable d'une unité génératrice de trésorerie est donnée par le plus élevé des deux montants suivants: la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et la valeur d'usage. La détermination de la valeur d'usage se fonde sur différentes hypothèses intégrant des prévisions d'évolution à moyen et à long termes, telles que l'estimation des flux de paiement ou des taux de croissance. Le taux d'actualisation utilisé se fonde quant à lui sur les coûts moyens pondérés du capital de BKW, compte tenu des adaptations nécessaires en fonction du profil de risque spécifique de l'unité génératrice de trésorerie.

##### 4.21.3 Centrale nucléaire de Mühleberg

L'évaluation des provisions pour l'élimination des déchets nucléaires et la valeur effective des immobilisations corporelles inscrites au bilan (centrale et barres de combustibles nucléaires, y compris la valeur actuelle de l'élimination) revêtent une

importance primordiale pour l'appréciation du bilan et du compte de pertes et profits de BKW. Les entreprises de la branche procèdent ensemble à des calculs détaillés des coûts liés au démantèlement et à l'évacuation des déchets nucléaires qui, en vertu de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion des déchets radioactifs pour les installations nucléaires, doivent être actualisés tous les cinq ans. Les résultats obtenus sont examinés par la Confédération. Une nouvelle estimation des coûts liés à la désaffectation et à l'élimination des déchets a été réalisée au cours de l'année sous revue. La version définitive des études de coûts est attendue dans le courant de 2012, une fois que la Confédération aura procédé à leur contrôle. Depuis la décision rendue par le DETEC en décembre 2009 en faveur de l'attribution d'une autorisation d'exploitation à durée indéterminée pour la centrale nucléaire de Mühleberg, BKW, à l'image des autres exploitants de centrales nucléaires en Suisse, se fonde, pour l'inscription au bilan, sur une durée d'utilisation des installations de 50 ans. BKW évalue elle-même les engagements spécifiques à sa centrale. Toute inexactitude survenant dans le calcul des coûts, tout changement intervenant dans la législation en matière de désaffectation d'installations nucléaires et d'élimination des déchets radioactifs, de même qu'une mise hors service précoce de la centrale avant 2022 peut avoir un impact notable sur le patrimoine et les résultats du groupe.

#### 4.21.4 Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul des engagements de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations est effectué à partir d'hypothèses actuarielles qui peuvent diverger de la réalité et par là même influencer le patrimoine et les résultats de BKW.

#### 4.21.5 Comptabilisation du chiffre d'affaires

Certaines ventes d'énergie opérées par le secteur d'activité Ventes, en particulier auprès des clients particuliers, ne sont décomptées et facturées que de façon semestrielle, à la fin mars et à la fin septembre, sur la base du relevé des compteurs. Les ventes d'énergie réalisées mais non facturées à la date de clôture du bilan, le 31 décembre, font donc l'objet d'une délimitation. Le calcul de cette délimitation se fonde sur un modèle de simulation, qui prend en compte l'historique de la consommation du client ainsi que les prix actuels des produits. Le montant total des quantités fournies peut être estimé

assez précisément sur la base des volumes connus d'injections et de prélèvements. La délimitation ainsi déterminée peut différer des valeurs effectives qui auraient été constatées dans le cadre d'un relevé des compteurs et de la facturation correspondante.

#### 4.21.6 Provision pour contrats d'acquisition d'énergie défavorables

BKW est actionnaire minoritaire dans des sociétés détenant des centrales auxquelles elle est tenue d'acheter l'énergie produite au prix de production. Elle réalise des provisions pour les obligations d'achat d'énergie au prix de production qui dépassent les prix de vente attendus et réalisables. Les calculs sont effectués selon la méthode du cash-flow actualisé. L'estimation des provisions tient largement à l'estimation des prix de l'énergie à venir, à l'estimation des coûts de production des centrales et aux taux d'actualisation attendus. Par ailleurs, les calculs sont généralement réalisés sur une très longue période, le plus souvent sur la période de concession ou d'utilisation des centrales. Ces estimations et ces hypothèses sont incertaines et peuvent largement différer des résultats effectifs.

#### 4.21.7 Procédures de l'EiCom

Les tarifs que facture BKW à ses clients pour l'utilisation du réseau et pour la fourniture d'énergie sont en partie contrôlés par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). Actuellement, des décisions de plusieurs instances sont pendantes dans le cadre de diverses procédures, qui portent en particulier sur la détermination des coûts du capital et des coûts d'exploitation à prendre en compte. Selon BKW, ces décisions ne devraient pas influencer la situation financière, du patrimoine et des résultats exposée dans le présent rapport financier. Il est toutefois possible que des décisions de dernière instance aient une influence sur les résultats à venir de BKW.

## 5 Regroupements d'entreprises

### Regroupements d'entreprises 2011

#### Parcs éoliens en Italie

BKW a acheté à Fortore Energia S.p.A divers parcs éoliens dans la région des Pouilles. La prise de contrôle (closing) a eu lieu le 26 mai 2011. BKW détenait déjà une participation dans cinq de ces parcs éoliens du fait de sa participation dans Fortore Wind S.r.l. Dans le cadre d'une restructuration des parcs éoliens en unités juridiques préalable à l'acquisition, BKW a cédé sa participation dans Fortore Wind S.r.l. en échange de l'acquisition intégrale de six parcs éoliens. BKW détient à présent 100% des parts dans six parcs éoliens avec une puissance installée de 144 MW, ce qui en fait l'une des grandes productrices d'énergie éolienne en Italie.

La puissance moyenne future des installations éoliennes a joué un rôle déterminant dans l'estimation du prix d'achat du parc éolien. Si la puissance sur laquelle se base le calcul du prix d'achat est nettement dépassée, ce dernier pourrait augmenter. Une augmentation de 5%, par exemple, entraînerait un paiement supplémentaire de 4,6 millions de CHF. Sur la base des informations dont elle dispose, BKW n'estime pas que la puissance figurant dans l'expertise puisse être surpassée, et ne table donc pas sur une adaptation du prix d'achat. Conformément à cette appréciation, l'engagement conditionnel relatif au prix d'achat n'a pas été inscrit au bilan.

La juste valeur (fair value) des créances des sociétés acquises s'élève à 18,9 millions de CHF. Le risque de pertes de ces créances étant jugé extrêmement faible, aucune correction de valeur n'a été inscrite.

Les parcs éoliens acquis sont majoritairement financés par le biais de contrats de leasing à long terme. Au 26 mai 2011, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles classées comme leasing financier s'élevait à 276,7 millions de CHF. Les dettes comptaient des dettes liées au leasing à hauteur de 129,7 millions de CHF, dont 12,4 millions de CHF au titre d'engagements à court terme et 117,3 millions de CHF au titre d'engagements à long terme.

Si l'acquisition de l'entreprise avait eu lieu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le résultat global des comptes annuels 2011 aurait été supérieur de 26 millions de CHF, et les pertes nettes inférieures de 3,7 millions de CHF. Depuis l'intégration globale (26 mai 2011), les parcs éoliens ont généré un résultat global de 10,4 millions de CHF et des pertes nettes de 9,1 millions de CHF. Ces chiffres ne prennent pas en compte les chiffres d'affaires et les bénéfices résultant de droits à certificats verts pour l'année en cours. Ces chiffres d'affaires et bénéfices ne seront réalisés qu'au moment de la vente des certificats correspondants.

Le goodwill global inscrit au bilan a augmenté de 0,4 million de CHF du fait de cette acquisition et s'élevait à 92,4 millions de CHF au 31 décembre 2011, après adaptation des cours de change de -0,1 million de CHF.

#### Parcs éoliens de Bippen et Holleben en Allemagne

Durant l'année sous revue, BKW a fait l'acquisition du parc éolien de Bippen à Bippen (D) et du parc éolien de Holleben à Teutschenthal (D). Les deux parcs éoliens ont été acquis le 27 décembre 2011. Le parc éolien de Bippen, situé dans le Land de Basse-Saxe, affiche une puissance installée de 27,6 MW et il est raccordé au réseau depuis 2004/2005. Ses douze turbines produisent 52 GWh d'électricité par an. Le parc éolien de Holleben, situé dans le Land de Saxe-Anhalt, affiche une puissance installée de 25,5 MW et il est également raccordé au réseau depuis 2004/2005. La production annuelle de ses 17 turbines de 1,5 MW s'inscrit à environ 59 GWh.

La juste valeur (fair value) des créances des sociétés acquises s'élève à 2,7 millions de CHF. Le risque de pertes de ces créances étant jugé extrêmement faible, aucune correction de valeur n'a été inscrite. Si l'acquisition de l'entreprise avait eu lieu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le résultat global des comptes annuels 2011 aurait été supérieur de 11,6 millions de CHF, et les pertes nettes inférieures de 1,1 million de CHF. Depuis la date de l'intégration globale (27 décembre 2011), elle n'a pas généré de chiffre d'affaires ou de résultats notables.

#### Idroelettrica Val d'Aosta

Le 19 décembre 2011, BKW a en outre acheté au groupe italien Sorgenia la société Idroelettrica Val d'Aosta S.r.l. (I). La société exploite cinq petites centrales au fil de l'eau dans le Val d'Aoste qui affichent au total une puissance installée avoisinant les 8 MW. La juste valeur (fair value) des créances de la société acquise s'élève à 0,3 million de CHF. Le risque de pertes de ces créances étant jugé extrêmement faible, aucune correction de valeur n'a été inscrite.

Si l'acquisition de l'entreprise avait eu lieu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le résultat global des comptes annuels 2011 aurait été supérieur de 3,6 millions de CHF et les pertes nettes inférieures de 0,8 million de CHF.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du prix d'achat sur les positions de l'actif et du passif:

en millions de CHF	Parcs éoliens en Italie	Idroelettrica Val d'Aosta	Bippen	Holleben	Total
Immobilisations corporelles	324,2	44,9	33,9	42,0	445,0
Actifs incorporels	90,2	0,0	0,0	0,0	90,2
Autre actif circulant	21,1	0,3	2,3	3,0	26,7
Liquidités	0,8	0,5	1,3	2,0	4,6
Engagements à long terme	-230,6	-9,2	-15,6	-16,6	-272,0
> dont impôts différés	-76,1	-9,2	0,0	0,0	-85,3
Engagements à court terme	-21,6	-0,3	-1,5	-1,7	-25,1
<b>Actif net acquis</b>	<b>184,1</b>	<b>36,2</b>	<b>20,4</b>	<b>28,7</b>	<b>269,4</b>
Goodwill	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4
<b>Prix d'achat</b>	<b>184,5</b>	<b>36,2</b>	<b>20,4</b>	<b>28,7</b>	<b>269,8</b>
Créances résultant des variations du prix d'acquisition	5,2				5,2
Juste valeur des participations existantes	-67,9				-67,9
Décompte avec la créance résultant de la cession des participations à Fortore Wind S.r.l	-32,7				-32,7
Liquidités acquises	-0,8	-0,5	-1,3	-2,0	-4,6
<b>Sortie de fonds</b>	<b>88,3</b>	<b>35,7</b>	<b>19,1</b>	<b>26,7</b>	<b>169,8</b>

Les allocations du prix d'acquisition n'étant pas encore achevées, les montants indiqués sont provisoires.

Les montants figurant dans les comptes du groupe pour les actifs acquis et les passifs repris au moment de l'achat correspondent à la juste valeur à la date d'acquisition.

### Regroupements d'entreprises 2010

Durant l'exercice précédent, BKW Dubener Platte Wind GmbH, sise à Wiesbaden (D), a acquis le parc éolien Dubener Platte dans le Land de Brandebourg (D). La date d'acquisition est le 17 novembre 2010. Le parc éolien a une puissance installée de 40 MW et produit avec vingt turbines environ 85,5 GWh d'électricité par an. Le parc éolien Dubener Platte a été construit au dernier trimestre de 2010. Au 31 décembre 2010, il n'avait pas généré de chiffre d'affaires net ni de résultats notables. Le prix d'achat s'est élevé à 74 millions de CHF. Les actifs nets acquis au moment de la date d'acquisition s'élevaient également à 74 millions de CHF. L'acquisition n'a généré aucun goodwill.

## 6 Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

### Vente du réseau de transport

La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, stipule que le réseau de transport suisse devra être transféré à la société nationale du réseau de transport, swissgrid sa, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2013. En l'état actuel des choses, BKW estime que le transfert des actifs et des passifs concentrés au sein de la société juridiquement indépendante BKW Übertragungsnetz AG aura lieu avant le 31 décembre 2012; elle considère par conséquent que les conditions sont réunies pour qualifier l'opération de «destinée à la vente» selon IFRS 5 au 31 décembre 2011.

Le transfert aura probablement lieu à un prix déterminé par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). A l'heure actuelle, BKW estime que le prix du transfert du réseau de transport sera supérieur aux valeurs comptables IFRS. Les réseaux de transports sont rattachés au segment Réseaux.

Attendu que les actifs et les passifs définitifs dépendent de l'exécution de la transaction, les chiffres figurant ci-dessous pour le 31 décembre 2011 ont caractère provisoire:

en millions de CHF	31.12.2011
Actif immobilisé	238,0
Actif circulant	16,8
<b>Total activités détenues en vue de vente</b>	<b>254,8</b>
› dont liquidités	0,0
Engagements à long terme	-39,0
Engagements à court terme	-1,8
<b>Total engagements détenus en vue de vente</b>	<b>-40,8</b>

Aucun rendement ni aucune charge lié à un actif à long terme inscrit au compte de résultat global n'a été classé dans la rubrique «détenus en vue de la vente».

### Activités de vente en Allemagne

En Allemagne, BKW concentrera dorénavant ses activités sur la production et le négoce d'électricité. La vente de BKW Energie GmbH (D) et de BKW Balance GmbH (D), qui étaient rattachées au secteur d'activité Energie International et commerce, a signé la fin des activités de vente en Allemagne. La vente a été conclue par contrat en 2010, et le transfert des parts de société réalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Prestation globale	0,0	399,1
Charges d'exploitation	0,0	-392,6
Amortissements et dépréciations	0,0	-0,3
Résultat financier	6,0	0,0
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>6,0</b>	<b>6,2</b>
Impôts sur le bénéfice	-0,1	-1,9
<b>Bénéfice net résultant des activités abandonnées</b>	<b>5,9</b>	<b>4,3</b>
Bénéfice par action, en CHF, résultant des activités abandonnées (dilué et non dilué)	0,12	0,09

Les flux de trésorerie des activités abandonnées se présentent ainsi:

en millions de CHF	2011	2010
Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation	0,0	-12,7
Cash-flow résultant de l'activité d'investissement	18,3	-0,4
Cash-flow résultant de l'activité de financement	0,0	-2,3
Différences de change sur liquidités	0,0	-1,1
<b>Variation nette des liquidités issues des activités abandonnées</b>	<b>18,3</b>	<b>-16,5</b>
Montant des liquidités parmi les activités détenues en vue de la vente	0,0	0,0

Les actifs et les engagements destinés à être cédés, évalués à leur valeur comptable actuelle, se présentent ainsi:

en millions de CHF	31.12.2010
Actif immobilisé	1,4
Actif circulant	39,8
<b>Total activités détenues en vue de vente</b>	<b>41,2</b>
> dont liquidités	0,0
Engagements à long terme	0,1
Engagements à court terme	29,2
<b>Total engagements détenus en vue de vente</b>	<b>29,3</b>

## 7 Informations sectorielles

Les secteurs d'activités devant faire l'objet d'un rapport sont déterminés selon la structure de l'organisation et le reporting internes. BKW est structurée en secteurs d'activité. Par secteurs d'activité, on entend les unités commerciales qui agissent de manière autonome pour accomplir les tâches relevant d'un secteur déterminé de l'activité globale de BKW et assument la responsabilité opérationnelle des résultats dans leur domaine de compétence. BKW compte trois secteurs d'activité devant faire l'objet d'un rapport:

- › Le secteur d'activité Energie Suisse comprend la production d'électricité dans les centrales exploitées en propre ou conjointement avec une entreprise partenaire en Suisse, ainsi que la vente de l'électricité aux clients finaux et aux partenaires distributeurs au niveau national.
- › Le secteur d'activité Energie International et commerce englobe la production dans les centrales exploitées en propre ou conjointement avec une entreprise partenaire ainsi que la vente d'électricité dans les pays limitrophes, tout comme le négoce du courant, du gaz, du pétrole, du charbon et de certificats en Suisse et à l'étranger.
- › Le secteur d'activité Réseaux construit, exploite et entretient les réseaux de transport et de distribution appartenant au groupe et assume pour des tiers la mise en place et l'entretien d'installations électriques, de réseaux électriques et de télécommunications ainsi que des installations relevant des infrastructures destinées aux transports.

Aucun secteur d'activité opérationnel n'a été regroupé avec un autre pour constituer les secteurs d'activité devant faire l'objet d'un rapport. Les résultats des secteurs d'activité sont contrôlés séparément par la direction du groupe, afin qu'elle puisse se prononcer sur la répartition des ressources et évaluer la productivité des unités. La conduite interne et l'évaluation de la productivité à long terme se fondent sur le résultat d'exploitation (EBIT).

La rubrique «Autres» comprend les secteurs dirigés de manière centralisée par le groupe; il s'agit en premier lieu des fonds de déclasserment et d'élimination, du financement du groupe, des immeubles, des immobilisations financières et des impôts.

Dans le secteur d'activité Energie Suisse, la liquidation, durant l'exercice 2010, d'une provision pour contrats d'acquisition d'énergie défavorables a réduit les dépenses comptabilisées au poste «Approvisionnement en énergie auprès de tiers, d'entreprises partenaires et de sociétés associées» de 28,9 millions de CHF.

Le secteur d'activité Energie International et commerce compte dorénavant une rubrique «Résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité». L'adaptation de directives internes a étendu les possibilités de gestion du portefeuille de production, désormais plus optimales. Elle permet à BKW de conclure d'autres opérations de négoce d'énergie visant à couvrir sa propre production. En application des principes de présentation des comptes, ces opérations de couverture supplémentaires sont considérées comme des instruments financiers devant être évalués et inscrits au bilan à la date de clôture. Les gains de réévaluation pris en compte représentent les gains d'opportunité de ces opérations, mais ne fournissent pas une perspective financière globale sur la situation énergétique de BKW.

Dans le cadre de la clôture des comptes, BKW a procédé au contrôle de la valeur effective de ses installations de production. Dans le secteur d'activité Energie International et commerce, il en est ressorti une nécessité de correction de valeur de -317,7 millions de CHF au total pour les nouvelles installations de production fossile-thermique de Wilhelmshaven, Livorno Ferraris et Tamarete. La majorité des corrections de valeur (279,8 millions de CHF) a été comptabilisée en tant que provisions pour contrats d'acquisition d'énergie défavorables et donc comme dépenses d'acquisition d'énergie. Le reste des corrections de valeur est compris dans les amortissements et dépréciations (4,5 millions CHF) et dans le résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence (33,4 millions de CHF).



	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Consolidation	Total
2011 en millions de CHF						
Fourniture d'électricité Ventes Suisse	752,6					752,6
Rémunérations pour l'utilisation du réseau de distribution	399,4		10,4			409,8
Fourniture d'électricité Ventes à l'international		213,6				213,6
Fourniture d'électricité Commerce		865,3				865,3
Résultat du négoce d'énergie pour compte propre		20,0				20,0
Résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité		-41,2				-41,2
Autres activités liées à l'énergie	15,6	64,5	49,7			129,8
Activités liées au gaz	3,3	22,4				25,7
Activités liées à la construction/ à l'ingénierie et aux installations électriques			118,9			118,9
Variation de la valeur des mandats en cours	4,6		3,9			8,5
<b>Chiffre d'affaires net avec des clients tiers</b>	<b>1 175,5</b>	<b>1 144,6</b>	<b>182,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2 503,0</b>
Chiffre d'affaires net avec d'autres segments	998,6	918,5	436,9	43,8	-2 397,8	0,0
Prestations propres activées	3,0	0,9	39,5	0,0	2,8	46,2
Autres produits d'exploitation	85,7	8,1	26,2	117,3	-153,7	83,6
<b>Prestation globale</b>	<b>2 262,8</b>	<b>2 072,1</b>	<b>685,5</b>	<b>161,1</b>	<b>-2 548,7</b>	<b>2 632,8</b>
Approvisionnement en électricité auprès de tiers	-57,6	-1 192,5				-1 250,1
Approv. en électricité auprès d'entreprises partenaires et de sociétés associées	-276,4	-25,4				-301,8
Autres charges d'approv. en électricité	-16,6	-54,4	-57,3			-128,3
Approvisionnement en gaz	-2,8	-21,3				-24,1
<b>Approv. en énergie auprès de tiers, d'entre- prises partenaires et de sociétés associées</b>	<b>-353,4</b>	<b>-1 293,6</b>	<b>-57,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-1 704,3</b>
Approv. en énergie auprès d'autres segments	-1 336,7	-957,9	-22,6		2 317,2	0,0
Charges d'exploitation hors approvisionnement en énergie	-365,6	-97,4	-402,5	-155,4	230,5	-790,4
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-2 055,7</b>	<b>-2 348,9</b>	<b>-482,4</b>	<b>-155,4</b>	<b>2 547,7</b>	<b>-2 494,7</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>						
<b>avant amortissements et dépréciations</b>	<b>207,1</b>	<b>-276,8</b>	<b>203,1</b>	<b>5,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>138,1</b>
Amortissements et dépréciations	-46,9	-47,5	-82,7	-14,0	0,7	-190,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>160,2</b>	<b>-324,3</b>	<b>120,4</b>	<b>-8,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-52,3</b>
Résultat financier						-88,3
Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence						-26,7
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>						<b>-167,3</b>
Entrées Immobilisations corporelles, actifs incorporels et fonds d'Etat	286,4	56,8	172,3	9,8	-1,0	524,3
Entrées Sociétés évaluées par mise en équivalence	0,7	76,4	0,1			77,2
Participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence au 31.12.2011	471,4	558,1	5,9			1 035,4
Total actif au 31.12.2011	3 326,1	2 088,4	1 724,7	4 748,0	-4 804,3	7 082,9

	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Consolidation	Total
2010 adapté en millions de CHF						
Fourniture d'électricité Ventes Suisse	754,9					754,9
Rémunérations pour l'utilisation du réseau de distribution	374,1		6,6			380,7
Fourniture d'électricité Ventes à l'international		198,9				198,9
Fourniture d'électricité Commerce		1 063,7				1 063,7
Résultat du négoce d'énergie pour compte propre		-1,0				-1,0
Autres activités liées à l'énergie	15,2	71,3	48,9			135,4
Activités liées au gaz	3,2	26,4				29,6
Activités liées à la construction/ à l'ingénierie et aux installations électriques	2,8		112,4			115,2
Variation de la valeur des mandats en cours	1,0		-0,9			0,1
<b>Chiffre d'affaires net avec des clients tiers</b>	<b>1 151,2</b>	<b>1 359,3</b>	<b>167,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2 677,5</b>
Chiffre d'affaires net avec d'autres segments	934,7	856,4	431,2	48,1	-2 270,4	0,0
Prestations propres activées	4,1	0,4	37,5		4,7	46,7
Autres produits d'exploitation	66,2	8,5	21,9	117,5	-150,2	63,9
<b>Prestation globale</b>	<b>2 156,2</b>	<b>2 224,6</b>	<b>657,6</b>	<b>165,6</b>	<b>-2 415,9</b>	<b>2 788,1</b>
Approvisionnement en électricité auprès de tiers	-19,2	-1 004,4				-1 023,6
Approv. en électricité auprès d'entreprises partenaires et de sociétés associées	-291,0	-28,9				-319,9
Autres charges d'approv. en électricité	-15,3	-105,7	-60,5			-181,5
Approvisionnement en gaz	-5,2	-24,5				-29,7
<b>Approv. en énergie auprès de tiers, d'entre- prises partenaires et de sociétés associées</b>	<b>-330,7</b>	<b>-1 163,5</b>	<b>-60,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-1 554,7</b>
Approv. en énergie auprès d'autres segments	-1 257,0	-907,2	-21,4		2 185,6	0,0
Charges d'exploitation hors approvisionnement en énergie	-299,3	-100,7	-432,5	-156,4	229,6	-759,3
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-1 887,0</b>	<b>-2 171,4</b>	<b>-514,4</b>	<b>-156,4</b>	<b>2 415,2</b>	<b>-2 314,0</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>						
<b>avant amortissements et dépréciations</b>	<b>269,2</b>	<b>53,2</b>	<b>143,2</b>	<b>9,2</b>	<b>-0,7</b>	<b>474,1</b>
Amortissements et dépréciations	-36,6	-8,5	-81,4	-14,2	0,1	-140,6
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>232,6</b>	<b>44,7</b>	<b>61,8</b>	<b>-5,0</b>	<b>-0,6</b>	<b>333,5</b>
Résultat financier						-56,3
Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence						-0,2
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>						<b>277,0</b>
Entrées Immobilisations corporelles, actifs incorporels et fonds d'Etat	147,3	57,5	158,8	14,2	-1,1	376,7
Entrées Sociétés évaluées par mise en équivalence	11,3	212,3	0,1			223,7
Participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence au 31.12.2010	475,4	646,8	5,7			1 127,9
<b>Total actif au 31.12.2010</b>	<b>2 791,5</b>	<b>1 627,5</b>	<b>1 637,3</b>	<b>5 007,2</b>	<b>-4 493,9</b>	<b>6 569,6</b>

## Informations par pays

Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes selon le pays est structuré en fonction du lieu de livraison du produit en question. Les actifs à long terme englobent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et les participations aux sociétés évaluées par mise en équivalence.

en millions de CHF	Suisse		Allemagne (adapté)		Italie		Autres pays étrangers		Total (adapté)	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires net avec des clients externes	1 467,2	1 493,8	401,1	559,8	540,3	501,6	94,4	122,3	2 503,0	2 677,5
Actifs à long terme	2 817,4	2 735,3	595,3	466,9	701,1	392,7			4 113,8	3 594,9

## Informations sur les principaux clients

Il n'y a pas de transactions réalisées avec un seul client externe dont les produits atteignent 10% ou plus du chiffre d'affaires net.

## 8 Charges de personnel

en millions de CHF	2011	2010 adapté
Salaires et traitements	279,2	284,7
Prestations sociales et autres charges de personnel	68,6	63,6
Variation des excédents liés aux plans de prévoyance	1,4	-6,7
<b>Total</b>	<b>349,2</b>	<b>341,6</b>
Effectifs à la date de clôture du bilan, équivalence en postes à plein temps	<b>31.12.2011</b>	31.12.2010
Collaborateurs	2 717	2 695
Apprentis	163	167
<b>Total</b>	<b>2 880</b>	<b>2 862</b>

**9 Autres charges d'exploitation**

en millions de CHF	2011	2010 adapté
Droits, taxes et autres impôts	75,2	70,5
Autres charges d'exploitation	153,1	146,1
<b>Total</b>	<b>228,3</b>	<b>216,6</b>

**10 Amortissements et dépréciations**

en millions de CHF	2011	2010 adapté
Immobilisations corporelles	153,6	134,6
Actifs incorporels	36,8	6,0
<b>Total</b>	<b>190,4</b>	<b>140,6</b>

**11 Résultat financier**

en millions de CHF	2011	2010
Produit des intérêts	8,9	11,5
Produit des dividendes	5,0	5,3
Ajustements de valeur sur fonds d'Etat	0,0	23,1
Plus-values sur la vente d'immobilisations financières	1,1	1,2
Plus-values sur la vente de parts dans des sociétés associées	0,3	7,4
Ajustements de valeur sur titres détenus à des fins de négoce	4,2	12,4
Autres produits financiers	0,3	1,2
<b>Produits financiers</b>	<b>19,8</b>	<b>62,1</b>
Charges d'intérêt	-33,4	-21,7
Charges d'emprunt activées	0,2	1,1
Intérêts des provisions	-57,6	-56,4
Ajustements de valeur sur fonds d'Etat	-1,1	0,0
Moins-values sur la vente d'immobilisations financières	-0,4	-1,8
Ajustements de valeur sur titres détenus à des fins de négoce	-0,1	-8,4
Dépréciations des immobilisations financières	-6,9	0,0
Autres charges financières	-4,1	-4,2
Changes	-4,7	-27,0
<b>Charges financières</b>	<b>-108,1</b>	<b>-118,4</b>
<b>Total</b>	<b>-88,3</b>	<b>-56,3</b>

**12 Impôts sur le bénéfice**

en millions de CHF	2011	2010 adapté
Impôts courants sur le bénéfice	32,5	45,2
Impôts différés	-127,7	7,8
<b>Total impôts sur le bénéfice</b>	<b>-95,2</b>	<b>53,0</b>
Détermination des impôts sur le bénéfice présentés dans les comptes en millions de CHF	2011	2010 adapté
Résultat avant impôts sur le bénéfice	-167,3	277,0
Impôts pour un taux d'imposition prévu de 20,6% (20,0% l'exercice précédent)	-34,5	55,4
Effets des changements de taux d'imposition	2,6	0,0
Ajustements de valeur des impôts différés actifs	0,0	1,2
Déduction des participations et des produits non imposables	4,3	0,9
Utilisation/comptabilisation de pertes fiscales jusque-là non portées à l'actif	-3,4	-0,9
Charges non déductibles	1,3	0,8
Non inscription ou inscription partielle à l'actif de pertes fiscales	0,9	3,4
Impôts dus pour les exercices précédents	-2,5	-7,3
Dépréciation des participations	-63,2	0,0
Autres postes	-0,7	-0,5
<b>Total impôts sur le bénéfice</b>	<b>-95,2</b>	<b>53,0</b>
Taux d'imposition effectif	56,9%	19,4%
Variation des impôts différés actifs/passifs en millions de CHF	2011	2010
<b>Impôts différés passifs nets au 01.01</b>	<b>530,0</b>	<b>525,6</b>
Changement dans le périmètre de consolidation	85,3	0,3
Constitution/dissolution via le compte de pertes et profits	-127,7	7,8
Ajustement de valeur des instruments financiers via le compte de résultat global	-13,0	-1,9
Ajustement de valeur des couvertures de trésorerie via le compte de résultat global	-1,7	1,1
Changes	-1,5	-2,9
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	14,1	0,0
<b>Impôts différés passifs nets au 31.12</b>	<b>485,5</b>	<b>530,0</b>

Impôts différés actifs et passifs selon l'origine de la différence temporaire en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Actif immobilisé	370,0	261,8
Actif circulant	40,8	24,4
Provisions et autres engagements à long terme	80,3	238,9
Engagements à court terme	-4,8	9,5
Reports de perte activés	-0,8	-4,6
<b>Impôts différés passifs nets</b>	<b>485,5</b>	<b>530,0</b>
Inscrits au bilan au titre de:		
> Impôts différés passifs	494,1	551,6
> Impôts différés actifs	-8,6	-21,6

Les impôts différés actifs se composent des différences temporaires dans l'actif immobilisé à hauteur de 7,4 millions de CHF (14,4 millions de CHF l'exercice précédent) et des différences temporaires dans les capitaux étrangers à hauteur de 0,4 million de CHF (2,6 millions de CHF l'exercice précédent). La variation des différences temporaires a entraîné une charge d'impôts différés avec incidence sur le compte de pertes et profits de 130,7 millions de CHF (contre 6,5 millions de CHF l'exercice précédent).

Le taux d'imposition prévu est un taux pondéré moyen recalculé chaque année (sur la base du résultat avant impôts de chaque société du groupe et du taux d'imposition local applicable). Il ne s'écarte pas de manière notable du taux prévu durant l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2011, les reports de pertes fiscales non activés s'élevaient à 10,0 millions de CHF (contre 14,0 millions l'exercice précédent). Ces reports de pertes n'ont pas été activés, car une compensation avec les bénéfices imposables futurs à l'intérieur du délai fiscal autorisé paraît improbable. Sur ces reports de pertes, une part de 0,1 million de CHF arrive à échéance en 2012, une part de 0,3 million en 2013, une part de 4,1 millions de CHF en 2014, une part de 0,9 million de CHF en 2015, une part de 1,1 million en 2016, une part de 0,8 million en 2017 et une part de 0,8 million de CHF en 2018. La part restante de 1,9 million de CHF est valable de façon illimitée. En moyenne, le taux d'imposition applicable aux reports de pertes s'élèverait à 22,3%.

A la date de clôture du bilan, il n'existait sur les participations aucune différence temporaire avec conséquences fiscales dont le renversement soit contrôlable et improbable dans un avenir prévisible et n'entraînant donc pas de comptabilisation d'impôts différés.

**13 Bénéfice par action**

	2011	2010
Nombre d'actions émises (valeur nominale de 2,50 CHF)	52 434 811	52 800 000
./. Nombre d'actions détenues par le groupe (moyenne pondérée)	-5 183 158	-2 812 733
<b>Nombre d'actions en circulation (moyenne pondérée)</b>	<b>47 251 653</b>	<b>49 987 267</b>
Part des actionnaires BKW au bénéfice et aux pertes nets, en millions de CHF	-68,2	226,8
Pertes/bénéfice par action, en CHF	-1,44	4,54
Dividende par action, en CHF	1,00	2,50

Le bénéfice non dilué par action est déterminé sur la base du stock d'actions moyen pondéré. Il n'y a pas de motif de dilution du bénéfice par action.

Le dividende de 1,00 CHF par action pour l'exercice 2011 correspond à la proposition faite par le conseil d'administration à l'assemblée générale et doit encore être approuvé par celle-ci. Au moment de l'établissement des comptes annuels, 365 189 actions nominatives de BKW FMB Energie SA n'ont pas encore été échangées contre des actions de BKW SA. L'échange devant être achevé avant l'assemblée générale de BKW SA, la proposition relative à la répartition du bénéfice se fonde sur 52 800 000 actions nominatives émises et s'élève à 52,8 millions de CHF.

**14 Changes**

Le rapport financier est établi en francs suisses (CHF). Les cours de change par rapport au franc suisse utilisés pour l'établissement des comptes du groupe sont les suivants:

	Cours de change au 31.12.2011	Cours de change au 31.12.2010	Moyenne 2011	Moyenne 2010
CHF/EUR	1,2174	1,2472	1,2335	1,3854

	Centrales	Installations de transport et de distribution	Bâtiments et terrains	Combustibles nucléaires	Autres immobilisations corporelles	Installations en construction	Total
<b>15 Immobilisations corporelles</b>							
en millions de CHF							
Valeurs brutes au 31.12.2009	1 500,8	2 413,0	223,9	568,0	309,5	290,5	5 305,7
Changement dans le périmètre de consolidation	16,5		5,4			76,7	98,6
Entrées	15,0	3,2	4,6	43,8	5,3	247,3	319,2
Sorties	-29,0	-13,1	-0,6		-25,8		-68,5
Reclassifications	165,5	127,3	15,8		24,4	-333,0	0,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente					-1,2		-1,2
Changes	-27,0	-0,2	-0,2		-0,8	-6,1	-34,3
<b>Valeurs brutes au 31.12.2010</b>	<b>1 641,8</b>	<b>2 530,2</b>	<b>248,9</b>	<b>611,8</b>	<b>311,4</b>	<b>275,4</b>	<b>5 619,5</b>
Changement dans le périmètre de consolidation	439,0	3,1	0,2		2,7		445,0
Entrées	108,2	5,5	0,3	134,4	5,4	230,8	484,6
Sorties	-90,6	-8,1	-1,1		-11,4		-111,2
Reclassifications	62,0	76,7	2,8		22,5	-164,0	0,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente		-297,7				-102,6	-400,3
Changes	-8,9	-0,1			-0,1	-0,2	-9,3
<b>Valeurs brutes au 31.12.2011</b>	<b>2 151,5</b>	<b>2 309,6</b>	<b>251,1</b>	<b>746,2</b>	<b>330,5</b>	<b>239,4</b>	<b>6 028,3</b>
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2009	1 181,4	1 316,7	92,3	494,6	188,5	7,1	3 280,6
Amortissements	19,9	62,2	5,3	18,1	26,6		132,1
Dépréciations		0,9				1,7	2,6
Sorties	-22,7	-12,7	-0,5		-25,6		-61,5
Transformation en actifs détenus en vue de la vente					-0,6		-0,6
Changes	-3,7				-0,4	-1,4	-5,5
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2010</b>	<b>1 174,9</b>	<b>1 367,1</b>	<b>97,1</b>	<b>512,7</b>	<b>188,5</b>	<b>7,4</b>	<b>3 347,7</b>
Amortissements	39,7	62,8	5,9	17,3	27,2		152,9
Dépréciations						0,7	0,7
Sorties	-86,5	-7,1	-0,4		-11,0		-105,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente		-200,4					-200,4
Changes	-0,5					-0,1	-0,6
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011</b>	<b>1 127,6</b>	<b>1 222,4</b>	<b>102,6</b>	<b>530,0</b>	<b>204,7</b>	<b>8,0</b>	<b>3 195,3</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2010</b>	<b>466,9</b>	<b>1 163,1</b>	<b>151,8</b>	<b>99,1</b>	<b>122,9</b>	<b>268,0</b>	<b>2 271,8</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2011</b>	<b>1 023,9</b>	<b>1 087,2</b>	<b>148,5</b>	<b>216,2</b>	<b>125,8</b>	<b>231,4</b>	<b>2 833,0</b>



Au 31 décembre 2011, les valeurs d'assurance-incendie s'élevaient à 4 476,6 millions de CHF (3 947,3 millions de CHF l'exercice précédent). Des charges d'emprunt liées à des investissements ont été portées à l'actif du bilan pour un montant de 0,2 million de CHF (exercice précédent: 1,1 million de CHF). Le taux d'intérêt moyen appliqué pour l'inscription à l'actif du bilan était de 3,0%. Au cours de l'exercice, des indemnités à hauteur de 0,6 million de CHF ont été comptabilisées via le compte de pertes et profits pour les immobilisations corporelles qui se sont dépréciées, ont été détruites ou ont été mises hors service (0,5 million de CHF l'exercice précédent).

Parmi les entrées, 227,8 millions de CHF sont sans incidence sur les liquidités. Elles concernent essentiellement les apports liés à la désaffectation et à l'élimination des déchets de la centrale nucléaire de Mühleberg. Les nouvelles estimations des coûts de désaffectation et d'élimination ont entraîné une augmentation des provisions en 2011 à hauteur de 223,9 millions de CHF, qui, en application de IFRIC 1, ont également entraîné une comptabilisation. Les entrées sans incidence sur les liquidités en ayant résulté s'élevaient à 123,9 millions de CHF pour les combustibles nucléaires et à 100 millions de CHF pour les centrales. Parmi les entrées liées aux combustibles nucléaires, outre celles résultant de la nouvelle évaluation des coûts, 4,7 millions de CHF supplémentaires sont sans incidence sur les liquidités (4,7 millions de CHF l'exercice précédent). Elles concernent les apports liés aux coûts d'exploitation annuels supplémentaires induits pas l'exploitation de la centrale.

Les installations comptent des actifs d'une valeur comptable nette de 264,4 millions de CHF (0,0 million de CHF l'exercice précédent) comptabilisés comme leasing financier.

## 16 Participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence

en millions de CHF	Joint-ventures	Sociétés associées	Total
<b>Etat au 31.12.2010</b>	<b>384,3</b>	<b>743,6</b>	<b>1 127,9</b>
Entrées	0,3	76,9	77,2
Changement de la méthode de consolidation	0,0	-100,6	-100,6
Sorties	0,0	-0,8	-0,8
Dividendes	-11,6	-15,4	-27,0
Résultat proportionnel	7,3	-0,6	6,7
Dépréciations	0,0	-33,4	-33,4
Changes	-0,1	-14,5	-14,6
<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>380,2</b>	<b>655,2</b>	<b>1 035,4</b>

Les investissements dans les sociétés associées comprennent en particulier des apports de capitaux dans la participation de 33% à GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG, en Allemagne, à des fins de financement de la centrale en cours de construction. La modification de la méthode de consolidation concerne Fortore Wind S.r.l. L'opération correspondante est décrite à la note 5 sous regroupements d'entreprises.

Du fait de la présence de signes de dépréciations, BKW a effectué le contrôle de la valeur effective de certaines participations à des sociétés évaluées par mise en équivalence. Il en est ressorti que la valeur comptable de la participation à E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A. est supérieure à la valeur réalisable. La valeur réalisable des participations correspond à la valeur d'usage. Les calculs ont été réalisés sur la base du cash-flow estimé de la société, déduction faite d'un WACC (après impôts) de 7,13%. La participation a par conséquent été dépréciée de 33,4 millions de CHF. Cette dépréciation a été inscrite dans le compte de pertes et profits par le biais du résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence et concerne le secteur d'activité Energie International et commerce.

Valeurs-clés des joint-ventures en millions de CHF	Valeurs brutes 31.12.2011	Valeurs brutes 31.12.2010	Part 31.12.2011	Part 31.12.2010
Actif immobilisé	9 261,0	8 928,1	1 610,9	1 575,5
Actif circulant	725,9	747,9	148,2	129,8
Fonds de tiers à long terme	7 373,9	6 629,4	1 234,2	1 082,3
Fonds de tiers à court terme	718,1	1 079,7	144,7	238,7
Capital propre	1 894,9	1 966,9	380,2	384,3
Produits	1 757,7	1 777,6	363,3	369,7
Charges	1 755,1	1 709,9	356,0	355,8
Bénéfices	2,6	67,7	7,3	13,9

La majeure partie des joint-ventures sont des entreprises partenaires. Les contrats de partenariat existants stipulent que les actionnaires des entreprises partenaires sont tenus de payer les frais annuels proportionnellement à leur participation (remboursement et intérêts des fonds de tiers inclus).

Valeurs-clés des sociétés associées en millions de CHF	Valeurs brutes 31.12.2011	Valeurs brutes 31.12.2010	Part 31.12.2011	Part 31.12.2010
Actif immobilisé	2 163,8	2 724,4	684,7	860,3
Actif circulant	841,1	866,5	175,2	189,8
Fonds de tiers à long terme	214,4	532,1	65,9	167,3
Fonds de tiers à court terme	743,6	698,9	138,8	139,2
Capital propre	2 046,9	2 359,9	655,2	743,6
Produits	1 344,3	1 520,2	235,2	294,2
Charges	1 475,3	1 561,7	269,2	308,3
Pertes	- 131,0	- 41,5	- 34,0	- 14,1

<b>17 Immobilisations financières</b>	Immobilisations financières disponibles à la vente	Titres détenus à des fins de négoce	Prêts	Placements à terme	Créances envers les fonds d'Etat	Excédents liés aux plans de prévoyance	<b>Total</b>
en millions de CHF							
Etat au 31.12.2009	285,1	264,1	78,9	587,9	579,3	98,7	1 894,0
Changement dans le périmètre de consolidation			-0,1				-0,1
Entrées	18,7	45,8	42,5	455,9	0,8		563,7
Sorties		-144,8	-23,5	-650,0		-0,3	-818,6
Changes	-1,0		-6,9	-0,1			-8,0
Ajustement de valeur via le compte de pertes et profits		-0,5			23,1	6,7	29,3
Ajustement de valeur via le compte de résultat global	-4,6						-4,6
<b>Etat au 31.12.2010</b>	<b>298,2</b>	<b>164,6</b>	<b>90,9</b>	<b>393,7</b>	<b>603,2</b>	<b>105,1</b>	<b>1 655,7</b>
Entrées	0,1	31,9	10,2	55,4	0,8		98,4
Sorties	-0,1	-68,8	-24,9	-385,0			-478,8
Changes	-0,4		-1,1				-1,5
Ajustement de valeur via le compte de pertes et profits		5,0			-1,1	-1,4	2,5
Ajustement de valeur via le compte de résultat global	-58,4						-58,4
Dépréciations	-0,4		-6,5				-6,9
<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>239,0</b>	<b>132,7</b>	<b>68,6</b>	<b>64,1</b>	<b>602,9</b>	<b>103,7</b>	<b>1 211,0</b>
dont :							
› Immobilisations financières à court terme		132,7		63,6			196,3
› Immobilisations financières à long terme	239,0		68,6	0,5	602,9	103,7	1 014,7
dont :							
› Actifs financiers selon IFRS 7	239,0	132,7	68,6	64,1			504,4
› Autres actifs					602,9	103,7	706,6

La durée résiduelle moyenne pondérée des placements à court terme s'élève à 5,6 mois (5,1 mois l'exercice précédent), et leur taux de rémunération moyen pondéré à 0,4% (0,4% l'exercice précédent).

Les immobilisations financières disponibles à la vente, les titres détenus à des fins de négoce et les parts dans les fonds d'Etat sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les fonds d'Etat étant gérés par la Confédération, BKW n'a pas accès aux actifs gérés.

La dépréciation de 6,5 millions de CHF pour les emprunts concerne le segment Energie Suisse et est saisie dans les charges financières.

<b>18 Actifs incorporels</b>	Droits d'utilisation	Goodwill	Certificats	Autres	Total
en millions de CHF					
Valeurs brutes au 31.12.2009	126,4	178,9	23,2	15,5	344,0
Changement dans le périmètre de consolidation	-8,7				-8,7
Entrées résultant d'acquisitions	1,7		45,8	6,0	53,5
Entrées résultant de la production pour compte propre				1,2	1,2
Sorties			-25,1		-25,1
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-0,1			-0,9	-1,0
Changes	-3,8	-1,4	-0,8	-0,3	-6,3
<b>Valeurs brutes au 31.12.2010</b>	<b>115,5</b>	<b>177,5</b>	<b>43,1</b>	<b>21,5</b>	<b>357,6</b>
Changement dans le périmètre de consolidation	90,2				90,2
Entrées résultant d'acquisitions	6,4	0,4	25,1	5,6	37,5
Entrées résultant de la production pour compte propre				1,4	1,4
Sorties	-9,5		-12,8	-0,3	-22,6
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-34,5				-34,5
Changes	-1,6	-0,1	-0,5		-2,2
<b>Valeurs brutes au 31.12.2011</b>	<b>166,5</b>	<b>177,8</b>	<b>54,9</b>	<b>28,2</b>	<b>427,4</b>
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2009	67,7	92,4	2,9	5,2	168,2
Changement dans le périmètre de consolidation	-5,6				-5,6
Amortissements	2,0			4,2	6,2
Sorties			-0,7		-0,7
Transformation en actifs détenus en vue de la vente				-0,3	-0,3
Changes	-3,8			-0,2	-4,0
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2010</b>	<b>60,3</b>	<b>92,4</b>	<b>2,2</b>	<b>8,9</b>	<b>163,8</b>
Amortissements	6,0			7,6	13,6
Dépréciations	4,6		18,6		23,2
Sorties	-6,9		-0,4	-0,3	-7,6
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-10,6				-10,6
Changes	-0,4				-0,4
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011</b>	<b>53,0</b>	<b>92,4</b>	<b>20,4</b>	<b>16,2</b>	<b>182,0</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2010</b>	<b>55,2</b>	<b>85,1</b>	<b>40,9</b>	<b>12,6</b>	<b>193,8</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2011</b>	<b>113,5</b>	<b>85,4</b>	<b>34,5</b>	<b>12,0</b>	<b>245,4</b>

Du fait de la modification des estimations relatives à l'évolution du marché, un droit de prélèvement d'énergie lié à la centrale de Wilhelmshaven, inscrit au bilan sous les droits d'utilisation, a été intégralement déprécié. Par ailleurs, des certificats ont été abaissés à leur juste valeur. La juste valeur a été déterminée sur la base des cours du marché. Les dépréciations ont été inscrites avec incidence sur le compte de pertes et profits au poste «Amortissements et dépréciations» et concernent le secteur d'activité Energie International et commerce.

Le contrôle de la valeur effective du goodwill se fonde sur la structure de l'organisation et du reporting internes et a lieu à l'échelon du secteur d'activité assumant la responsabilité opérationnelle des résultats. Pour évaluer la valeur effective du goodwill inscrit au bilan, les unités génératrices de trésorerie déterminantes sont par conséquent les secteurs d'activité.

A la date de clôture du bilan, le goodwill se répartit sur les unités génératrices de trésorerie suivantes:

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Energie Suisse	77,6	77,6
Energie International et commerce	7,7	7,4
Autres	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>85,4</b>	<b>85,1</b>

La variation du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie Energie International et commerce est due aux variations de change de l'euro et aux entrées résultant de l'acquisition des parcs éoliens en Italie.

La valeur effective du goodwill inscrit au bilan a été contrôlée au cours de l'exercice sous revue (impairment test). Pour ce faire, la valeur comptable a été comparée à la valeur réalisable des unités génératrices de trésorerie. La valeur réalisable correspond à la valeur d'usage (value in use). Les calculs ont été réalisés sur la base des estimations de cash-flow issues des business plans approuvés par le management sur une période de quatre ans. Le cash-flow généré après cette période a été extrapolé à l'aide d'un taux de croissance estimé. Le contrôle de la valeur effective du goodwill inscrit au bilan n'a révélé aucune nécessité de réduction de valeur.

Les calculs de la valeur d'usage se fondent sur les principales hypothèses suivantes:

%	WACC (avant impôts)		WACC (après impôts)		Taux de croissance à long terme	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
Energie Suisse	7,3	7,4	5,7	5,9	1,0	1,0
Energie International et commerce	8,0	8,6	6,4	6,7	1,0	1,0

L'analyse de sensibilité réalisée montre que des changements réalistes concernant les principales hypothèses n'entraîneraient pas de dépréciation de la valeur réalisable faisant chuter cette dernière en dessous de la valeur comptable.

**19 Stocks**

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Matériel et marchandises	16,0	16,3
Correction de valeur Matériel et marchandises	-3,2	-2,9
Certificats	27,1	7,2
<b>Total</b>	<b>39,9</b>	<b>20,6</b>

**20 Créances**

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Créances résultant de ventes et de prestations	471,5	394,0
Autres créances financières	61,9	48,1
Autres créances	43,8	42,3
Acomptes versés	11,2	64,2
Mandats en cours	19,1	11,3
<b>Total</b>	<b>607,5</b>	<b>559,9</b>

Le poste des mandats en cours comprend des paiements partiels à la date de clôture du bilan pour un montant de 18,2 millions de CHF (16,9 millions de CHF l'exercice précédent), ainsi que des bénéfices proportionnels de 1,1 million de CHF (1,4 million de CHF l'exercice précédent).

Le tableau ci-dessous présente la structure d'âge des créances en retard, non réajustées, résultant de ventes et de prestations:

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Créances résultant de ventes et de prestations	471,5	394,0
dont:		
› non en retard	390,5	301,9
› en retard depuis 1 à 30 jours	8,6	17,6
› en retard depuis 31 à 90 jours	66,5	62,5
› en retard depuis 91 à 180 jours	3,5	4,4
› en retard depuis 181 à 360 jours	1,1	6,8
› en retard depuis plus de 360 jours	1,3	0,8

Concernant les créances résultant de ventes et de prestations, ainsi que les autres actifs financiers qui ne sont ni en retard ni réajustés, rien ne permet de présumer, à la date de clôture du bilan, que les débiteurs ne respecteront pas leurs obligations de paiement.

Les ajustements de valeur inclus dans les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que dans les autres créances financières ont enregistré les variations suivantes:

en millions de CHF	Créances résultant de ventes et de prestations	Autres créances financières
Ajustements de valeur au 31.12.2009	6,5	1,6
Constitutions nettes	0,9	1,9
Sorties de créances irrécouvrables	-0,1	
Changes	-0,3	
<b>Ajustements de valeur au 31.12.2010</b>	<b>7,0</b>	<b>3,5</b>
Dissolutions nettes	-0,9	
Sorties de créances irrécouvrables	-0,1	
<b>Ajustements de valeur au 31.12.2011</b>	<b>6,0</b>	<b>3,5</b>

Exception faite des emprunts à long terme et des immobilisations financières disponibles à la vente (cf. note 17), les autres actifs financiers n'ont connu aucun ajustement de valeur. Les postes restants du bilan ne comportent pas d'actifs financiers importants en retard et non réajustés.

## 21 Comptes de régularisation

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Comptes de régularisation financiers	164,3	155,2
Autres comptes de régularisation	12,1	14,0
<b>Total comptes de régularisation actifs</b>	<b>176,4</b>	<b>169,2</b>
Comptes de régularisation financiers	109,4	96,2
Autres comptes de régularisation	38,2	30,6
<b>Total comptes de régularisation passifs</b>	<b>147,6</b>	<b>126,8</b>

## 22 Capital-actions et réserves

Actionnaires majoritaires et leur participation directe	Participation dans BKW SA au 31.12.2011	Participation dans BKW FMB Energie SA au 31.12.2010
Canton de Berne	52,91%	52,54%
Groupe E SA	10,07%	10,00%
E.ON Energie AG	7,07%	7,03%
Actions propres	9,83%	9,99%

Transactions avec les actions propres	Nombre	Valeur comptable mio. de CHF	Dont celles ayant un effet sur les liquidités mio. de CHF
31.12.2009	743 757	84,3	
Achats	4 732 188	308,0	308,0
Ventes/cessions	- 199 253	- 19,9	- 9,1
<b>31.12.2010</b>	<b>5 276 692</b>	<b>372,4</b>	
Achats	241	0,0	0,0
Ventes/cessions	- 124 328	- 8,7	- 4,6
<b>31.12.2011</b>	<b>5 152 605</b>	<b>363,7</b>	

#### Capital-actions

Le capital-actions émis et entièrement libéré se compose de 52 434 811 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de 2,50 CHF.

#### Réserves provenant de capitaux

Ces réserves comprennent les réserves payées par les actionnaires.

#### Bénéfices retenus

Les bénéfices retenus se composent des réserves légales et statutaires (hors réserves provenant de capitaux), des bénéfices non distribués des exercices précédents, ainsi que des plus-values et moins-values réalisées sur les ventes d'actions propres.

#### Change

Les réserves pour change comprennent les différences de change résultant de la conversion en francs des comptes annuels des sociétés du groupe situées à l'étranger.

#### Réserves de réévaluation

On saisit dans les réserves de réévaluation les adaptations effectuées sur la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente jusqu'au moment de leur réalisation ou de leur comptabilisation dans les dépréciations.

#### Réserves pour couvertures de flux de trésorerie

La réserve pour la couverture de flux de trésorerie comprend les variations de valeur non réalisées des instruments financiers servant à couvrir les flux de trésorerie à hauteur de la partie efficace de la couverture, ainsi que les gains et les pertes résultant de relations de couverture closes, dont la réalisation n'est pas encore inscrite au compte de pertes et profits car le contrat principal sur lequel repose la relation de couverture était encore sans incidence sur le compte de pertes et profits.

#### Actions propres

Les actions BKW détenues par BKW ou par les sociétés du groupe sont déduites des fonds propres à leur valeur d'acquisition. Au 31 décembre 2011, 5 152 605 actions BKW étaient détenues par les sociétés du groupe (5 276 692 l'exercice précédent) et 3 000 par les sociétés évaluées par mise en équivalence (3 000 l'exercice précédent).



#### Gestion du capital

BKW poursuit un objectif de croissance et de sécurisation à long terme de la valeur de l'entreprise. Sa politique de gestion du capital a pour but d'assurer durablement la solvabilité et la capacité de financement du groupe en conservant une structure de bilan compatible avec la notation visée, et de limiter l'impact potentiel des variations de valeur de l'ensemble du portefeuille financier et du portefeuille de risques. BKW vise un reversement constant des dividendes, fondé sur un taux de distribution situé entre 40 et 50% du bénéfice net. Les moyens financiers de BKW sont consacrés en priorité à son domaine d'activité principal et assurent la marge de manœuvre entrepreneuriale conformément aux objectifs de la stratégie du groupe. La politique de gestion du capital n'a pas subi de modification au cours de l'exercice 2011. Le taux de distribution pour l'exercice 2011 a été fixé sur la base du résultat annuel corrigé des charges spéciales liées à la production fossile-thermique.

A la date de clôture du bilan, la part des fonds propres a enregistré un recul de 6,7% par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 37,5%. Ce recul tient, d'une part, à la forte augmentation du solde du bilan et, d'autre part, au recul des capitaux propres. Les capitaux propres se sont inscrits en recul en raison des pertes nettes de l'exercice 2011 ainsi que des pertes liées à la réévaluation des instruments financiers disponibles à la vente et des pertes de changes inscrites au compte de résultat global.

**23 Provisions**

en millions de CHF	Elimination des déchets nucléaires	Contrats d'acquisition d'énergie défavorables	Contrats de vente d'énergie défavorables	Restructurations	Autres provisions	Total
Etat au 31.12.2009	1 109,8	28,9	1,0	4,3	44,9	1 188,9
Changements dans le périmètre de consolidation					2,0	2,0
Constitution de nouvelles provisions	4,7		1,3	1,8	26,2	34,0
Intérêts	55,5	0,9				56,4
Utilisation de provisions	-24,5	-0,9		-0,5	-16,0	-41,9
Dissolution de provisions		-28,9		-2,3	-2,7	-33,9
Transformation en engagements détenus en vue de la vente					-0,1	-0,1
Changes					-2,3	-2,3
<b>Etat au 31.12.2010</b>	<b>1 145,5</b>	<b>0,0</b>	<b>2,3</b>	<b>3,3</b>	<b>52,0</b>	<b>1 203,1</b>
Changements dans le périmètre de consolidation					1,9	1,9
Constitution de nouvelles provisions	228,6	279,8		4,3	7,3	520,0
Intérêts	57,6					57,6
Utilisation de provisions	-21,0		-0,1	-0,4	-9,9	-31,4
Dissolution de provisions			-0,3	-1,2	-20,2	-21,7
Changes		-0,8			-0,2	-1,0
<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>1 410,7</b>	<b>279,0</b>	<b>1,9</b>	<b>6,0</b>	<b>30,9</b>	<b>1 728,5</b>
dont :						
› Provisions à court terme	26,3		1,3	0,6	7,8	36,0
› Provisions à long terme	1 384,4	279,0	0,6	5,4	23,1	1 692,5

Au 31 décembre 2011, les provisions pour l'élimination des déchets nucléaires, d'un montant total de 1 410,7 millions de CHF, se composent comme suit:

- › 656,1 millions de CHF sont affectés au démantèlement de la centrale nucléaire. Ce montant couvre les coûts de la phase ultérieure à la désaffectation de la centrale, ainsi que les coûts du démantèlement proprement dit et de la remise en état du site. Les paiements devraient débuter au terme de l'exploitation commerciale (actuellement prévue fin 2022) et se poursuivre jusqu'à la fin des travaux de démantèlement (prévue environ quinze ans plus tard). Le coût de l'élimination des déchets résultant du démantèlement s'échelonne jusqu'au scellement du dépôt pour déchets faiblement à moyennement radioactifs, prévu en 2101.
- › 675,5 millions de CHF sont destinés à l'élimination des éléments de combustibles usés et des déchets radioactifs hors de l'enceinte de la centrale. Les paiements correspondants sont effectués régulièrement et se poursuivront jusqu'au scellement du dépôt pour les déchets hautement radioactifs (prévu en 2116).
- › 79,1 millions de CHF ont été provisionnés pour les coûts spécifiques à la centrale. Ces derniers couvrent l'élimination des déchets au sein de la centrale et interviennent régulièrement jusqu'à quelques années après la fin de l'exploitation commerciale.

L'estimation périodique des coûts liés à la désaffectation et à l'élimination des déchets a été réalisée au cours de l'année sous revue. En application de IFRIC 1, les nouvelles études de coûts ont entraîné la constitution d'une provision sans incidence sur le compte de pertes et profits d'un montant de 223,9 millions de CHF. Les coûts d'acquisition de la centrale nucléaire de Mühleberg (centrale et barres de combustibles nucléaires) ont été augmentés d'autant (cf. note 15). L'apport supplémentaire de 4,7 millions de CHF concerne les coûts supplémentaires annuels d'élimination des déchets induits par l'exploitation de la centrale, qui sont également sans incidence sur le résultat et augmentent les coûts d'acquisition des combustibles fossiles.

BKW est tenue d'alimenter régulièrement les fonds d'Etat pour la désaffectation des installations nucléaires et pour la gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires. Ces fonds remboursent ensuite aux exploitants les frais engagés au titre de l'élimination des déchets et du démantèlement des centrales après la mise hors service de celles-ci. Les créances envers les fonds d'Etat sont comptabilisées dans les immobilisations financières à long terme (cf. note 17).

Les provisions constituées pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables sont destinées à compenser l'achat d'énergie à venir auprès des sociétés partenaires à des prix de production qui sont supérieurs aux prix de vente attendus et réalisables. En 2010, la provision constituée pour les entreprises partenaires suisses, d'un montant de 28,9 millions de CHF, a été annulée. Au cours de l'année sous revue, le contexte et les conditions-cadres du marché de l'électricité ont subi de profondes mutations dont les effets seront durables. BKW est partenaire minoritaire dans deux centrales combinées à gaz en Italie, l'une à Livorno Ferraris et l'autre à Tamarete, et dans une centrale à charbon en Allemagne, à Wilhelmshaven. BKW a revu à la baisse ses estimations concernant les rendements à venir de la production fossile-thermique. Par ailleurs, la réalisation de la centrale de Wilhelmshaven entraînera des coûts de construction plus importants que prévus. BKW a par conséquent constitué des provisions, d'un montant de 279,8 millions de CHF, pour ces contrats d'acquisition d'énergie. Les sorties de trésorerie liées aux provisions découlent du fait que BKW est tenue de reprendre l'énergie produite par ces centrales au prix de production; elles peuvent s'étaler jusqu'à maximum 40 ans au-delà de la durée d'utilisation des centrales.

Les provisions constituées pour les contrats de vente d'énergie défavorables sont destinées à compenser les entrées de trésorerie liées à la vente d'énergie qui, en application des contrats concernés, s'avèrent trop basses par rapport au prix d'achat de cette énergie. La durée des contrats en question peut aller jusqu'à deux ans.

Les provisions constituées pour les restructurations sont destinées à couvrir les dépenses pouvant découler de mesures de restructuration décidées en interne ou exigées par la loi. La constitution d'une provision de 4,3 millions de CHF s'inscrit dans le cadre des mesures d'économies et des mesures touchant au personnel décidées en 2011. Les versements correspondants s'étaleront sur les trois prochaines années.

Les autres provisions couvrent les engagements relevant du domaine du personnel, les probables versements liés à des différends juridiques, les engagements liés à la désaffectation et divers autres engagements d'exploitation d'une moindre ampleur. Durant l'année sous revue, 5,2 millions de CHF de la provision d'un montant de 15,5 millions de CHF constituée l'exercice précédent pour des services-système ont été utilisés, tandis que 10,3 millions de CHF ont été annulés. Les sorties de trésorerie des autres provisions sont estimées à 3,7 millions de CHF au cours des 25 prochaines années, à 6,2 millions de CHF au cours des dix années suivantes et à 21,0 millions de CHF au cours des trois années suivantes.

Les provisions constituées à la valeur actuelle portent intérêts par le biais des charges financières.

## 24 Engagements financiers

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Emprunt obligataire à 3%, 2007 – 2022 (val. nom. 200 millions de CHF)	196,2	195,9
Emprunt obligataire à 3,375%, 2009 – 2019 (val. nom. 350 millions de CHF)	355,2	346,8
Emprunt obligataire à 1,875%, 2010 – 2018 (val. nom. 150 millions de CHF)	147,9	147,7
Emprunt obligataire à 2,5%, 2010 – 2030 (val. nom. 300 millions de CHF)	290,9	290,4
Institutions de prévoyance en faveur du personnel	30,0	30,0
Engagements résultant du leasing financier	121,8	0,0
Engagements bancaires	76,3	34,5
Autres engagements financiers	38,6	10,7
<b>Total</b>	<b>1 256,9</b>	<b>1 056,0</b>
dont:		
› Engagements financiers à court terme	43,5	1,6
› Engagements financiers à long terme	1 213,4	1 054,4

Le taux d'intérêt moyen pondéré rapporté à la date de clôture du bilan et à la valeur nominale est de 2,8% (2,8% l'exercice précédent).

Le taux d'intérêt effectif des emprunts de 3,0% (année précédente 3,4%) a entraîné une charge d'intérêts de 27,4 millions de CHF durant l'exercice sous revue (contre 21,0 millions de CHF l'année précédente).

## 25 Autres engagements à long terme

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Droits d'utilisation cédés	185,1	191,4
Autres engagements financiers à long terme	7,2	7,5
Autres engagements à long terme	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>193,0</b>	<b>199,6</b>

**26 Autres engagements à court terme**

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Engagements résultant de ventes et de prestations	311,5	283,2
Autres engagements financiers	25,4	35,7
Autres engagements	60,3	92,4
Institutions de prévoyance en faveur du personnel	0,8	1,5
Acomptes clients	7,4	5,9
<b>Total</b>	<b>405,4</b>	<b>418,7</b>

Les acomptes clients concernent des mandats en cours et comprennent des coûts de 21,4 millions de CHF à la date de clôture du bilan (23,4 millions de CHF l'exercice précédent). Sont inclus des bénéfices proportionnels de 2,2 millions de CHF (1,0 million de CHF l'exercice précédent).

**27 Prévoyance en faveur du personnel**

Charges de prévoyance en faveur du personnel en millions de CHF	2011	2010
Coût des services rendus (employeur)	35,4	31,5
Charge d'intérêts	38,8	40,2
Rendement attendu des actifs du plan	-52,3	-51,0
Bénéfices/pertes actuariels saisis selon § 58A	4,0	0,0
<b>Charges de prévoyance en faveur du personnel</b>	<b>25,9</b>	<b>20,7</b>

Variation des actifs du plan en millions de CHF	2011	2010
<b>Juste valeur des actifs du plan au 01.01</b>	<b>1 315,9</b>	<b>1 280,7</b>
Rendement attendu des actifs du plan	52,3	51,0
Contributions de l'employeur	24,5	27,4
Contributions des employés	14,7	13,6
Prestations perçues et versées	-56,8	-49,4
Bénéfices/pertes actuariels	-70,0	-7,4
<b>Juste valeur des actifs du plan au 31.12</b>	<b>1 280,6</b>	<b>1 315,9</b>

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Juste valeur des actifs du plan	1 280,6	1 315,9	1 280,7	1 158,7	1 328,1
Valeur actuelle des engagements de prévoyance	-1 502,8	-1 390,2	-1 278,9	-1 214,7	-1 191,4
<b>Excédent/déficit de couverture</b>	<b>-222,2</b>	<b>-74,3</b>	<b>1,8</b>	<b>-56,0</b>	<b>136,7</b>
Adaptation des engagements de prévoyance du fait de l'expérience	-0,2	8,9	43,2	4,0	38,6
Adaptation des actifs du plan du fait de l'expérience	-70,0	-7,4	85,9	-246,3	-24,0

Montant inscrit au bilan à la clôture de l'exercice en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Juste valeur des actifs du plan	1 280,6	1 315,9
Valeur actuelle des engagements de prévoyance financés	-1 502,8	-1 390,2
Excédent/déficit de couverture	-222,2	-74,3
Bénéfices/pertes actuariels non saisis	325,9	179,4
<b>Montant inscrit au bilan au 31.12</b>	<b>103,7</b>	<b>105,1</b>

Variation de la valeur actuelle des engagements de prévoyance en millions de CHF	2011	2010
<b>Valeur actuelle des engagements de prévoyance au 01.01</b>	<b>1 390,2</b>	<b>1 278,9</b>
Charge d'intérêts	38,8	40,2
Coût des services rendus (employeur)	35,4	31,5
Prestations perçues et versées	-56,8	-49,4
Contributions des employés	14,7	13,6
Bénéfices/pertes actuariels	80,5	75,4
<b>Valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31.12</b>	<b>1 502,8</b>	<b>1 390,2</b>

Rendement effectif des actifs du plan en millions de CHF	2011	2010
Rendement attendu des actifs du plan	52,3	51,0
Bénéfices/pertes actuariels	-70,0	-7,4
<b>Rendement effectif des actifs du plan</b>	<b>-17,7</b>	<b>43,6</b>

Répartition de la juste valeur des actifs du plan en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Instruments de participation de BKW	1,7	3,2
Instruments de participation de tiers	472,0	506,9
Titres de créance de BKW	27,4	28,0
Titres de créance de tiers	499,4	492,7
Biens immobiliers utilisés par BKW	8,6	9,0
Autres biens immobiliers	245,3	250,4
Divers	26,2	25,7
<b>Total</b>	<b>1 280,6</b>	<b>1 315,9</b>

Hypothèses actuarielles	2011	2010
Taux d'actualisation	2,40%	2,80%
Rendement attendu sur les actifs du plan	4,00%	4,00%
Evolution future attendue des salaires	1,50%	2,00%
Evolution future attendue des rentes	0,30%	0,50%

Compte tenu de la stratégie de placement des institutions de prévoyance et des rendements attendus pour les différentes catégories de placement, le rendement à long terme a été fixé sur la durée moyenne de service restante.

Estimation des contributions du prochain exercice en millions de CHF	2011	2010
Contributions estimées de l'employeur	22,9	21,9
Contributions estimées des employés	14,2	13,6

## 28 Produits dérivés

Le tableau ci-après indique la valeur de remplacement et le volume de contrats globaux des positions ouvertes sur instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan, pour les opérations de négoce d'énergie et pour les opérations de couverture des risques de change (contrats à terme de devises). Les produits dérivés qui peuvent être qualifiés d'instruments de couverture en vertu de IAS 39 et qui sont traités selon les dispositions de la comptabilité de couverture (hedge accounting) sont présentés séparément.

Les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant que valeurs de remplacement positives (créances) ou valeurs de remplacement négatives (engagements). Les valeurs de remplacement positives correspondent aux coûts qui seraient générés par le remplacement de toutes les transactions présentant une valeur au profit de BKW dans le cas où toutes les contreparties concernées deviendraient simultanément insolubles et où les transactions pourraient être immédiatement remplacées. Les valeurs de remplacement négatives correspondent aux coûts qui seraient supportés par les contreparties pour le remplacement de toutes les transactions présentant une valeur au profit de ces contreparties dans le cas où BKW ne pourrait plus respecter ses engagements. Le volume de contrats correspond à la valeur sous-jacente ou au volume de contrats correspondant à l'instrument financier dérivé sous-jacent.

La valeur de remplacement des futures est nulle, car les variations de prix par rapport aux prix d'exercice convenus sont balancées quotidiennement. Les contrats à terme du négoce d'énergie englobent les forwards avec profils fixes ou flexibles.

	Valeur de remplacement positive		Valeur de remplacement négative		Volume de contrats	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
en millions de CHF						
Futures (négoce d'énergie)	0,0	0,0	0,0	0,0	131,1	56,8
Contrats à terme (négoce d'énergie)	97,3	62,8	127,3	59,8	1 969,1	1 786,8
Couverture des risques de change	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	5,8
Opérations de couverture (Hedge accounting)						
Swaps	10,5	2,7	1,5	0,0	131,9	110,0
Couverture des risques de change	0,4	4,6	3,9	0,4	58,0	121,8
<b>Total</b>	<b>108,2</b>	<b>70,2</b>	<b>132,7</b>	<b>60,2</b>	<b>2 290,1</b>	<b>2 081,2</b>
dont:						
› Produits dérivés à court terme	75,6	54,5	99,4	50,3		
› Produits dérivés à long terme	32,6	15,7	33,3	9,9		



**Opérations de couverture (comptabilité de couverture)**

Au 31 décembre 2011, les opérations de couverture suivantes étaient ouvertes:

**Swaps**

A la date de clôture du bilan, il existait un swap de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'une partie des emprunts émis. Cette relation de couverture est considérée comme très efficace et peut être qualifiée de couverture de juste valeur. L'adaptation de la juste valeur de la part des emprunts qualifiée de contrat principal s'élevait à 7,9 millions de CHF (2,4 millions de CHF l'exercice précédent). La part inefficace de la relation de couverture est inscrite au compte de pertes et profits via les produits financiers pour un montant de 0,1 million de CHF (0,3 million de CHF l'exercice précédent).

Du fait de l'acquisition des parcs éoliens de Bippen et de Holleben, il existait, à la date de clôture du bilan, des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations des paiements d'intérêts tenant au financement externe des installations des centrales au cours des 6 prochaines années. La relation de couverture est qualifiée de couverture de flux de trésorerie et elle est considérée comme très efficace. Les gains de réévaluation afférant à ces couvertures de flux de trésorerie sont inscrits au compte de résultat global sans incidence sur le résultat. Du fait du regroupement d'entreprises, il n'y avait pas encore de gains de réévaluation au 31 décembre de l'année sous revue.

**Contrats à terme (devises)**

A la date de clôture du bilan, plusieurs contrats à terme avaient été passés pour couvrir les variations du cours de l'euro. Ces instruments de couverture sont jugés très efficaces et peuvent être qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Il s'agit d'opérations de couverture du chiffre d'affaires en euros de l'exercice suivant. Les gains de réévaluation afférant à ces couvertures de flux de trésorerie sont inscrits au compte de résultat global. L'inscription au compte de pertes et profits a lieu durant l'exercice 2012. Durant l'année sous revue, les relations de couverture n'ont généré aucune part inefficace (l'année précédente, la part inefficace a généré un gain de 0,2 million de CHF inscrit dans les produits financiers). Durant l'exercice sous revue, la couverture du chiffre d'affaires en euros de l'année en cours a généré un bénéfice de 5,4 millions de CHF inscrit au poste «fourniture d'électricité».

## 29 Relations avec les parties liées

Le tableau ci-dessous indique les transactions conclues pendant les périodes spécifiées entre BKW et les différentes parties liées. Sauf indication contraire ci-après, toutes ces transactions ont été exécutées aux mêmes conditions que les transactions comparables avec des tiers indépendants:

	Propriétaire		Sociétés exerçant une influence déterminante sur l'entreprise		Sociétés associées		Joint-ventures		Institutions de prévoyance	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
en millions de CHF										
<b>Produits</b>										
› Vente d'énergie	4,5	6,4	125,1	66,8	102,7	107,4	28,2	31,6		
› Autres ventes et prestations	7,2	4,8	0,6	1,1	54,5	50,7	25,2	25,3	1,2	1,3
› Intérêts et dividendes	3,3	1,5	2,0	1,5	17,0	5,1	11,9	13,4		
<b>Charges</b>										
› Achat d'énergie			132,7	115,9	15,6	23,1	286,2	296,8		
› Autres achats et prestations	2,6	6,1	9,3	9,2	104,0	88,4	28,4	16,4	25,0	28,6
› Droits et taxes	18,3	15,5								
› Intérêts et dividendes	69,7	69,7	22,5	33,0					1,0	1,0
› Impôts sur le bénéfice	-1,7	18,3								
<b>Actif</b>										
› Prêts					54,2	48,8		20,3		
› Droits d'utilisation										
› Immobilisations financières à court terme	5,1	8,0								
› Créances et régularisations	42,0	21,0	7,4	8,5	41,1	30,2	32,0	39,4		
› Liquidités	90,9	56,4								
<b>Engagements</b>										
› Engagements financiers			0,9	0,9					30,0	30,0
› Droits d'utilisation			0,1			1,8				
› Engagements et régularisations	4,3	8,6	0,2	17,2	38,5	23,3	15,2	36,8	0,7	1,4

### Transactions avec le propriétaire

Le Canton de Berne est l'actionnaire principal de BKW. En tant qu'actionnaire majoritaire, il a une influence déterminante sur l'ensemble des décisions de l'assemblée générale, y compris sur celles concernant l'élection des membres du conseil d'administration et la répartition du bénéfice. BKW entretient des relations de diverses natures avec le Canton de Berne lui-même, mais aussi avec ses autorités, ses institutions de droit public et les sociétés de droit privé dont il détient le contrôle: livraisons d'énergie et autres prestations, achats de matériel et d'autres prestations, ainsi que paiements d'impôts, de redevances hydrauliques et d'autres droits et taxes. L'entreprise conclut également des transactions financières avec la Banque Cantonale Bernoise (BCBE).

#### Transactions avec les sociétés exerçant une influence déterminante sur l'entreprise

Groupe E SA est représenté dans le conseil d'administration de BKW et a ainsi la possibilité de participer aux décisions relevant de la politique financière et commerciale de BKW. BKW lui livre et lui achète de l'énergie, lui achète du matériel et des prestations, et lui fournit des prestations. Toutes ces transactions sont conclues aux conditions du marché. BKW détient pour sa part une participation de 10,0% dans Groupe E SA.

A la suite de la réévaluation de sa stratégie, E.ON Energie AG avait décidé, en 2010, de revendre l'intégralité de sa participation à BKW FMB Energie SA, qui s'élevait alors à 20,99%. En juillet 2010, BKW et Groupe E SA ont respectivement acheté 8,95% et 5,01% de ces actions. Parallèlement, BKW s'était réservée le droit de racheter la part restante de 7,03% aux mêmes conditions par le biais d'un contrat d'option d'achat qui courait jusqu'en septembre 2011. Cette option s'est éteinte en 2011 sans avoir été utilisée. Cela étant, BKW continue de détenir, sous certaines conditions, un droit de préemption illimité dans le temps à un prix indéterminé pour ce paquet d'actions. Depuis fin septembre 2011 également, Hartmut Geldmacher, auparavant représentant de E.ON Energie AG au sein du conseil d'administration de BKW, n'entretient plus de rapports de travail avec E.ON Energie AG ni avec aucune des sociétés dont elle détient le contrôle. Le groupe E.ON n'est depuis lors plus considéré comme une partie liée à BKW.

#### Transactions avec les sociétés du groupe

Toutes les transactions conclues au cours de l'exercice ont été éliminées dans le cadre de la consolidation.

#### Transactions avec les sociétés associées

Les transactions indiquées comprennent des fournitures d'énergie, des transports d'énergie, des versements de dividendes, des prestations de construction/d'ingénierie (produits) et d'entretien/de maintenance (produits), des achats d'énergie, des prestations liées aux matériels et prestations de tiers ainsi que d'autres services (charges). Au cours de l'exercice 2011, les sociétés associées ont emprunté à BKW 9,4 millions de CHF (25,4 millions de CHF l'exercice précédent). Durant la même période, des prêts ont été remboursés à hauteur de 0,4 million de CHF (2,4 millions de CHF l'exercice précédent). Au cours de l'exercice sous revue, BKW a acquis des immobilisations corporelles auprès de sociétés associées au prix de 0,5 million de CHF (2010: pas d'acquisition).

#### Transactions avec les joint-ventures

Les transactions indiquées comprennent des fournitures d'énergie, des transports d'énergie, des versements de dividendes, des prestations de construction/d'ingénierie (produits), l'exploitation d'entreprises, des prestations d'entretien/de maintenance (produits), des achats d'énergie, des prestations liées aux matériels et prestations de tiers ainsi que d'autres services (charges). Les contrats de partenariat existants stipulent que les entreprises partenaires facturent l'énergie qu'elles produisent pour leurs actionnaires au prix de revient. Au cours de l'exercice 2011, les sociétés ont remboursé à BKW des emprunts à hauteur de 20,3 millions de CHF (exercice précédent: remboursement d'emprunts à hauteur de 1,3 millions de CHF et contraction d'emprunts à hauteur de 10,6 millions de CHF). En 2011, BKW a acquis des immobilisations corporelles de joint-ventures pour un montant de 0,5 million de CHF (exercice précédent: 13,3 millions de CHF). BKW a également acquis des immobilisations incorporelles d'une valeur de 2,5 millions de CHF (2010: pas d'acquisition) auprès de joint-ventures.

## Transactions avec les institutions de prévoyance

Les transactions avec les institutions de prévoyance concernent la prévoyance professionnelle. Elles englobent les contributions versées par l'entreprise en tant qu'employeur, des forfaits de gestion (frais de personnel, d'exploitation et d'administration), des prestations immobilières (gestion d'immeubles), ainsi que des prestations financières (gestion des liquidités, y compris du rendement). Au cours de l'exercice sous revue, BKW a acquis des immeubles d'une valeur de 2,5 millions de CHF auprès de la Caisse de pension FMB (2010: pas d'acquisition).

## Transactions avec le conseil d'administration et la direction du groupe

Rémunérations en millions de CHF	2011	2010
Prestations échues à court terme	3,4	3,5
Contributions aux plans de prévoyance	0,6	0,7
Rémunérations en actions	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>4,1</b>	<b>4,3</b>

A la date de clôture du bilan, des prêts étaient en cours en faveur de membres de la direction du groupe pour un montant total de 0,03 million de CHF (0,1 million de CHF l'année précédente).

Les rémunérations versées aux membres du conseil d'administration et de la direction du groupe et les participations de ces derniers au capital-actions, conformément aux art. 663b<sup>bis</sup> et 663c, al. 3, du Code suisse des obligations, sont détaillées dans les comptes de BKW SA, aux pages 77 à 80.

### 30 Leasing

#### 30.1 Leasing opérationnel

A la date de clôture du bilan, les paiements minimaux à venir concernant des contrats irrévocables de leasing opérationnel étaient les suivants:

en millions de CHF	Bailleur 31.12.2011	Bailleur 31.12.2010	Preneur de leasing 31.12.2011	Preneur de leasing 31.12.2010
Moins 1 an	8,0	0,0	4,3	3,8
Un à 5 ans	31,8	0,0	12,3	10,6
Plus de 5 ans	15,9	0,0	11,8	2,1
<b>Total</b>	<b>55,7</b>	<b>0,0</b>	<b>28,4</b>	<b>16,5</b>

Les contrats de leasing concernent des contrats de location de bâtiments d'exploitation, des contrats de bail et des leasings de véhicules.

Les charges de leasing comptabilisées résultant des contrats de leasing opérationnels s'élevaient à 4,3 millions de CHF en 2011 (2010: 3,7 millions de CHF).

#### 30.2 Leasing financier

en millions de CHF	Paiements de leasing minimaux 31.12.2011	Paiements de leasing minimaux 31.12.2010	Valeur actuelle 31.12.2011	Valeur actuelle 31.12.2010
Moins 1 an	19,0	0,0	11,9	0,0
Un à 5 ans	71,2	0,0	49,6	0,0
Plus de 5 ans	75,2	0,0	60,3	0,0
<b>Total</b>	<b>165,4</b>	<b>0,0</b>	<b>121,8</b>	<b>0,0</b>
Coûts de financement	-43,6	0,0		
Valeur actuelle des paiements de leasing minimaux	121,8	0,0		

Le leasing financier est lié aux parcs éoliens, qui sont financés par des contrats de leasing à long terme. A la date de clôture du bilan, les dettes liées au leasing inscrites au bilan s'élevaient au total à 121,8 millions de CHF, dont 11,9 millions de CHF au titre d'engagements financiers à court terme et 109,9 millions de CHF au titre d'engagements financiers à long terme.

**31 Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie**

Liquidités en millions de CHF	<b>31.12.2011</b>	31.12.2010
Avoirs bancaires et avoirs en caisse	464,1	349,2
Dépôts à terme	60,3	83,5
<b>Total</b>	<b>524,4</b>	<b>432,7</b>

La note 5 contient des données détaillées concernant l'acquisition de sociétés du groupe durant l'exercice sous revue.

L'acquisition de nouvelles sociétés du groupe pour un montant de 180,4 millions de CHF correspond au prix d'acquisition de 179,6 millions de CHF, déduction faite d'une adaptation différée du prix d'acquisition de 5,2 millions de CHF. Au moment de l'acquisition, les sociétés achetées disposaient d'actifs nets d'un montant de 269,4 millions de CHF et de 4,6 millions de CHF de liquidités. L'acquisition de sociétés du groupe englobe en outre un versement différé du prix d'acquisition d'un montant de 10,6 millions de CHF, effectué durant l'année sous revue et afférant à l'acquisition du parc éolien Dubener Platte en 2010.

Parmi les entrées dans les immobilisations incorporelles, 227,8 millions de CHF sont sans incidence sur les liquidités (cf. note 15).

**32 Rémunérations en actions**

Au cours de l'exercice sous revue, l'occasion a été offerte au personnel de BKW et aux membres du conseil d'administration de BKW d'acquies au total 243 535 actions BKW à un prix préférentiel (258 412 actions l'année précédente). Durant l'exercice 2011, 102 213 actions (102 193 actions l'exercice précédent) ont été achetées au prix unitaire de 45,00 CHF (50,00 CHF l'exercice précédent). La juste valeur unitaire des actions concernées était de 77,00 CHF (79,60 CHF l'exercice précédent). Les charges de personnel liées à cette rémunération en actions s'élèvent à 3,5 millions de CHF (3,1 millions de CHF l'exercice précédent). Aucun droit de prélèvement n'était ouvert à la date de clôture du bilan.

### 33 Informations sur les actifs et les engagements financiers

#### 33.1 Valeurs comptables par poste du bilan et répartition dans les catégories d'évaluation conformément à la norme IAS 39

Actifs financiers	Note	Prêts et créances		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Disponibles à la vente		Total	
		2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
en millions de CHF		2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Immobilisations financières à long terme	17	69,1	90,9			239,0	298,2	308,1	389,1
Créances résultant de ventes et de prestations	20	471,5	394,0					471,5	394,0
Autres créances financières à court terme	20	61,9	48,1					61,9	48,1
Produits dérivés (à court et à long termes)	28			108,2	70,2			108,2	70,2
Immobilisations financières à court terme	17	63,6	393,7	132,7	164,6			196,3	558,3
Comptes de régularisation financiers	21	164,3	155,2					164,3	155,2
Liquidités	31	524,4	432,7					524,4	432,7
<b>Total</b>		<b>1 354,8</b>	<b>1 514,6</b>	<b>240,9</b>	<b>234,8</b>	<b>239,0</b>	<b>298,2</b>	<b>1 834,7</b>	<b>2 047,6</b>

La méthode comptable appliquée à chaque catégorie est décrite dans les principes de comptabilisation et d'évaluation.

Compte tenu des faibles durées résiduelles, les valeurs comptables et les justes valeurs des prêts et créances sont proches. Les placements à terme comptabilisés dans les immobilisations financières à court terme présentent quant à eux une différence entre valeur comptable et juste valeur. Les justes valeurs des placements à terme correspondent aux valeurs actuelles des paiements liés aux actifs, compte tenu des paramètres de taux respectifs. Au 31 décembre 2011, la juste valeur des placements à terme s'élevait à 63,8 millions de CHF et la valeur comptable à 63,6 millions de CHF (exercice précédent: juste valeur de 394,3 millions de CHF, valeur comptable de 393,6 millions de CHF).

Engagements financiers	Note	Engagements à leur valeur d'acquisition selon méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Total	
		2011	2010	2011	2010	2011	2010
en millions de CHF							
Engagements financiers à long terme	24	1 213,4	1 054,4			1 213,4	1 054,4
Autres engagements financiers à long terme	25	7,2	7,5			7,2	7,5
Engagements résultant de ventes et de prestations	26	311,5	283,2			311,5	283,2
Autres engagements financiers à court terme	26	25,4	35,7			25,4	35,7
Produits dérivés (à court et à long termes)	28			132,7	60,2	132,7	60,2
Engagements financiers à court terme	24	43,5	1,6			43,5	1,6
Comptes de régularisation financiers	21	109,4	96,2			109,4	96,2
<b>Total</b>		<b>1 710,4</b>	<b>1 478,6</b>	<b>132,7</b>	<b>60,2</b>	<b>1 843,1</b>	<b>1 538,8</b>

Compte tenu des faibles durées résiduelles, les valeurs comptables des engagements financiers inscrites sur la base de leur valeur d'acquisition au coût amorti et les justes valeurs sont proches. Seuls les emprunts obligataires d'une valeur nominale de 1 000 millions de CHF inscrits dans les engagements financiers à long terme présentent, au 31 décembre 2011, une différence entre leur valeur comptable et leur juste valeur. Le cours boursier de l'emprunt s'élevait à 1 032,2 millions de CHF à la fin de l'année, la valeur comptable à 990,2 millions de CHF (exercice précédent: valeur nominale de 1 000 millions de CHF, cours boursier de 1 024 millions de CHF, valeur comptable 980,8 millions de CHF).



### 33.2 Hiérarchie des justes valeurs

Dans le cadre de la procédure d'évaluation, les actifs et engagements financiers évalués à leur juste valeur sont classés selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- › Niveau 1: il comprend les procédures d'évaluation utilisant exclusivement les prix cotés issus de marchés actifs pour des actifs ou des engagements identiques. Actuellement, BKW classe dans ce niveau hiérarchique les actions actuellement cotées en Bourse et les futures relevant du négoce d'énergie.
- › Niveau 2: il comprend les produits dérivés de gré à gré. Ces opérations sont réalisées spécifiquement avec une contrepartie déterminée et ne peuvent par conséquent pas être désignées comme activement négociables en tout temps; elles se fondent toutefois sur les données de marché observables de manière directe ou indirecte pour tous les paramètres d'intrant ayant une grande incidence sur la juste valeur inscrite. Actuellement, BKW classe dans cette catégorie tous les contrats à terme (forwards) relevant du négoce d'énergie ainsi que les swaps de taux d'intérêt et les opérations à terme sur devises.
- › Niveau 3: il comprend les procédures d'évaluation utilisant des paramètres d'intrant ayant une grande incidence sur la juste valeur inscrite qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables. BKW classe principalement dans ce niveau hiérarchique les titres non cotés en Bourse de la catégorie Immobilisations financières disponibles à la vente.

en millions de CHF	Valeurs comptables 31.12.2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués à leur juste valeur</b>				
Immobilisations financières à long terme				
› Immobilisations financières disponibles à la vente	239,0	102,0		137,0
Produits dérivés (à court et à long termes)	108,2		108,2	
Immobilisations financières à court terme				
› Titres détenus à des fins de négoce	132,7	132,7		
<b>Passifs financiers évalués à leur juste valeur</b>				
Produits dérivés (à court et à long termes)	132,7		132,7	

Les justes valeurs des actifs et des engagements financiers affectés au niveau 3 ont été déterminées au moyen de la méthode du cash-flow actualisé et corrigées d'un WACC de 5,7%. Durant l'exercice sous revue, elles ont évolué ainsi:

en millions de CHF	Immobilisations financières disponibles à la vente
<b>Etat au 31.12.2010</b>	<b>178,8</b>
Entrées	
Ajustements de valeur	
› Réalisations portées au compte de pertes et profits	
› Variations de valeur saisies dans le compte de résultat global	-41,8
<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>137,0</b>

**33.3 Résultats nets des actifs et engagements financiers par catégorie d'évaluation, conformément à la norme IAS 39**

Résultat net	Prêts et créances		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Disponibles à la vente		Engagements à leur valeur d'acquisition selon méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
en millions de CHF										
Eléments compris dans le chiffre d'affaires net:										
› Résultat du négoce d'énergie pour compte propre			20,0	-1,0					20,0	-1,0
› Résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité			-41,2						-41,2	0,0
› Variation ajustements de valeur	1,0	-2,4							1,0	-2,4
Eléments compris dans le résultat financier:										
› Produit des intérêts	5,2	6,8	3,1	4,5					8,3	11,3
› Charges d'intérêt							-33,4	-21,7	-33,4	-21,7
› Produit des dividendes			0,2	0,6	4,8	4,7			5,0	5,3
› Résultat sur évaluation sub-séquent à la juste valeur			4,1	4,0					4,1	4,0
› Résultat sur cession			0,7	-0,6					0,7	-0,6
› Dépréciations des immobilisations financières	6,5				0,4				6,9	0,0
› Résultat autres produits financiers	2,8	-1,8	0,2	-1,1					3,0	-2,9
› Changes	-4,6	-28,0	0,2				-0,3	1,0	-4,7	-27,0
Eléments comptabilisés via le compte de résultat global:										
› Résultat sur évaluation sub-séquent à la juste valeur					-58,4	-4,6			-58,4	-4,6
<b>Total</b>	<b>10,9</b>	<b>-25,4</b>	<b>-12,7</b>	<b>6,4</b>	<b>-53,2</b>	<b>0,1</b>	<b>-33,7</b>	<b>-20,7</b>	<b>-88,7</b>	<b>-39,6</b>

Aucun instrument financier n'entre dans la catégorie «objets financiers évalués à leur juste valeur» au cours des exercices présentés.

**34 Gestion des risques financiers****34.1 Principes de la gestion des risques**

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise et vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités commerciales. Elle repose sur un processus de gestion des risques dont l'objectif est d'assurer de manière systématique l'identification, l'évaluation, la maîtrise des risques et le suivi de l'application des mesures. Le processus de gestion des risques est intégré dans le processus de gestion financière.

La gestion des risques s'appuie sur des principes prédéfinis, applicables aux risques opérationnels, aux risques de marché, de cours, de change, de taux et de crédit, ainsi qu'aux risques liés aux liquidités et aux placements à court et à long termes. Le groupe assure la surveillance et la gestion de l'ensemble de ces risques. L'unité Corporate Risk Management dépend directement du chef Finances et controlling. Elle fixe les règles applicables à l'ensemble du groupe en matière de méthodologie de gestion des risques et effectue l'agrégation des risques à l'échelle du groupe.

L'éventail des risques surveillés par la direction du groupe inclut les risques liés à l'activité opérationnelle ainsi que les risques liés à la stratégie et à son application dans le cadre de projets. Un comité de gestion des risques constitué à l'échelon de la direction du groupe prépare pour cette dernière des dossiers et des rapports en matière de risques visant à faciliter la prise de décisions. Ce comité est un organe consultatif qui, dans le cadre de procédures clairement définies, transmet à la direction du groupe des recommandations indépendantes sur les questions relatives aux risques. La dernière évaluation du conseil d'administration concernant les risques liés aux activités opérationnelles remonte à sa réunion du 6 décembre 2011.

#### 34.2 Risques de crédit

Les risques de crédit correspondent à l'éventualité d'une perte résultant du non-respect d'engagements contractuels par une contrepartie. Pour les créances résultant de ventes et de prestations dans le cadre des opérations de négoce d'énergie, des activités de ventes ainsi que pour les placements de liquidités, le groupe BKW applique une gestion standardisée des risques, qui comprend la définition de limites de risque pour chacun des partenaires commerciaux.

L'essentiel des risques de crédit est géré de façon centralisée par l'unité Corporate Risk Management. La procédure correspondante distingue entre l'examen de la solvabilité et l'octroi de limites d'une part, et la surveillance des limites et le reporting d'autre part. L'examen de la solvabilité consiste à attribuer une classe de solvabilité (A, B ou C) à la contrepartie au moyen d'un système de notation interne. Les classes A et B correspondent par exemple à la note «investment grade» attribuée par les agences de notation. Le classement est calculé sur la base de l'approche Bâle II, fondée sur la notation interne. Les notations externes publiées par des agences de notation réputées sont également prises en compte dans l'examen de la solvabilité. La classe de solvabilité retenue et le montant des fonds propres déterminent la limite octroyée à la contrepartie.

Le tableau ci-dessous présente la valeur, à la date de clôture du bilan, des risques de crédit relatifs aux créances résultant de ventes et de prestations, aux produits dérivés à valeur de remplacement positive ainsi qu'aux placements sur compte courant et aux placements à terme auprès d'établissements de crédit, répartis en classes de solvabilité. Le processus de notation standardisé concerne les contreparties commerciales et bancaires ainsi que les contreparties de distribution en Suisse. Les risques de crédit relatifs aux autres contreparties font l'objet d'une gestion décentralisée fondée sur des approches individualisées.

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Classe de solvabilité A	305,1	418,8
Classe de solvabilité B	674,0	690,4
Classe de solvabilité C	24,4	26,5
Autres contreparties	164,2	154,8
<b>Total</b>	<b>1 167,7</b>	<b>1 290,5</b>
Eléments compris dans les postes du bilan:		
> Créances résultant de ventes et de prestations	471,5	394,0
> Produits dérivés (à court et à long termes)	108,2	70,2
> Immobilisations financières à court terme (placements à terme uniquement)	63,6	393,6
> Liquidités	524,4	432,7

Le risque maximal de crédit (sans les sûretés fournies) équivaut au montant des actifs financiers en cours à la date de clôture du bilan. Au 31 décembre 2011, le risque maximal de crédit encouru par BKW s'élevait à 1 834,7 millions de CHF, contre 2 047,6 millions de CHF l'exercice précédent, et correspond à la valeur comptable de tous les actifs financiers selon la note 33.1. Pour atteindre le montant maximal de dommage ainsi calculé, il faudrait que toutes les contreparties deviennent insolubles simultanément et que les sûretés existantes et les conventions de compensation ne puissent être réalisées.

A la date de clôture du bilan, les sûretés fournies s'élevaient à 26,9 millions de CHF (37,0 millions de CHF l'exercice précédent) et augmentaient d'autant le risque maximal de défaillance.

Les sûretés sont principalement exigées des contreparties dans le cadre des opérations de négoce d'énergie, le donneur de sûreté étant soumis à un examen de la solvabilité avec octroi d'une notation. Les sûretés permettent aux clients des classes A et B de bénéficier d'une limite plus élevée que celle en principe autorisée par leur notation. Les opérations avec des contreparties de la classe C nécessitent généralement l'apport de sûretés. Les sûretés peuvent couvrir aussi bien des positions facturées que des positions non facturées. Les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que les produits dérivés inscrits au bilan au 31 décembre 2011 sont couverts par des sûretés d'un montant total de 134,8 millions de CHF (94,9 millions de CHF l'exercice précédent).

L'octroi d'un crédit d'un montant excessif à un client unique déboucherait sur un cumul de risques. En cas de défaillance de la contrepartie, la perte potentielle et les amortissements nécessaires seraient particulièrement élevés. C'est pourquoi BKW s'attache à répartir de façon adéquate les risques et les limites. Elle a notamment fixé une limite maximale pour chaque classe de solvabilité.

D'un point de vue géographique, les risques de crédit sont fortement concentrés en Suisse. A la date de clôture du bilan, 82% des risques de crédit se rapportaient à des contreparties en Suisse (contre 90% l'année précédente).

### **34.3 Risques de liquidités**

La liquidité d'une entreprise désigne son aptitude à faire face, à tout moment, à l'intégralité de ses échéances financières.

La gestion des liquidités à l'échelle du groupe se fonde sur la planification à moyen terme, le budget et les prévisions. La planification des liquidités pour l'ensemble du groupe est effectuée sur la base de ces informations, mais en tenant compte des informations actuelles, sur un horizon glissant de douze mois. Cette planification permet de contrôler le fondement des mesures à long terme sur la base d'informations actuelles, d'identifier d'éventuels problèmes de liquidités et de définir des mesures stratégiques pour l'optimisation du résultat financier.

## Informations sur les durées résiduelles des engagements financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les données relatives aux durées résiduelles des engagements financiers sur une base non actualisée:

	Note	Valeurs comptables au 31.12.2011	Exigibilité à 1 mois	Exigibilité entre 1 et 3 mois	Exigibilité entre 3 mois et 1 an	Exigibilité entre 1 an et 5 ans	Exigibilité à plus de 5 ans
en millions de CHF							
<b>Engagements financiers non dérivés</b>							
Engagements financiers	24	1 256,9			84,7	243,7	1 320,6
Autres engagements financiers à long terme	25	7,2				7,2	
Engagements résultant de ventes et de prestations	26	311,5	259,0	48,2	4,3		
Autres engagements financiers à court terme	26	25,4	25,4				
Comptes de régularisation financiers	21	109,4	44,0	46,2	19,2		
<b>Total engagements non dérivés</b>		<b>1 710,4</b>	<b>328,4</b>	<b>94,4</b>	<b>108,2</b>	<b>250,9</b>	<b>1 320,6</b>
<b>Actifs et engagements financiers dérivés</b>							
Dérivés énergétiques/Options							
> Valeurs de remplacement positives	28	97,3	11,0	15,2	56,6	21,9	0,2
> Valeurs de remplacement négatives	28	-127,3	-15,6	-21,8	-65,5	-31,7	-0,1
<b>Valeurs de remplacement nettes</b>		<b>-30,0</b>	<b>-4,6</b>	<b>-6,6</b>	<b>-8,9</b>	<b>-9,8</b>	<b>0,1</b>
Opérations à terme sur devises et swaps							
> Valeurs de remplacement positives	28	10,9	0,1	0,2	0,5	0,0	10,5
> Valeurs de remplacement négatives	28	-5,4	-0,3	-0,6	-3,4	-1,0	-0,3
<b>Valeurs de remplacement nettes</b>		<b>5,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,9</b>	<b>-1,0</b>	<b>10,2</b>
Flux de trésorerie bruts liés aux produits dérivés							
> Sorties de trésorerie brutes			-394,8	-599,1	-2 477,0	-1 408,4	-0,6
> Entrées de trésorerie brutes			383,8	587,5	2 414,5	1 421,6	0,0

	Note	Valeurs comptables au 31.12.2010	Exigibilité à 1 mois	Exigibilité entre 1 et 3 mois	Exigibilité entre 3 mois et 1 an	Exigibilité entre 1 an et 5 ans	Exigibilité à plus de 5 ans
en millions de CHF							
<b>Engagements financiers non dérivés</b>							
Engagements financiers	24	1 056,0			31,5	163,4	1 239,7
Autres engagements financiers à long terme	25	7,5				1,2	7,5
Engagements résultant de ventes et de prestations	26	283,2	228,5	51,1	3,6		
Autres engagements financiers à court terme	26	35,7	18,6	0,4	16,7		
Comptes de régularisation financiers	21	96,2	32,2	40,9	23,1		
<b>Total engagements non dérivés</b>		<b>1 478,6</b>	<b>279,3</b>	<b>92,4</b>	<b>74,9</b>	<b>164,6</b>	<b>1 247,2</b>
<b>Actifs et engagements financiers dérivés</b>							
Dérivés énergétiques/Options							
› Valeurs de remplacement positives	28	62,8	9,1	13,3	35,6	12,6	0,4
› Valeurs de remplacement négatives	28	-59,8	-9,4	-13,4	-35,1	-9,9	
<b>Valeurs de remplacement nettes</b>		<b>3,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>2,7</b>	<b>0,4</b>
Opérations à terme sur devises et swaps							
› Valeurs de remplacement positives	28	7,4	0,4	0,8	3,5		2,7
› Valeurs de remplacement négatives	28	-0,4	-0,4				
<b>Valeurs de remplacement nettes</b>		<b>7,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>	<b>3,5</b>	<b>0,0</b>	<b>2,7</b>
Flux de trésorerie bruts liés aux produits dérivés							
› Sorties de trésorerie brutes			-187,1	-313,2	-1 165,7	-527,6	-2,9
› Entrées de trésorerie brutes			183,2	302,9	1 141,6	572,0	

Les montants en devises ont été convertis au cours valable à la date de clôture du bilan. Concernant les autres engagements financiers ainsi que les comptes de régularisation financiers, l'échéance a fait l'objet d'une estimation en l'absence de dispositions contractuelles à ce sujet. Les engagements rémunérés présentés dans le tableau incluent les intérêts correspondants. Les flux de trésorerie bruts générés par les instruments financiers dérivés sont présentés sans prise en compte des conventions de compensation (netting agreements).

#### 34.4 Risques de marché

Les risques de marché résultent des variations de prix et de cours relatives aux positions des opérations énergétiques et financières pour lesquelles la couverture n'est pas assurée. La politique de BKW en matière de risques autorise la prise de positions ouvertes maintenues sous surveillance. Les risques de prix de l'énergie, de taux, de Bourse, de change ainsi que les risques de prix des certificats de CO<sub>2</sub> font l'objet d'une gestion centralisée. Les risques de marché auxquels BKW est exposée sont regroupés à l'échelle du groupe dans un portefeuille de risque global. Cette concentration à l'échelle du groupe permet de prendre en compte les interdépendances qui peuvent exister entre les différents types de risques (corrélations et effets de diversification qui en découlent) ainsi que d'analyser systématiquement et de maîtriser efficacement le risque global. Les limites de valeur exposée (value at risk), nécessaires à la gestion des risques, doivent être validées par la direction du groupe.

#### 34.4.1 Risques boursiers

BKW est exposée aux risques boursiers en ce qui concerne ses actifs financiers détenus à des fins de négoce, ses actifs financiers disponibles à la vente, ainsi que ses créances envers les fonds d'Etat (cf. note 17). Les créances envers les fonds d'Etat n'entrent pas dans la définition d'un instrument financier en vertu de la norme IAS 32 et sont donc exclues des informations ci-après, relatives à la mesure du risque.

#### 34.4.2 Risques de taux

La production d'électricité et l'exploitation des réseaux de transport et de distribution requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter l'impact des fluctuations de taux d'intérêt sur les résultats, le financement des investissements s'inscrit généralement sur le long terme, avec des échéances échelonnées. En complément, BKW recourt à des instruments de couverture de taux lorsque le besoin s'en fait ressentir. L'entreprise place ses liquidités à court ou à moyen terme essentiellement dans des positions à revenu fixe.

#### 34.4.3 Risques de change

La plupart des transactions d'énergie se traitent en euros. Les fluctuations des taux de change ont des répercussions sur les actifs et sur les résultats présentés en francs suisses. Les positions en devises sont couvertes, dans tous les cas où cela est jugé nécessaire, par des opérations à terme en devises ou la conclusion de swaps de devises.

#### 34.4.4 Risques de prix de l'énergie/des quotas d'émission de CO<sub>2</sub>

Dans le cadre du négoce d'énergie et du négoce des quotas d'émission de CO<sub>2</sub>, il est fait recours à des positions non couvertes pour la gestion d'actifs et du négoce pour compte propre, sachant que dans le négoce pour compte propre, les positions non couvertes autorisées sont relativement faibles par rapport à ce qui est autorisé dans le cadre de la gestion d'actifs. Les positions énergétiques importantes non couvertes ne peuvent être prises que dans l'année en cours ou dans les trois années suivantes. Le créneau de négoce autorisé pour les quotas d'émission de CO<sub>2</sub> est limité à 2020.

#### 34.4.5 Mesure des risques

Les risques de taux, les risques boursiers et les risques de change font régulièrement l'objet d'un calcul de la valeur exposée (value at risk, VaR) et d'un rapport correspondant. BKW recourt à cet effet à la méthode variance/covariance, en appliquant une durée de détention d'un an, un niveau de confiance de 99% et une période d'observation historique glissante de 250 jours.

Valeur exposée au risque en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Intérêts	6,2	8,9
Cours des actions, instruments financiers détenus à des fins de négoce	n/a	10,6
Cours des actions, instruments financiers disponibles à la vente	60,1	57,9
Devises	249,1	28,8

La valeur exposée indique le risque de variation de la valeur d'un portefeuille donné sur un horizon de douze mois, compte tenu des différents risques susceptibles de survenir en fonction du niveau de confiance défini. Les chiffres présentés auraient une incidence sur le résultat et donc également sur les fonds propres.

Sauf en présence d'une dépréciation, les fluctuations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente n'ont aucune incidence sur le résultat annuel, mais sont directement comptabilisées dans le compte de résultat global.

Le risque d'une évolution défavorable des prix des positions non couvertes de l'électricité, du gaz, des certificats de CO<sub>2</sub>, du charbon (financier) et du pétrole (financier) est calculé selon la méthode de la Cross-Commodity-Value-at-Risk (CC-VaR). Cette dernière tient compte des interdépendances entre les matières premières citées. Le calcul se fonde sur la méthode de Monte-Carlo, à base de modèles, en appliquant une durée de détention d'un jour et un niveau de confiance de 99%. L'évaluation des paramètres des modèles repose sur une période d'observation glissante de 260 jours. La gestion du risque est subordonnée à la fois aux limites relatives à la CC-VaR et à celles relatives aux positions et au volume du négoce. Une limite relative aux pertes s'applique par ailleurs au négoce pour compte propre. Au 31 décembre 2011, la CC-VaR s'élève à 0,7 million de CHF (2010: 1,2 million de CHF).

### 35 Engagements conditionnels et engagements d'investissement

en millions de CHF	31.12.2011	31.12.2010
Engagements de garantie		
› en faveur de sociétés associées	24,9	25,7
› en faveur de tiers	2,0	11,3
Engagements d'investissement	215,5	173,2
Engagements de versement de fonds	0,1	0,8
<b>Total</b>	<b>242,5</b>	<b>211,0</b>

#### Engagements conditionnels

Sur l'ensemble des garanties accordées, celles présentant une durée inférieure ou égale à douze mois totalisent 0,8 million de CHF. Des garanties illimitées ont été accordées pour un montant de 18,0 millions de CHF.

Les exploitants de centrales nucléaires sont soumis à une obligation limitée d'effectuer des versements complémentaires au Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et au Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires pour le cas où l'un des redevables ne serait plus en mesure d'assurer ses versements.

En cas de dommage, il existe pour les exploitants de centrales nucléaires affiliés au pool d'assureurs européen EMANI une obligation contractuelle de payer un supplément correspondant à six primes annuelles, ce qui, pour BKW, correspond à un engagement maximal de quelque 1,7 million de CHF.

Les contrats de partenariat existants stipulent que les actionnaires des entreprises partenaires sont tenus de payer les frais annuels proportionnellement à leurs participations (remboursement et intérêts des fonds de tiers inclus).

#### Engagements d'investissement

En janvier 2008, BKW a acquis auprès de Electrabel Deutschland AG une participation minoritaire de 33% dans un projet de centrale à charbon à Wilhelmshaven, dans le nord de l'Allemagne. La participation de BKW dans cette centrale nécessite un investissement total de 530 millions d'EUR. Au 31 décembre 2011, près de 364 millions d'EUR avaient été investis.



### 36 Événements survenus après la clôture du bilan

Dans son arrêt du 1<sup>er</sup> mars 2012, le Tribunal administratif fédéral (TAF) a statué que le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) avait levé à bon escient en 2009 la limitation de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg (CNM), limitation uniquement justifiée au niveau politique. Le TAF a toutefois fixé de sa propre compétence un nouveau délai d'exploitation au 28 juin 2013, arguant que les aspects relatifs à la sécurité déjà relevés dans le cadre de la surveillance continue assurée par l'IFSN (fissures au niveau du manteau du cœur du réacteur, rupture du barrage de la centrale hydroélectrique de Mühleberg et système de refroidissement diversifié) ne justifiaient pas une mise hors service immédiate mais nécessitaient toutefois une nouvelle limitation afin d'être clarifiés. Le TAF a également exigé que BKW remette au DETEC, en même temps qu'une éventuelle demande de prolongation de l'autorisation d'exploitation, un concept global de maintenance en vue de l'exploitation de la CNM sur le long terme.

Les considérations et décisions du TAF soulèvent des questions qui doivent être clarifiées au niveau de la plus haute instance juridique. Pour cette raison, BKW va déposer un recours auprès du Tribunal fédéral contre l'arrêt du 1<sup>er</sup> mars. De plus, elle demandera à titre préventif une prolongation de l'autorisation d'exploitation pour la durée de la procédure afin de garantir la poursuite de l'exploitation de la CNM au-delà du 28 juin 2013. Parallèlement, BKW déposera, conformément aux instructions du TAF, une demande de prolongation ainsi qu'un concept de maintenance global auprès du DETEC. L'IFSN, l'autorité de surveillance en matière de sûreté, ayant déjà exigé qu'on lui remette ce concept suite aux événements survenus à Fukushima, les travaux de préparation requis sont donc déjà en cours.

Si, comme décrit au point 4.21.3 de la rubrique «Incertitudes de l'évaluation», la CNM ne pouvait pas être exploitée jusqu'en 2022 suite à la décision du TAF, les valeurs inscrites au bilan de la centrale nucléaire devraient être amorties et les provisions pour le déclassement et le démantèlement des centrales nucléaires devraient être augmentées au moment de la mise hors service.

Le 31 décembre 2011, à la date de clôture du bilan, des immobilisations corporelles de l'ordre de 400 millions de CHF environ ont été inscrites au bilan pour la CNM. En cas d'une mise hors service de l'installation en 2013 et sur la base de l'évaluation actuelle des coûts, BKW table sur une augmentation des provisions nécessaires de l'ordre de 200 millions de CHF.

Le conseil d'administration de BKW a approuvé la publication des présents comptes du groupe le 13 mars 2012. Les comptes du groupe doivent être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires BKW du 11 mai 2012.

## Périmètre de consolidation

Sociétés du groupe	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions/capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture
Arnold AG			●		Selzach	0,5	CHF	86,0		31.12
BEBAG Bioenergie Bätterkinden AG	●				Bätterkinden	0,1	CHF	56,0		31.12
Biogasanlage Piano di Magadino in Bern AG	●				Berne	1	CHF	80,0		31.12
BKW Bippen Wind GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Borkum West II Beteiligungs GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Deutschland GmbH				●	Berlin (D)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW Dubener Platte Wind GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Energie Dörpen Beteiligungs-GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Energie International et Commerce SA				●	Berne	0,1	CHF	100,0	●	31.12
BKW Energie Wilhelmshaven Beteiligungs-GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW enex AG		●			Berne	15	CHF	100,0		31.12
BKW Erneuerbare Energien GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW FMB Participations SA				●	Berne	50	CHF	100,0		31.12
BKW FMB Energie SA	●	●	●	●	Berne	132	CHF	99,3	●	31.12
BKW France SAS		●			Paris (F)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW Handel AG		●			Berne	7,5	CHF	100,0		31.12
BKW Holleben Wind GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Hydro Alleverd SAS		●			Paris (F)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW ISP AG			●		Ostermundigen	0,9	CHF	100,0		31.12
BKW Italia S.p.A.		●			Milan (I)	13,4	EUR	100,0		31.12
BKW Management SA				●	Berne	0,1	CHF	100,0	●	31.12
BKW Réseau Suisse SA				●	Berne	0,1	CHF	100,0	●	31.12
BKW Übertragungsnetz AG			●		Berne	40	CHF	100,0		31.12
BKW Valais SA	●				Viège	0,1	CHF	100,0		31.12
BKW Wind Italia S.r.l.		●			Milan (I)	0,01	EUR	100,0		31.12
BKW Wind Service GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
Bradano Energia S.r.l.		●			Milan (I)	0,01	EUR	100,0		31.12
Centrale biomasse Otelfingen SA	●				Otelfingen	0,5	CHF	50,0		31.12
Electra Italia S.p.A.		●			Milan (I)	1	EUR	100,0		31.12
Elektrizitätswerk Grindelwald AG	●		●		Grindelwald	0,55	CHF	92,1		31.12
Elektrizitätswerke Wynau AG	●				Langenthal	0,1	CHF	100,0		31.12
Elektro Feuz AG			●		Grindelwald	0,1	CHF	66,0		31.12
Elektro Witschi + Bandi AG			●		Büren an der Aare	0,05	CHF	100,0		31.12
Energie Utzenstorf AG	●				Utzenstorf	1	CHF	100,0		31.12
Erdgas Thunersee AG	●				Interlaken	6,9	CHF	66,7		31.12
EWR Energie AG	●		●		Schattenhalb	2	CHF	100,0		31.12
Holzwärme Grindelwald AG	●				Grindelwald	2,5	CHF	90,7		31.12
Idroelettrica Lombarda S.r.l.		●			Milan (I)	25,43	EUR	100,0		31.12
Idroelettrica Val d'Aosta S.r.l.		●			Milan (I)	0,05	EUR	100,0		31.12
inelectro sa			●		Porrentruy	0,5	CHF	100,0		31.12
Juvent SA	●				Saint-Imier	0,1	CHF	65,0		31.12
Kraftwerk Utzenstorf AG	●				Utzenstorf	0,1	CHF	100,0		31.12
Kraftwerke Kander Alp AG	●				Kandersteg	2,5	CHF	60,0		31.12
Kraftwerke Milibach AG	●				Wiler (Lötschen)	1	CHF	80,0		31.12
Luminosa S.r.l.		●			Milan (I)	0,1	EUR	94,0		31.12
NetLeit AG			●		Viège	0,1	CHF	67,0		31.12

	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions/capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture
<b>Sociétés du groupe (suite)</b>										
Onyx Energie Dienste AG	●				Langenthal	2	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Mittelland AG				●	Langenthal	10,5	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Netze AG			●		Langenthal	10,5	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Produktion AG	●				Langenthal	3	CHF	100,0		31.12
Regionaler Wärmeverbund AG										
Heimberg-Steffisburg (REWAG)	●				Heimberg	2,5	CHF	51,0		31.12
Simmentaler Kraftwerke AG	●				Erlenbach i. S.	7,31	CHF	83,9		31.12
Société des forces électriques de la Goule SA	●		●		Saint-Imier	3,5	CHF	80,8		31.12
sol-E Suisse SA	●				Berne	30	CHF	100,0		31.12
Termoelettrica Veneta S.r.l.		●			Milan (I)	0,11	EUR	100,0		31.12
TW Energie AG	●				Berne	0,4	CHF	75,0		31.12
Volturino Wind S.r.l.		●			Milan (I)	0,03	EUR	100,0		31.12
WEV Spiez AG	●				Spiez	0,1	CHF	50,0		31.12
Wind Farm Buglia S.r.l.		●			Milan (I)	0,03	EUR	100,0		31.12
Wind Farm S.r.l.		●			Milan (I)	0,02	EUR	100,0		31.12
Wind International Italy S.r.l.		●			Milan (I)	52,17	EUR	100,0		31.12
<b>Joint-ventures</b>										
Bielsee Kraftwerke AG BIK	●				Bienne	20	CHF	50,0		31.12
Biopower Sardegna S.r.l.		●			Milan (I)	0,1	EUR	10,5		31.12
Biopower S.p.A.		●			Caserta (I)	4,7	EUR	24,9		31.12
BKWind GmbH & Co. KG		●			Wörrstadt (D)	-	EUR	50,0		31.12
BKWind Verwaltungs GmbH		●			Wörrstadt (D)	0,03	EUR	50,0		31.12
cc energie sa	●				Morat	1	CHF	65,0		31.12
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	●				Leibstadt	450	CHF	9,5		31.12
Centrales Nucléaires										
en Participation SA (CNP)	●				Berne	150	CHF	33,3		31.12
EDJ, Energie du Jura S.A.	●				Delémont	7,43	CHF	41,0		30.09
Electra-Massa AG	●				Naters	40	CHF	16,1		31.12
Electricité de la Lienne SA	●				Sion	24	CHF	33,3		30.09
ETRANS SA			●		Laufenburg	7,5	CHF	11,5		31.12
Forces Motrices de Blenio SA	●				Blenio	60	CHF	12,0		30.09
Forces Motrices de Conches S.A.	●				Ernen	30	CHF	25,0		31.12
Forces Motrices de Mauvoisin SA	●				Sion	100	CHF	19,5		30.09
Forces Motrices de Mattmark SA	●				Saas-Grund	90	CHF	11,1		30.09
Grande Dixence SA	●				Sion	300	CHF	13,3		31.12
HelveticWind Deutschland GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	50,0		
Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)	●				Gsteig	3,2	CHF	50,0		30.09
Kraftwerke Hinterrhein AG	●				Thusis	100	CHF	7,7		30.09
Kraftwerke Oberhasli AG	●				Innertkirchen	120	CHF	50,0		31.12
Kleinwasserkraftwerk Berschnerbach	●				Walenstadt	-	CHF	44,3		31.12
La Prairie Biogaz	●				Porrentruy	-	CHF	30,0		31.12
MOHA ZOFI	●				Brienz	-	CHF	38,5		31.12
Officine Idroelettriche della Maggia SA	●				Locarno	100	CHF	10,0		30.09
Remplacement centrale nucléaire										
de Beznau SA	●				Döttingen	1	CHF	11,5		31.12
Remplacement centrale nucléaire										
de Mühleberg SA	●				Mühleberg	1	CHF	51,0		31.12
Usines Electriques de l'Engadine SA	●				Zernez	140	CHF	30,0		30.09
Zwilag Zwischenlager Würenlingen AG	●				Würenlingen	5	CHF	10,7		31.12

	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions/capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture
<b>Sociétés associées</b>										
Abonax AG	●				St-Gall	1	CHF	34,0		31.12
AEK Energie AG	●				Soleure	6	CHF	39,5		31.12
Biogaz du Vallon Sàrl	●				Cortébert	0,02	CHF	24,5		31.12
Biomasse Jungfrau AG	●				Interlaken	0,11	CHF	33,3		31.12
DEVIWA AG	●				Loèche	0,1	CHF	34,0		31.12
E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A.		●			Milan (I)	10	EUR	25,0		31.12
em electrocontrol sa			●		Berne	0,25	CHF	20,0		31.12
Energie Biberist AG EBAG	●				Biberist	5	CHF	25,0		31.12
EVTL Energieversorgung Talschaft										
Lötschen AG	●				Wiler (Lötschen)	1,27	CHF	49,0		31.12
Gazobois S.A.	●				Cossonay	0,12	CHF	33,3		31.12
GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG		●			Wilhelmshaven (D)	-	EUR	33,0		31.12
GEBNET AG	●				Lohn-Ammannsegg	6,24	CHF	44,5		31.12
Gesellschaft Biogas-Ittigen	●				Ittigen	-	CHF	25,0		31.12
Hertli & Bertschy AG, elektrische Anlagen			●		Tafers	0,05	CHF	40,0		31.12
Kraftwerk Gohlhaus AG	●				Lützelflüh	0,13	CHF	34,0		31.12
Kraftwerk Wannenfluh AG	●				Rüderswil	0,3	CHF	31,9		31.12
Kraftwerke Färdabach AG	●				Ferden	0,1	CHF	34,0		31.12
Metanord SA	●				Bellinzona	18,59	CHF	30,9		31.12
NIS AG			●		Emmen	1	CHF	25,0		31.12
Oberland Energie AG	●				Thoune	9,1	CHF	49,0		31.12
Panotron SA	●				Worb	1,94	CHF	27,1		31.12
RESUN AG	●				Aarau	1	CHF	31,3		30.09
sol-E Suisse Biogas Zernez	●				Zernez	-	CHF	22,9		31.12
Spontis SA			●		Granges-Paccot	0,1	CHF	30,0		31.12
STKW Energie Dörpen GmbH & Co. KG		●			Dörpen (D)	-	EUR	24,9		31.12
swissgrid sa			●		Laufenburg	15	CHF	11,2		31.12
Tamarete Energia S.r.l.		●			Ortona (I)	3,6	EUR	48,0		31.12
Youtility AG	●				Berne	7,5	CHF	39,8		31.12

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

## A l'Assemblée générale de BKW SA, Berne

Berne, le 13 mars 2012

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BKW SA comprenant compte de pertes et profits consolidé, compte de résultat global consolidé, bilan consolidé, variation des fonds propres consolidés, flux de trésorerie consolidés et annexe aux comptes du groupe (pages 6 à 71) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Thomas Stenz  
*Expert-réviseur agréé*  
*(Réviseur responsable)*

Roland Ruprecht  
*Expert-réviseur agréé*

# Comptes annuels de BKW SA

## Compte de résultats

période allant du 28.02.2011 au 31.12.2011

	2011
en milliers de CHF	
Produits de participations	57 678
<b>Total des produits</b>	<b>57 678</b>
Frais bancaires	1
Impôts sur le capital	134
<b>Total des charges</b>	<b>135</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>57 543</b>

# Comptes annuels de BKW SA

## Bilan

en milliers de CHF

### Actif

Participations	1 305 927
Prétention à dividende	57 678
Liquidités	99
<b>Total actif</b>	<b>1 363 704</b>

en milliers de CHF

### Passif

Capital-actions	131 087
Réserve issue d'apports de capital	26 129
Réserve légale générale	786 936
Réserve pour actions propres	359 845
Bénéfice net	57 543
<b>Total fonds propres</b>	<b>1 361 540</b>
Compte courant BKW FMB Energie SA	2 030
Impôts sur le capital dus	134
<b>Total fonds de tiers</b>	<b>2 164</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 363 704</b>

31.12.2011



# Comptes annuels de BKW SA

## Annexe aux comptes du groupe

BKW SA a été fondée le 28 février 2011; elle est la nouvelle société mère du groupe BKW. Ses participations sont mentionnées aux pages 69 à 71 du périmètre de consolidation. Les actions de BKW SA se négocient à la SIX Swiss Exchange depuis décembre 2011.

### Actionnaires principaux et capital autorisé

	<b>31.12.2011</b>
Canton de Berne	52,91%
Groupe E SA	10,07%
E.ON Energie AG	7,07%
Sociétés du groupe	9,83%

Après l'échange de toutes les actions BKW FMB Energie SA en actions BKW SA, le capital-actions de BKW SA s'élèvera à 132 millions de CHF. Le capital autorisé pour la différence entre le capital-actions au 31 décembre 2011 et le capital-actions escompté à l'issue de l'échange intégral de toutes les actions s'élève à 912 972,50 CHF. Une fois l'échange de toutes les actions réalisé, les taux de participation varieront proportionnellement.

### Actions propres

	BKW FMB Energie SA		Autres sociétés		Total	
	en milliers de CHF	Nombre	en milliers de CHF	Nombre	en milliers de CHF	Nombre
<b>Portefeuille au 31.12.2010</b>	<b>371 278</b>	<b>5 258 712</b>	<b>53</b>	<b>17 980</b>	<b>371 331</b>	<b>5 276 692</b>
Entrées	141	40 690			141	40 690
Sorties	- 11 628	- 164 777			- 11 628	- 164 777
<b>Portefeuille au 31.12.2011</b>	<b>359 791</b>	<b>5 134 625</b>	<b>53</b>	<b>17 980</b>	<b>359 844</b>	<b>5 152 605</b>

Lors de la clôture au 31 décembre 2010, les actions BKW FMB Energie SA ont été comptabilisées comme actions propres. Après l'échange de ces actions en actions BKW SA, les actions BKW SA sont comptabilisées comme actions propres au 31 décembre 2011. La réserve pour actions propres du groupe BKW dans son ensemble, qui s'élève à 359 844 milliers de CHF, est inscrite dans la clôture des comptes de BKW SA au 31 décembre 2011.

Dans la clôture individuelle de BKW FMB Energie SA, les actions propres ont fait l'objet d'un ajustement de valeur d'un montant de 172 634 milliers de CHF, car la valeur de marché au 31 décembre 2011 était inférieure à la valeur d'acquisition.

### Produits de participations de BKW SA

La distribution du bénéfice de BKW FMB Energie SA, d'un montant de 57 678 000 CHF, a fait l'objet d'une comptabilisation anticipée. L'assemblée générale de BKW FMB Energie SA a approuvé le versement des dividendes correspondant. En cas d'échange complet des actions de BKW FMB Energie SA et jusqu'au versement des dividendes, les produits de participations dans BKW SA pourront s'accroître à 58 080 000 CHF après l'échange de toutes les actions.

### Informations concernant la réalisation d'une évaluation des risques

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise et vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités commerciales. Elle repose sur un processus de gestion des risques dont l'objectif est d'assurer de manière systématique l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques ainsi que le suivi de la mise en œuvre des mesures dans ce domaine.

L'évaluation des risques a eu lieu dans le cadre du processus principal du groupe BKW. Le conseil d'administration a évalué les risques liés aux activités opérationnelles de l'exercice 2011.

### Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration et de la direction du groupe

Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2011

en milliers de CHF		Rémunérations fixes	Rémunérations en actions	Autres rémunérations	Total
Urs Gasche	Président	280	4	46	330
Antoinette Hunziker-Ebneter	Vice-présidente	102	0	5	107
Marc-Alain Affolter	Membre	66	8	15	89
Georges Bindschedler	Membre	60	8	6	74
Ueli Dietiker	Membre (à compter du 13.05.2011)	43	0	3	46
Barbara Egger-Jenzer	Membre	78	0	10	88
Hartmut Geldmacher	Membre	58	12	36	106
Eugen Marbach	Membre	58	8	14	80
Beatrice Simon-Jungi	Membre	58	8	8	74
Ulrich Sinzig	Membre (jusqu'au 13.05.2011)	37	0	5	42
Philippe Viridis	Membre	64	6	10	80
<b>Total</b>		<b>904</b>	<b>54</b>	<b>158</b>	<b>1 116</b>

## Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2010

en milliers de CHF		Rémunérations fixes	Rémunérations en actions	Autres rémunérations	<b>Total</b>
Urs Gasche	Président (à compter du 01.06.2010), Membre (jusqu'au 31.05.2010)	194	3	61	258
Fritz Kilchenmann	Président (jusqu'au 31.05.2010)	140	10	50	200
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente	89	0	5	94
Marc-Alain Affolter	Membre	68	6	14	88
Georges Bindschedler	Membre	64	6	6	76
Barbara Egger-Jenzer	Membre	78	0	10	88
Hartmut Geldmacher	Membre	56	10	33	99
Eugen Marbach	Membre	68	6	14	88
Beatrice Simon-Jungi	Membre (à compter du 01.06.2010)	33	0	4	37
Ulrich Sinzig	Membre	78	0	12	90
Dirk Steinheider	Membre (jusqu'au 07.07.2010)	28	10	18	56
Philippe Viridis	Membre	58	10	10	78
<b>Total</b>		<b>954</b>	<b>61</b>	<b>237</b>	<b>1 252</b>

Les «Rémunérations fixes» comprennent les indemnités annuelles fixes et les jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration en rétribution de leur activité. Le président du conseil d'administration ne perçoit pas de jeton de présence. Pour certains membres du conseil d'administration, une partie des rémunérations fixes est versée à l'employeur. Les «Rémunérations en actions» intègrent l'avantage matériel correspondant à l'achat d'actions BKW à un prix préférentiel. En 2011, tous les membres du conseil d'administration ont eu la possibilité d'acquérir 600 actions BKW à un prix préférentiel (600 actions l'exercice précédent également). Les actions ainsi acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage pouvant aller jusqu'à cinq ans. La durée exacte de la période de blocage détermine la hauteur du rabais concédé, à titre de compensation, sur le prix ordinaire des actions. Les membres du conseil d'administration perçoivent en outre une indemnité forfaitaire pour leurs frais; ces indemnités sont regroupées sous la rubrique «Autres rémunérations», qui englobe également les contributions AVS/AI/AC de l'employeur ainsi que les contributions et impôts à la source des employés pris en charge par BKW.

Durant l'exercice 2011, aucun membre actuel ou ancien du conseil d'administration n'était au bénéfice d'un prêt ou d'un crédit en sa faveur ou en la faveur d'un de ses proches.

Rémunérations versées aux membres de la direction du groupe et au membre ayant perçu la rémunération la plus élevée

en milliers de CHF	Kurt Rohrbach Président de la direction du groupe		<b>Total des rémunérations versées aux membres de la direction du groupe</b>	
	2011	2010	2011	2010
Rémunérations fixes	519	531	2 011	1 954
Participations aux résultats	112	108	393	420
Rémunérations en actions	8	10	55	51
Prestations de prévoyance	107	126	492	638
<b>Total</b>	<b>746</b>	<b>775</b>	<b>2 951</b>	<b>3 063</b>

Les membres de la direction du groupe reçoivent en rétribution de leur activité une indemnité annuelle fixe. Chacun bénéficie en outre d'une participation aux résultats, dont le montant varie en fonction de ses performances individuelles et des résultats de l'entreprise, mais qui ne peut excéder 35% de l'indemnité annuelle fixe. En 2011, tous les membres de la direction du groupe ont eu la possibilité d'acquérir 600 actions BKW à un prix préférentiel (600 actions l'exercice précédent également). Les actions ainsi acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage pouvant aller jusqu'à cinq ans. La durée exacte de la période de blocage détermine la hauteur du rabais concédé, à titre de compensation, sur le prix ordinaire des actions. S'agissant des rémunérations soumises aux cotisations sociales, tous les montants présentés ici sont des montants bruts. Les prestations de prévoyance indiquées englobent la part de l'employeur aux contributions à la caisse de pension et à l'AVS/AI/AC.

Au 31 décembre 2011, les membres de la direction du groupe totalisaient 30 milliers de CHF de prêts encore en cours (99 milliers de CHF l'exercice précédent). Le membre ayant perçu la rémunération la plus élevée n'était au bénéfice d'aucun prêt.

**Participation des membres du conseil d'administration et de la direction du groupe au capital-actions de la société**

## Membres du conseil d'administration

Nombre d'actions		31.12.2011	31.12.2010
Urs Gasche	Président	1 457	1 157
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente	300	300
Marc-Alain Affolter	Membre	2 400	1 800
Georges Bindschedler	Membre	4 400	4 030
Ueli Dietiker	Membre (à compter du 13.05.2011)	0	n/a
Barbara Egger-Jenzer	Membre	400	400
Hartmut Geldmacher	Membre	1 200	600
Eugen Marbach	Membre	2 600	2 000
Beatrice Simon-Jungi	Membre (à compter du 01.06.2010)	600	0
Ulrich Sinzig	Membre (jusqu'au 13.05.2011)	n/a	2 300
Philippe Viridis	Membre	4 220	3 920
<b>Total</b>		<b>17 577</b>	<b>16 507</b>

## Membres de la direction du groupe

Nombre d'actions		31.12.2011	31.12.2010
Kurt Rohrbach	Président de la direction du groupe	11 437	10 427
Beat Grossenbacher	Chef Finance et services	1 800	1 200
Suzanne Thoma	Cheffe Réseaux (à compter du 01.08.2010)	600	0
Hermann Ineichen	Chef Energie Suisse	3 622	2 940
Samuel Leupold	Chef Energie International et commerce	1 620	2 355
<b>Total</b>		<b>19 079</b>	<b>16 922</b>

Certaines actions détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction du groupe sont soumises à une période de blocage pouvant aller jusqu'à cinq ans.

## Répartition du bénéfice

### Proposition à l'assemblée générale

CHF	
Bénéfice reporté	0
Bénéfice net	57 542 707
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>57 542 707</b>

Le conseil d'administration propose que le bénéfice au bilan soit réparti comme suit:

CHF	
Dividende de 1,00 CHF par action	52 800 000
Report à nouveau	4 742 707
<b>Total</b>	<b>57 542 707</b>

Au moment de la clôture des comptes, 365 189 actions nominatives de BKW FMB Energie SA n'avaient pas encore été échangées contre des actions de BKW SA. L'échange devrait être achevé d'ici à l'assemblée générale et au versement des dividendes de BKW SA.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, on procédera à la distribution suivante:

CHF	
Dividende par action	1,00
Déduction de l'impôt anticipé de 35%	-0,35
Dividende net	0,65

Berne, le 13 mars 2012

Au nom du conseil d'administration  
Le président  
Urs Gasche

La direction du groupe  
Kurt Rohrbach    Hermann Ineichen    Dr. Suzanne Thoma    Beat Grossenbacher    Samuel Leupold

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

## A l'Assemblée générale de BKW SA, Berne

Berne, le 13 mars 2012

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BKW SA comprenant le compte de résultats, le bilan et l'annexe (pages 74 à 80) pour l'exercice portant sur la période du 28 février 2011 au 31 décembre 2011.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Thomas Stenz  
*Expert-réviseur agréé*  
*(Réviseur responsable)*

Roland Ruprecht  
*Expert-réviseur agréé*

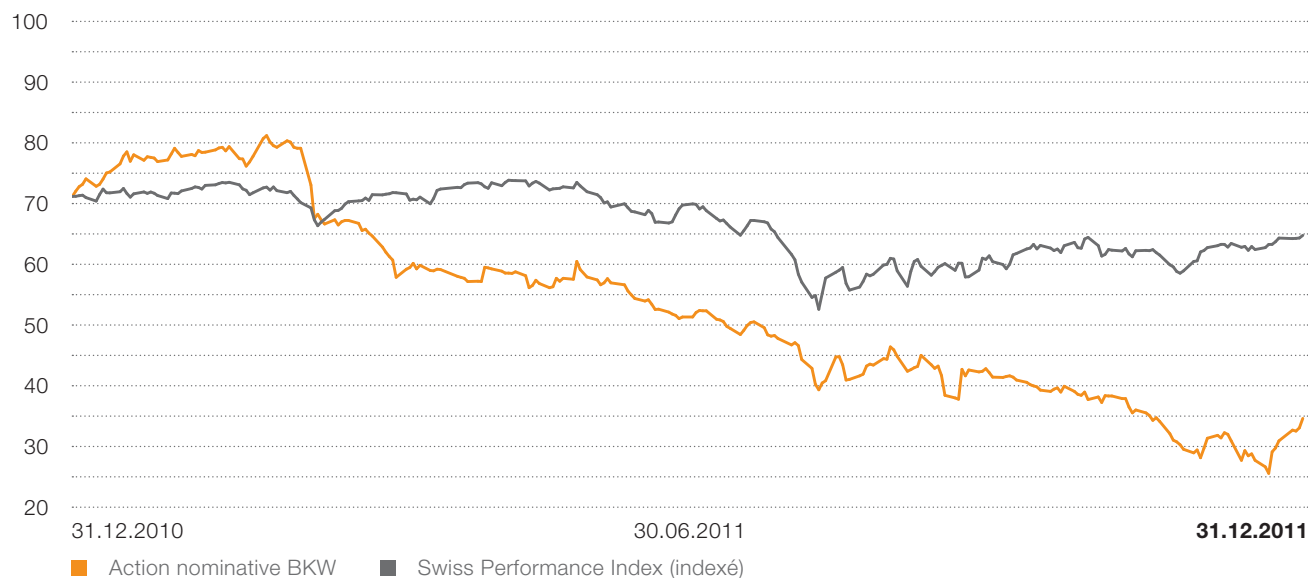


## Informations pour les investisseurs

### Action, emprunts et calendrier financier

Le capital-actions de BKW SA s'élevait à 131,1 millions de CHF au 31 décembre 2011. Il est divisé en 52 434 811 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de 2,50 CHF. Durant la période sous revue, le cours de l'action a baissé de 48,44%.

#### Evolution du cours de l'action BKW 31.12.2010–31.12.2011



\* Les valeurs antérieures au 12 décembre se réfèrent à l'action BKW FMB Energie SA (ticker: BKWN, numéro de valeur: 2 160 700).

#### Offre d'échange

Durant l'exercice sous revue, la nouvelle société holding du groupe BKW, BKW SA, a soumis une offre publique d'échange aux actionnaires de BKW FMB Energie SA. Pour toute action BKW FMB Energie SA échangée dans le cadre de l'offre, les actionnaires de BKW FMB Energie SA ont obtenu une action de BKW SA ayant la même valeur nominale (parité d'échange de 1:1).

L'offre d'échange résultait de la volonté de BKW de mettre en place une structure de holding, mieux à même de répondre aux exigences du marché et de relever les nouveaux défis en matière de régulation.

L'offre publique d'échange a été lancée le 18 octobre et achevée avec succès le 1<sup>er</sup> décembre 2011, avec un taux d'échange de 99,31%, à la suite de quoi BKW SA a été cotée à la SIX Swiss Exchange (SIX) et à la BX Berne Exchange (BX) à compter du 12 décembre 2011. Afin d'éviter une double cotation, la décotation de l'action BKW FMB Energie SA a été décidée pour le 20 avril 2012 et approuvée par la SIX et la BX.

La procédure d'annulation a également été engagée pour les actions BKW FMB Energie SA encore détenues par le public. Les détenteurs d'actions BKW FMB Energie SA recevront de nouvelles actions BKW SA, avec une parité d'échange de 1:1. BKW SA achève ainsi l'augmentation de capital prévue à la hauteur connue pour le moment. A l'issue de la procédure d'annulation, le capital-actions de BKW SA s'élèvera par conséquent à 132 millions de CHF, divisé en 52 800 00 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de 2,50 CHF.

## Cotation

L'action BKW SA est cotée au segment principal de la SIX Swiss Exchange. Parallèlement, elle reste cotée à la BX Berne Exchange.

Symbole ticker SIX et BX	BKW
Numéro de valeur	13 029 366
Code ISIN	CH 0130293662

## Répartition du bénéfice

Pour l'exercice 2011, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de verser un dividende de 1,00 CHF par action. Les dividendes seront versés le 21 mai 2012.

## Restrictions de transfert

L'inscription d'un acquéreur d'actions au registre des actionnaires peut être refusée par la société lorsque l'achat en question permet à une personne physique ou morale, ou à une société de personnes, de posséder directement ou indirectement plus de 5% du capital-actions de la société; cette restriction s'applique également aux personnes morales, aux sociétés de personnes, aux associations de personnes et aux exploitations en main commune qui sont liées d'une quelconque manière, qui procèdent ensemble ou qui se sont mises d'accord pour acquérir les actions. L'inscription au registre des actionnaires peut également être refusée lorsque l'acquéreur ne déclare pas expressément qu'il a acheté les actions en son propre nom et pour son propre compte.

## Actionnaires principaux

	Participation dans BKW SA au <b>31.12.2011</b>	Participation dans BKW FMB Energie SA au 31.12.2010
Canton de Berne	52,91%	52,54%
Groupe E SA	10,07%	10,00%
E.ON Energie AG	7,07%	7,03%
Actions propres	9,83%	9,99%

Le flottant, c'est-à-dire la part des actions détenues par le public, s'élève à environ 20,1%. L'action BKW est intégrée dans le Swiss Performance Index (SPI).

**Chiffres-clés par action**

	31.12.2011 présenté	31.12.2011 corrigé <sup>2</sup>	31.12.2010
Bénéfice par action, en CHF	- 1,44	2,56	4,54
Fonds propres par action, en CHF	55,22	59,22	60,57
Dividende par action, en CHF	1,00	1,00	2,50
Rendement du dividende, en % <sup>1</sup>	2,7	2,7	3,5
Rapport cours/bénéfice <sup>1</sup>	n/a	14,2	15,6
Cours au 31 décembre, en CHF	36,45	36,45	70,70
Cours le plus haut, en CHF	79,95	79,95	82,85
Cours le plus bas, en CHF	28,00	28,00	62,90

<sup>1</sup> Sur la base du cours au 31 décembre

<sup>2</sup> Corrigé des ajustements de valeurs extraordinaires et des provisions liées aux nouvelles centrales de production fossile-thermique

**Emprunts**

Au 31 décembre 2011, BKW a les emprunts en cours suivants:

	Valeur nominale	Durée	Maturité	Code ISIN
Emprunt obligataire à 1,875%	150 mio. de CHF	2010–2018	15.10.2018	CH0117843596
Emprunt obligataire à 3,375%	350 mio. de CHF	2009–2019	29.07.2019	CH0103164577
Emprunt obligataire à 3%	200 mio. de CHF	2007–2022	27.04.2022	CH0030356718
Emprunt obligataire à 2,5%	300 mio. de CHF	2010–2030	15.10.2030	CH0117843745

Les emprunts ont été émis par BKW FMB Energie SA.

BKW SA entend reprendre au cours de l'exercice 2012 tous les emprunts et les engagements bancaires en cours de BKW FMB Energie SA. Les étapes nécessaires pour ce faire seront réalisées en concertation avec les principaux organismes payeurs et les banques de BKW FMB Energie SA, en tenant compte des intérêts des obligataires et des prêteurs.

**Calendrier financier**

Publication du résultat annuel 2011	20 mars 2012
Assemblée générale	11 mai 2012
Date ex-dividende	15 mai 2012
Versement des dividendes	21 mai 2012
Publication du résultat intermédiaire 2012	13 septembre 2012

Contact: investor.relations@bkw-fmb.ch

## Chiffres-clés concernant la production

	Part d'énergie <sup>1</sup>	Puissance installée, part BKW	2011 Prélèvement BKW	2010 Prélèvement BKW	Ecart par rapport à 2010
	%	MW	GWh	GWh	%
<b>Centrales BKW et sociétés du groupe</b>					
<b>Centrales hydroélectriques</b>					
Aarberg	100,0	15,0	70,5	80,7	- 12,6
Bannwil	100,0	28,5	116,7	144,4	- 19,2
Kallnach	100,0	8,0	52,2	59,4	- 12,1
Kandergrund	100,0	18,8	94,4	93,2	1,3
Mühleberg	100,0	45,0	129,0	153,1	- 15,7
Niederried-Radelfingen	100,0	15,0	64,3	69,9	- 8,0
Spiez	100,0	18,6	91,8	96,6	- 5,0
Simmentaler Kraftwerke AG	100,0	27,0	80,7	103,9	- 22,3
Elektrizitätswerk Grindelwald AG	100,0	1,5	5,4	6,8	- 20,6
EWR Energie AG (Schattenhalb 1 & 2)	100,0	6,0	6,7	18,9	- 64,6
Société des forces électriques de la Goule SA	100,0	5,3	16,7	21,8	- 23,4
Onyx Energie Produktion AG	100,0	20,0	71,3	87,2	- 18,2
Idroelettrica Lombarda S.r.l.	100,0	42,0	146,1	161,6	- 9,6
Idroelettrica Val d'Aosta S.r.l. <sup>2</sup>	100,0	8,0	0,5	0,0	
<b>Total centrales hydroélectriques</b>		<b>258,7</b>	<b>946,3</b>	<b>1 097,5</b>	<b>- 13,8</b>
<b>Centrales nucléaires</b>					
Mühleberg	100,0	373,0	2 494,0	2 979,5	- 16,3
<b>Nouvelles énergies renouvelables</b>					
sol-E Suisse SA	100,0	20,1	45,9	17,0	170,0
Centrale biomasse Otelfingen SA	100,0	2,6	0,4	7,3	- 94,5
EWR Energie AG (Schattenhalb 3)	100,0	9,9	43,9	24,6	78,5
Kraftwerke Kander Alp AG <sup>3</sup>	100,0	2,2	9,0	9,4	- 4,3
Kraftwerke Milibach AG <sup>3</sup>	100,0	1,4	4,3	1,6	168,8
Centrale éolienne Bockelwitz	100,0	15,0	20,9	16,6	25,9
BKW Dubener Platte Wind GmbH	100,0	40,0	72,8	0,0	
Wind Farm S.r.l.	100,0	41,4	27,2	0,0	
Wind Farm Buglia S.r.l.	100,0	20,0	18,2	0,0	
Wind International Italy S.r.l.	100,0	81,9	63,7	0,0	
<b>Total nouvelles énergies renouvelables</b>		<b>234,5</b>	<b>306,3</b>	<b>76,5</b>	<b>300,4</b>
<b>Total centrales BKW et sociétés du groupe</b>		<b>866,2</b>	<b>3 746,6</b>	<b>4 153,5</b>	<b>- 9,8</b>

<sup>1</sup> La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.

<sup>2</sup> Production à compter du 20.12.2011

<sup>3</sup> Figure sous «centrales hydroélectriques» dans le rapport financier 2010

	Part d'énergie <sup>1</sup>	Puissance installée, part BKW	2011 Prélèvement BKW	2010 Prélèvement BKW	Ecart par rapport à 2010
	%	MW	GWh	GWh	%
<b>Participations et contrats de prélèvement</b>					
<b>Centrales hydroélectriques</b>					
Bielensee Kraftwerke AG BIK	50,0	9,7	47,1	54,1	-12,9
Forces Motrices de Blenio SA	12,0	49,3	112,9	115,5	-2,3
Electra-Massa AG	16,1	54,8	116,4	84,6	37,6
Electricité de la Lienne SA	25,0	25,0	38,3	63,8	-40,0
Usines Electriques de l'Engadine SA	29,7	128,0	401,8	413,6	-2,9
Forces Motrices de Conches S.A.	25,5	30,6	71,4	73,1	-2,3
Grande Dixence SA	13,3	198,0	253,7	351,0	-27,7
Kraftwerke Hinterrhein AG	7,6	50,0	115,2	121,2	-5,0
Forces Motrices de Mattmark SA	11,1	26,4	62,5	77,0	-18,8
Forces Motrices de Mauvoisin SA	19,5	77,2	187,5	199,0	-5,8
Kraftwerke Oberhasli AG	50,0	551,0	863,7	856,2	0,9
Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)	50,0	9,0	13,8	20,0	-31,0
Officine Idroelettriche della Maggia SA	10,0	64,0	118,8	143,5	-17,2
Aarewerke AG	10,0	4,0	17,2	21,2	-18,9
Flumenthal	37,9	8,2	38,9	51,6	-24,6
<b>Total centrales hydroélectriques</b>		<b>1 285,2</b>	<b>2 459,2</b>	<b>2 645,4</b>	<b>-7,0</b>
<b>Centrales nucléaires</b>					
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	14,7	171,0	1 394,5	1 290,8	8,0
Cattenom	3,0	155,0	1 109,7	1 047,1	6,0
Fessenheim	5,0	90,0	374,4	603,3	-37,9
<b>Total centrales nucléaires</b>		<b>416,0</b>	<b>2 878,6</b>	<b>2 941,2</b>	<b>-2,1</b>
<b>Nouvelles énergies renouvelables</b>					
Centrale solaire Mont-Soleil	100,0	0,5	0,7	0,5	40,0
<b>Centrales thermiques</b>					
E.ON Produzione Centrale					
Livorno Ferraris S.p.A.	25,0	200,0	703,0	700,4	0,4
<b>Energies non exploitées issues de participations financières</b>					
		<b>26,9</b>	<b>75,9</b>	<b>111,0</b>	<b>-31,6</b>
<b>Total participations et contrats de prélèvement</b>		<b>1 928,6</b>	<b>6 117,4</b>	<b>6 398,5</b>	<b>-4,4</b>
<b>Total production, contrats de prélèvement compris</b>		<b>2 794,8</b>	<b>9 864,0</b>	<b>10 552,0</b>	<b>-6,5</b>

<sup>1</sup> La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.

Edition/Rédaction

Finances et Controlling BKW

Conception

Eclat, Erlenbach ZH

Photos

Beat Schweizer, Berne

Lithographie

Patrick Salonen, Berne

Traduction

Service linguistique BKW

Impression

Schwab Druck AG, Lyss

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives basées sur nos attentes actuelles ainsi que sur diverses estimations. Ces informations impliquent des risques et des incertitudes difficilement prévisibles et pourraient donc différer des résultats réels. Ce rapport est publié en allemand, français et anglais, la version allemande faisant foi.



Ce livre a été mis en page et produit de manière neutre pour le climat.  
Imprimé sur du papier FSC Mix.

**BKW** 

BKW  
Viktoriaplatz 2  
CH-3000 Berne 25  
Tél. (+41) 31 330 51 11

[www.bkw-fmb.ch](http://www.bkw-fmb.ch)  
[info@bkw-fmb.ch](mailto:info@bkw-fmb.ch)